Avortement de l'enquête sur la fusion P. 3

l'écho de Louiseville

Hebdo

52e année, no 36 — 2 cahiers.
Louiseville, mercredi 22 août 1973.

15¢

LOTO-QUÉBEC
Tirage du 17 août
38783

Gagnants : voir page 3

ARENA
LA PAROISSE
PAIERA "CASH"
P. 2

Visite du
Dr. Camille Laurin
P. 2

Mme Gaston Clément, de Saint-Justin, à gauche de la photo et Luc Savoie de Louiseville, entourant Jean-Pierre Gagné de L'Écho aux suites du tirage organisé par notre journal et qui leur a valu des voyages en France.

Mme Clément a gagné un voyage pour une personne, tandis que M. Savoie s'est mérité un voyage pour deux personnes. La soirée s'est déroulée mercredi dernier à l'Hôtel du Boulevard.

Sommaire

Réseau de voleurs d'auto à St-Didace
P. 7

Cahier rentrée des classes
P. 25

Maskinongé et St-Ignace s'affrontent en finale
P. 17

La paroisse paiera "Cash"

(J.-G.B.) Depuis quelques semaines, la Ville insiste pour que les deux municipalités adoptent des règlements d'emprunt pour le financement de l'aréna. Dans ce but, le 13 août dernier, la Ville invitait la Paroisse à une réunion conjointe pour discuter de la possibilité de passer ce règlement d'emprunt dès le lendemain.

On sait que la Paroisse avait décliné l'invitation, car pour elle la situation n'était pas claire en ce qui concerne le coût de l'aréna.

De son côté, la Ville n'a posé aucun geste, car, comme l'a expliqué le maire Fleury, il n'est pas question qu'une municipalité prenne de décision s'il n'y a pas unanimité des membres des deux conseils.

Tout simplement, après la réunion régulière du Conseil, on a pris connaissance des esquisses qui avaient été fournies par deux maisons d'architectes et le secrétaire du Comité intermunicipal a de nouveau présenté un nouvel échéancier se basant sur une réunion conjointe des deux conseils qui aurait lieu le 20 août.

Du côté de la paroisse

En même temps, les échevins de la Paroisse tenaient une réunion spéciale pour discuter de la possibilité d'accepter l'invitation de la Ville.

Cette invitation fut refusée par les échevins parce qu'ils ne trouvaient pas assez clairs les explications et les esquisses préparées par les architectes.

De plus, la Paroisse souligne qu'elle ne possède pas encore la lettre du Haut Commissariat spécifiant qu'elle aura sa part dans la subvention de $100,000.00 accordée par l'aréna à la Ville seulement selon l'entête de la lettre reçue par le Maire Fleury.

La Paroisse exigera donc d'autres informations plus complètes avant de s'engager plus avant dans le projet aréna.

Le communiqué de la Paroisse à la Ville souligne également que les demandes faites aux architectes soient faites au nom de Comité Intermunicipal et non au nom de la Ville uniquement.

La Paroisse a de l'argent

"Le Conseil de la Paroisse ne voit pas la nécessité de passer maintenant un règlement d'emprunt ayant dans ses coffres les montants d'argent nécessaires pour payer les coûts qui lui reviennent dans la réalisation d'un tel projet."

C'est ainsi que se termine la résolution que la Paroisse faisait parvenir à la Ville à la suite de son refus de participer à la réunion conjointe faite par le Maire Fleury le 10 août dernier.

Le problème de la fusion n'affecte en rien l'arena

(J.-G.B.) Dimanche soir dernier, le maire Paul-Émile Caron nous apprenait que le problème de la fusion n'affecterait en rien les discussions déjà amorcées concernant l'arena de Louiseville.

Selon M. Caron, les relations entre la Paroisse et la Ville seront les mêmes afin de mener à bien le projet arena.

Jeudi dernier, le président du Comité Intermunicipal des Loisirs, M. Giasson aurait rencontré les représentants de la Ville et leur aurait remis un mémoire qui fut envoyé à quatre firmes d'architectes. La secrétaire du Comité Intermunicipal, Mme Lagacé, selon M. Caron, aurait préparé et adressé le tout la semaine dernière, de sorte que des réponses sont attendues très prochainement.

Contrairement aux premières demandes, les architectes, deux de Trois-Rivières, un de Montréal et un autre de Québec, devront fournir des spécifications sur la grandeur, la glace, l'appareil réfrigérant, etc.

Pour la population du grand Louiseville, cette nouvelle en est une réjouissante, car plusieurs se posaient la question à savoir quel sera le sort de l'arena à la suite de l'échec de la fusion?

Visite du Dr. Camille Laurin

Au cours de la semaine dernière, le Dr Camille Laurin était de passage dans notre région. Le chef parlementaire du Parti Québécois en a profité pour visiter quelques industries du comté, soient l'imprimerie Gagné et Délauriers et Massicotte de Saint-Justin, le Zoo de St-Edouard, l'A.T.C. de Louiseville, Duchesne et Fils de Yamachiche.

Le représentant du PQ s'est également arrêté chez quelques cultivateurs et il a assisté à une séance du Conseil municipal de St-Alexis.

Cette visite du Dr Laurin dans notre comté s'inscrit dans le cadre d'une tournée de 60 comtés de la province faite avec l'aide du chef de cette formation politique et de quelques lieutenants.

Interrogé sur le but de ces visites, le Dr Laurin a répondu qu'il voulait poser des questions, non apporter des solutions. Il a été agréablement surpris de l'accueil sympathique de la population.

Selon ses impressions, il existe chez les gens une mobilité idéologique, une désaffection des vieux partis et un besoin de propreté et d'information en politique.

Le chef parlementaire du PQ sent que son parti donne aux gens une option de rechange sérieuse au Gouvernement actuel, d'autant plus que le PQ permet aux québécois de conserver leurs traditions, de demeurer nationalistes.

Interrogé sur la date possible des prochaines élections provinciales, le Dr Laurin a répondu que pour le PQ, ce n'était pas une préoccupation, qu'il se préparait continuellement. On est toujours prêt à la lutte et on part avec la certitude de l'emporter.

Cette tournée provinciale du PQ se terminera à Montréal par un congrès des cadres pour mettre au point certaines techniques politiques.

En quittant la région, le Dr Laurin se rendait sur la rive sud. Ses visites sont interrompues pour quelques temps, son père étant décédé mercredi dernier.

À la soirée l'Écho-Voyage à l'Hôtel du Boulevard

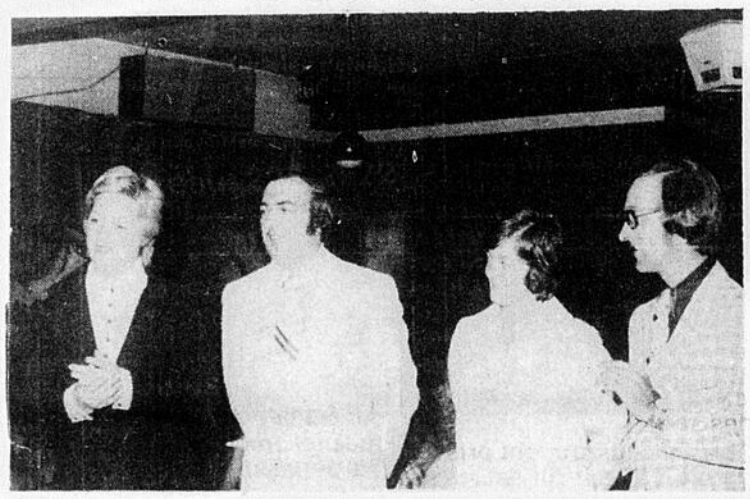

Il ne reste que deux concurrentes sur la scène, lesquelles sont assurées de se mériter un prix...mais lequel?

De gauche à droite: Mme Gaboury, soeur de Luc Savoie, Raymond Gagnon de Caron & Caron, Mme Diane Clément de St-Justin et Robert Viau, l'un des commanditaires du concours.

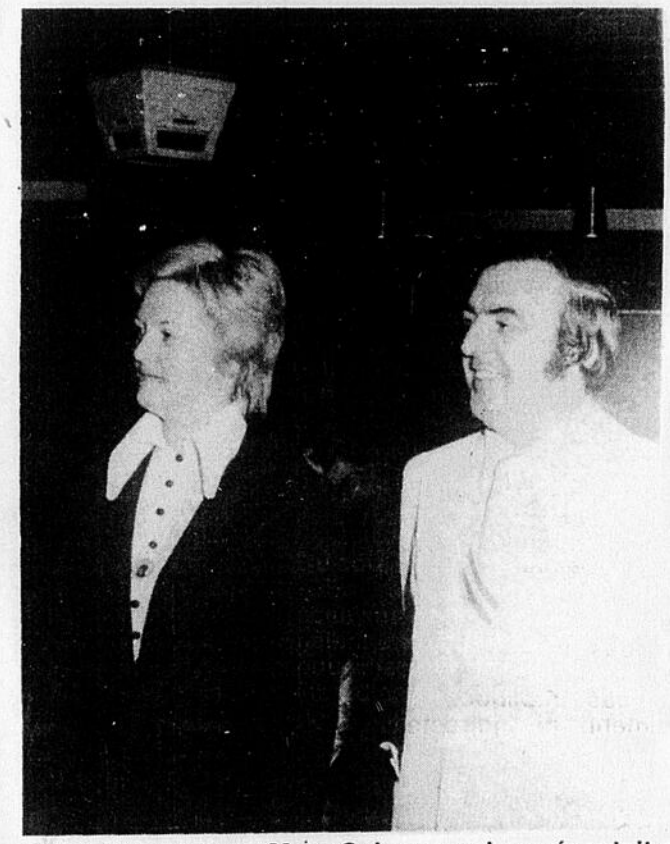

Le suspense dure...Mme Gaboury qui représentait son frère Luc Savoie, alors en voyage, était moins nerveuse que si ce fut elle même qui ait été directement impliquée. Raymond Gagnon de Caron & Gagnon, l'un des commanditaires, semble confiant de voir triompher sa cliente.

Les jeux sont faits! C'est ce que semble dire Claude Gagné, animateur de la soirée à Mme Diane Clément, gagnante d'un voyage à Paris pour une personne en présence de M. René Michaud de l'Agence de Voyage York à St-Barthélemy, qui organisera les voyages en question.

Le dénouement est enfin connu. De gauche à droite: Claude et Jean-Pierre Gagné de l'Écho, Mme Gaboury, Raymond Gagnon, René Michaud et Mme Gaston Clément de St-Justin.
(Photos Jules Morin)

Mauvaises nouvelles pour les clubs sociaux

Une source de financement pour le moins discutable: les ponts payants

(J.-G.B.) Une lettre de remerciement du Club 4-H féminin concernant la permission de tenir un pont payant sur la rue St-Laurent a déclenché les discussions sur les conséquences de telles activités rémunératrices pour les divers mouvements qui ont besoin d'argent pour se financer.

De plus, une recommandation du Directeur du Service de la Police a fait que les membres du Conseil s'interrogent sur la possibilité d'interdire, l'an prochain, les ponts payants.

Dans sa lettre le Directeur de la Police souligne que 8 permissions ont été accordées depuis le début de l'été afin de permettre le financement de différents clubs sociaux ou autres.

La lacune de ces ponts payants, le ralentissement de la circulation, jsuqu'au point ou il faut de 5 à 8 minutes pour traverser la ville de l'ouest à l'est.

M. Bareil signale qu'il soumet ce rapport afin que le Conseil trouve une solution pour l'an prochain afin que l'on n'ait pas à souffrir de telles collectes au cours de la prochaine saison estivale.

Selon le Directeur, les Clubs sociaux n'auront qu'à se trouver d'autres sources de financement pour recueillir les fonds dont ils auront besoin.

M. Bareil termine sa lettre en disant espérer que ces recommandations seront prises en considération et que les autorités municipales comprendront le but de ce rapport et il souhaite que la décision prise sera en faveur des automobilistes qui circulent dans notre ville.

Une autre permission

Devant le nombre de permissions qui furent accordées cette année, les membres du Conseil ont été unanimes à accepter une nouvelle demande provenant, celle-ci, du Club 4-H masculin pour le 22 septembre.

Quant aux autres demandes, pour cette année ou l'an prochain, le Conseil n'a pas pris de décision immédiate.

Avortement de l'enquête sur la fusion à Louiseville

(J.-G.B.) L'enquête sur la fusion, tant attendue par quelques-uns et tant redoutée par d'autres a finalement eut lieu à Louiseville la semaine dernière.

Deux .commissaires enquêteurs devaient passer deux jours à Louiseville pour entendre les opinions de ceux qui s'opposent à la fusion des deux municipalités.

Pour des raisons que le lecteur comprendra en lisant le compte rendu de la première journée d'enquête, les commissaires enquêteurs ont ajourné avant la fin de la première journée d'audition.

L'enquête sur la fusion des deux municipalités de Louiseville s'est ouverte mercredi dernier à l'ancienne Ecole des Métiers de Louiseville devant environ 75 personnes.

Une première prise de bec a eu lieu dès l'ouverture entre Me Serge Gagnon et les envoyés du Gouvernement à propos de l'absence du Premier Ministre et du Ministre de l'Environnement. Ces derniers avaient délégué Me Jules Moreau pour expliquer l'absence de ces deux hommes politiques.

On se souvient que Me Serge Gagnon avait obtenu de la Commission Municipale du Québec des subpoena qu'il avait fait parvenir à M. Robert Bourassa et à M. Victor Goldbloom. Ces derniers avaient délégué Me Jules Moreau pour expliquer que leur présence n'était pas nécessaire à cette enquête, qu'ils n'y étaient pas impliqués, ni directement, ni indirectement.

Après quelques minutes de discussions, les commissaires ont clos le débat disant que le Bill 276 permettait d'entendre les propriétaires et locataires des municipalités concernées et non des Ministres ou des experts.

Quant aux subpoena, M. Desjardins et Faucher n'ont pas voulu en tenir compte, disant que la Commission d'enquête n'était pas un tribunal.

Parade des témoins

Au cours de l'avant-midi, seulement six témoins ont paradé et l'absence de micros rendait difficile la communication entre les témoins et les enquêteurs.

Le premier témoin à se faire entendre fut Mme Cécile Côté, demeurant à Ville Laval, mais propriétaire en Paroisse de Louiseville. Mme Côté a basé son opposition à la fusion à Louiseville en se basant sur les résultats de la fusion des municipalités de Ville Laval qui avait amené des hausses de taxes et une diminution dans certains services.

Un autre témoin, M. Gilles Béland du 141 Boul. Comtois a souligné dans son témoignage que la fusion à Louiseville semblait venir non pas d'une municipalité ou d'une ville, mais plutôt d'un petit groupe qui d'ailleurs, a-t-il dit, était présent dans la salle. M. Béland visait à ce moment quelques membres du Conseil de la Ville qui accompagnaient le Maire Fleury à cette enquête.

Poursuivant son témoignage, M. Béland a rappelé que la Paroisse avait consulté des experts qui en étaient arrivés à la conclusion que la fusion amènerait des augmentations de taxes jusqu'à $3.00 du $100 d'évaluation.

En terminant, M. Béland a affirmé aux enquêeurs que la Ville avait refusé d'entendre la Paroisse et même qu'elle avait caché ses livres.

Principales objections

Toutes les objections entendues au cours de la journée se résument en une certaine crainte pour les contribuables de la Paroisse.

Ce qu'on craint en premier, c'est l'augmentation possible et presque certaine des taxes foncières qui sont actuellement à un niveau presque dérisoire, soit $.030 du $100.00 d'évaluation.

D'autres points, non encore éclaircis, sont venus sur le tapis au cours des témoignages, il s'agit de la protection du Service de Police qui ne coûte actuellement rien aux contribuables de la Paroisse, des subventions accordées par la Voirie pour l'entretien des chemins et les services du Ministère de l'Agriculture pouur les fossés de lignes et les clôtures le long des routes.

Tous ceux qui ont pris la parole se sont dit satisfaits de l'administration actuelle en Paroisse et des services qu'ils recevaient. Pour eux, les services sont adéquats et à un taux très minime.

Un représentant des cultivateurs n'a pas manqué de souligner qu'avec la fusion, ces derniers paieront pour des services qu'ils n'auront pas besoin. Pour eux, les seuls services essentiels sont, a-t-il dit, l'entretien des rues et le service des vidanges.

De plus, tous les témoins ont exigé qu'advenant une fusion, un referendum devait être tenu afin de connaître le nombre de ceux qui sont pour ou contre la fusion.

Il a la parole facile

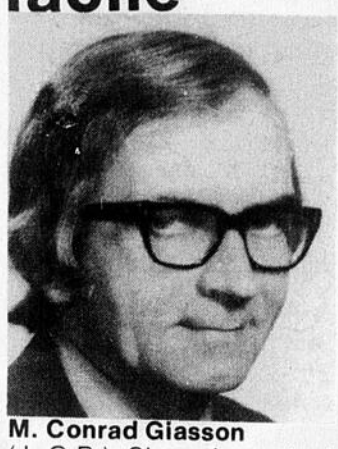

M. Conrad Giasson

(J.-G.B.) Si seulement six témoins ont paradé devant les enquêteurs au cours de l'avant-midi, c'est principalement dû au fait que M. Conrad Giasson, au grand désespoir des enquêteurs, a tenu le plancher pendant près d'une heure et demie.

M. Giasson, qui est également conseiller en Paroisse, s'est opposé au régime des fusions selon le Bil 276, qui selon lui ne répond pas à la démocratie, qui tente de leurer les gens.

Parlant du rapport Boucher, M. Giasson a dit qu'il se basait sur une situation pas tellement étudiée et déjà dépassée.

Une très courte partie de son témoignage a été utilisé pour faire connaître ses oppositions à la fusion. Pendant plus d'une heure, M. Giasson, dont on connaît le verbe, s'est plutôt occupé à utiliser le temps afin de faire ajourner l'enquête et de permettre aux travaillants de se faire entendre après souper.

Il faut noter que lorsque les enquêteurs demandaient à M. Giasson de faire diligence pour permettre à d'autres de se faire entendre, l'assistance insistait pour qu'il termine, ce qu'il a fait vers les midi trente.

Même si elle fut quelque fois bruyante, l'assemblée était plutôt calme au cours de l'avant midi.

Les à-côtés de l'enquête

M. Conrad Giasson a reconnu publiquement devant les enquêteurs qu'il lui fallait beaucoup de temps pour exprimer une idée. En fait il lui a fallu plus d'une heure pour dire pourquoi il était contre la fusion.

Au cours de la soirée, on pouvait voir parmi l'assistance des gens qui non seulement n'étaient pas propriétaires ou locataires, mais qui n'avaient probablement pas l'âge de vote. Ils avaient quand même de bons poumons pour entraîner l'assistance.

La Sûreté du Québec était prête à toute éventualité au cours de la soirée. Toutes les autos étaient sur la route et du côté de Trois-Rivières, on était prêt à venir prêter moin forte aux forces locales si le besoin s'était fait sentir.

Au plus fort de l'assemblée, l'assistance n'a pas dépassé les 400 personnes, même si à certains moments on disait que 1000 citoyens de la Paroisse étaient sur les lieux.

Après avoir invité indirectement à plusieurs reprises les enquêteurs à laisser tomber l'enquête, voilà que le moment venu, des citoyens ne veulent plus les laisser partir sous prétextes qu'ils ont encore quelque chose à dire.

Après la réunion, un échevin de la Paroisse a bien trahi l'esprit qui animait les discussions en disant: "On espère ne plus les revoir avant les prochaines élections."

Dénouement spectaculaire

(J.-G.B.) Les enquêteurs avaient à peine repris leur place après une courte pose au milieu de la soirée que Me Serge Gagnon est revenu à la charge, cette fois-ci avec un télégramme qui avait été adressé au maire de Rimouski-est M. Pineau, par M. Bourrassa.

Ce télégramme, dont la date était illisible mentionnait entre autre que le moratoire décrété continuera d'être respecté par le Gouvernement et le Ministère des Affaires Municipales ainsi que par les organismes concernés en matière de regroupement municipal."

A la lecture de ce télégramme, les commissaires-enquêteurs ont plié baggages, car Me Serge Gagnon a insisté sur le fait que leur présence à Louiseville était en contradiction avec la parole du Premier Ministre.

Un citoyen a quelque peu impressionné les commissaires en s'opposant à leur sortie, mais il n'a fallu que quelques minutes d'explications entre ces derniers et M. Paul-Émile Caron et Me Serge Gagnon pour que tout se passe dans l'ordre.

Télégramme fatidique

Le télégramme qui a mis fin à l'enquête sur la fusion à Lousieville était adressé au maire de Rimouski-est par le premier Ministre au cours du mois de janvier dernier. Il nous a été impossible d'obtenir la date précise car on ne nous a remis qu'une copie dactylographiée. D'ailleurs la date sur les photos-copies n'était pas lisible. Par contre, à Rimouski, on nous a appris

(Suite à la page 5)

LOUISE V

NETTOYEUR MODERNE

Nettoyage sans odeur
Service rapide
165 Boul. Est, Louiseville
Tél.: 228-3113

loto-québec

Mini-Loto $100.00	Gagnants	Marchands
	Mme Jean Lebond L'Assomption	**André Allard, Boulanger,** St-Alexis-des-Monts
	Mme Reina Goudreau Chomedey	**André Allard, Boulanger** St-Alexis-des-Monts
	Mme Vital St-Louis St-Alexis-des-Monts	**Jean-Claude Allard, Boulanger** St-Alexis-des-Monts
	Reynald Lambert St-Alexis-des-Monts	**Jacques Allard, Boulanger** St-Alexis-des-Monts
	Robert Michaud St-Alexis-des-Monts	**Aurèle Dupuis, Epicier** St-Alexis-des-Monts
	Wellie Bernèche St-Barthélemy	**Fernand Deveault, Tabaconiste** Louiseville
	Lucien Sergerie, Maskinongé	**Camping au Vieux Phare** Maskinongé
	Mme Louis Landry Maskinongé	**André Lacourse, Marchand** Maskinongé
	Charlemagne Lessard, Ste-Ursule	**Maurice Lessard, Epicier** Ste-Ursule
	Mme Normande Clermont Louiseville	**Jacques Rabouin, Bar Salon** St-Léon
	Claude Bernard St-Barthélemy	**Restaurant Le Toit Bleu** St-Barthélemy
	Paul Auger, Montréal	**Restaurant Miss Louiseville** Louiseville

Les Distributions Bert-Mask Enr.
Cyrille-Robert Lajoie,
Concessionnaires de Loto-Québec
Louiseville, tél.: 228-4635

Player's Filtre

Cette semaine dans la région

22 août
JAM à la Maison des Jeunes

23 août
Distribution de trophées à l'Ecole DuSablé de St-Barthélemy

22 août
Assemblée de L'O.T.J. de St-Léon

23 août
Concert de l'Harmonie au Parc Municipal de Louiseville

25-26 août
Tournoi de balle-molle Molson à St-Alexis-des-Monts

26 août
Pèlerinage à St-Elie-de-Caxton

26 août
Début de la finale de la Section Ouest à Maskinongé

6-7-8-9 septembre
Tournoi de balle molle Dow O'Keefe à Maskinongé

MINUTE!

Prends donc une bonne Player's Filtre

Avis: Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social considère que le danger pour la santé croit avec l'usage.

éditorial

Démocratie mon oeil

L'enquête sur la fusion qui a débuté à Louiseville mercredi dernier pour avorter quelques heures plus tard nous a donné un bel exemple de ce qu'on entend par démocratie.

Au départ, l'assistance, surtout à la reprise de l'audience le soir, était dans un état tel que n'importe qui aurait pu provoquer une émeute, et certaines personnes se sont habilement appliquées à maintenir les esprits dans un état de quasi révolte.

Nous ne nions pas aux gens de droit d'être contre la fusion, c'est leur privilège et c'est également leur privilège de faire connaître ce pourquoi ils sont contre. Mais de là à prendre tous les moyens pour y parvenir, il y a une marge.

Lorsque les opposants à la fusion dénonçaient la dictature du Bill 276 qui permettait à la Ville seule de signer une requête on trouvait cette mesure anti-démocratique. Vous aviez probablement raison. Mais lorsqu'une dame qui ne s'est pas prononcée pour ou contre la fusion a voulu demander des explications aux enquêteurs, qu'est-ce que vous avez fait de la démocratie? Lorsque certains, parmi l'assistance ont accosté les résidents ou les dirigeants de la Ville qui étaient présents pour les insulter qu'est-ce que vous avez fait de la démocratie?

Lorsqu'une personne attaquait la Ville devant les enquêteurs et que dans la salle on huait ceux qui ne pouvaient se défendre, qu'est-ce que vous faisiez de la démocratie?

Lorsque vous manifesté le désir de vous rendre au Collège le lendemain pour empêcher la Ville de faire connaître son point de vue qu'est-ce que vous faisiez de la démocratie?

Le comportement des assistants à l'enquête était vraiment dégeulasse et dénotait un manque d'éducation digne de marionnettes à qui on peut faire faire et faire dire tout ce qu'on veut.

Encore une fois, la Paroisse avait le droit et le devoir de défendre sa cause, mais jusqu'où vont ces droits et ces devoirs?

Jean-Guy Boisselle

Commentaires

Ça monte, ça monte toujours plus haut

L'escalade des prix atteint présentement une telle vitesse que bien peu de gens peuvent la rattraper, même les riches se plaignent. Les hausses de prix se succèdent à un rythme tellement fou que même les commerçants n'ont plus le temps d'effacer les anciens prix, ils vont au plus pressant, étampant les nouveaux par-dessus les anciens, vieux d'une semaine ou de quelques jours.

Cela est vrai tant dans le domaine de l'alimentation que celui des produits de l'essence. Les Québécois et Québécoises, particulièrement ceux et celles qui font l'épicerie, sont véritablement désorientés devant les augmentations continuelles des viandes, des produits laitiers et des légumes.

La viande est rendue hors de portée, boeuf ou porc, il n'y a plus rien en-dessous de $1.00 la livre, les tomates, pourtant en saison, varient entre 60 et 75¢ la livre, le blé d'Inde se situe au même prix, tout comme les oeufs qui ont augmentés de 20 cents la douzaine en quelques semaines et tout ça sans que les poules le sachent.

Nous ne parlerons pas des pommes de terre ou jadis vulgaires patates qui coûtent la modique somme de $1.60 à $1.80 non pas le 50 livres, mais bien le petit sac de 10 livres. La situation est rendue telle que des milliers de familles doivent maintenant changer complètement leur façon de se nourrir. Nous parlons ici surtout des travailleurs non syndiqués qui ne savent plus à quels saints se vouer, afin de pouvoir acheter suffisamment de nourriture avec un chèque de paie qui rétréci de jour en jour en raison de l'inflation galoppante et de la contribuation obligatoire et toujours croissante que tous nous versons aux gouvernements.

Bref, si quelqu'un ne prend pas immédiatement les moyens énergiques qui s'imposent pour redresser la situation actuelle, cela deviendra bientôt un luxe de nourrir sa famille trois fois par jour et ça en Amérique du Nord, continent de l'abondance dit-on dans les anciens manuels. Les salaires ont beau augmenter pour certains, le coût de la vie augmente encore plus rapidement, avec le résultat qu'on a moins d'argent à notre disposition qu'on en avait il y a quelques années. A notre humble avis, *le cauchemar* que nous vivons depuis quelques mois n'a pas sa raison d'être. Le Canada, pays immense, pourrait produire beaucoup plus de nourriture qu'il ne le fait depuis quelques années et il faudrait aussi éliminer quelques uns des trop nombreux intermédiaires qui existent entre le producteur et consommateur.

Il y aurait lieu aussi de jeter un coup d'oeil sur les grandes entreprises alimentaires qui peuvent, à l'occasion, créer une rareté artificielle des produits et ainsi en faire augmenter les prix.

Le meilleur exemple actuellement est celui du pétrole, on en a en très grande quantité pour des années à venir et paradoxalement, il augmente régulièrement. Que le gouvernement fédéral limite les exportations de pétrole et de boeuf vers les Etats-Unis et vous allez voir que les prix vont diminuer. A quoi cela sert-il d'avoir un grand pays, si les provinces qui ont d'abondantes ressources refusent de les vendre à un prix raisonnable aux autres qui en principe, forment la grande famille canadienne.

Si c'est bien de travailler pour la confédération, cette dernière doit aussi travailler pour nous et on ne peut trouver meilleure occasion que celle que nous subissons actuellement.

CJTR 7/8/73

Fondé en 1921, l'Echo de Louiseville est édité et imprimé par l'Imprimerie Gagné Ltée à St-Justin, Cté de Maskinongé.

Bureaux à Louiseville, au 220 rue St-Laurent, tél. : 228-4320. A St-Justin, tél. : 227-2212.

Président : J.-Ernest Gagné
Sec.-Trésorier : Claude Gagné

Directeur: Jean-Pierre Gagné
Rédacteur-en-chef: Jean-Guy Boisselle
Expansion et correspondants: Claude Gagné
Reportages spéciaux : Monique Brullemans
Sports : Jean-Jacques Lajoie
Publicitaires : Jules Morin, Luc Gagnon

l'écho

Enregistrement no 0645
Courrier de la deuxième classe
Dépôt Légal — Bibliothèque Nationale du Québec

ABONNEMENT :
Canada 6 mois $3.50, 12 mois $6.00
Camelots : à la semaine .15¢
Un an : $7.00
6 mois : $3.75
Autres pays : un an $10.00

Nos correspondants dans la région

PAROISSES	NOMS	Tels. :
Charette	Henri-Paul Villemure	221-2823
Maskinongé	Mme Léo Vermette	227-2032
Prémont	Mme Réal Lacoursière	268-5565
St-Alexis	M. Aurèle Plante et Mme Clovis Dupuis	265-2873 265-2157
St-Barnabé	Raymond Boisvert	264-5332
St-Barthélemy	Mme Benoit Laurendeau	885-3308
St-Edouard	Jacqueline Hamelin	268-5313
St-Léon	M. Charlemagne Deschesnes	228-2422
St-Justin	Mme Suzanne Gagnon	227-2212
St-Paulin	Réal U. Guimond	268-2057
Ste-Ursule	Mme Jean-Paul Baril	228-2617
Yamachiche	Mme Gérald Bellemare	296-3590
St-Sévère	Mme Jules Trahan	264-5561

Avortement de l'enquête

(Suite de la page 3)

qu'il avait été reçu au cours du mois de janvier.

La situation à Rimouski est sensiblement la même qu'ici où l'une des municipalités s'opposent avec acharnement à la fusion. Malgré tout, l'enquête sur la fusion de ces municipalités a eu lieu les 27-28-29 mars dernier et le fameux télégramme en question aurait été lu aux enquêteurs.

Par la suite, toujours à Rimouski, le Ministre Goldbloom soulignait le 22 mai dernier que le moratoire n'avait plus sa raison d'être et même soulignait-il au même moment, s'il était vraiment en vigueur, le moratoire n'interdit nullement l'examen des problèmes de regroupement lorsque ceux-ci se posent en terme d'urgence.

Cette déclaration du Ministre Goldbloom viendrait annuler le moratoire et le télégramme du Premier Ministre.

Du côté de Québec, il n'y a rien à savoir, personne ne sait rien et ceux qui savent quelque chose ne le disent pas ou répondent tout simplement que le cas est à l'étude.

A tout événement l'enquête à Louiseville est ajournée et en quittant l'assemblée, les commissaires ont déclaré qu'ils prendraient des informations avant de revenir à Louiseville.

La Paroisse a déployé tous les moyens possibles, non seulement pour manifester son opposition à la fusion, mais pour faire échouer la tentative de fusion amorcée par la Ville.

Il était visible au cours de la soirée de découvrir que le sénario était bien monté et que tout avait été prévu à l'avance. Comme nous le signalons en page éditoriale, on ne peut reprocher à la Paroisse de se défendre.

Mais il existe une lacune dans cette histoire de fusion et elle est du côté de la Ville. Personne n'en doute, c'est la Ville qui veut la fusion, mais est-ce qu'elle prend bien tous les moyens pour l'obtenir.

Nous pourrions ici reprocher à la Ville de ne pas avoir informé les gens de la Paroisse des avantages d'une fusion. Nous pourrions lui reprocher de garder en filières les réponses aux objections à la fusion. Il nous semble que pour obtenir une fusion, on se doit en tout premier lieu de convaincre les intéressés du bien fondé de cette fusion. Ceci n'a pas encore été fait de la part de la Ville. Par contre, la Paroisse n'a pas manqué une occasion de souligner les lacunes des fusions dans les autres municipalités.

Actuellement, les gens de la Paroisse réalisent très bien que la fusion ne leur apportera pas tellement plus, qu'ils bénéficient de tous les services, et que de plus, c'est la Ville qui s'étend en Paroisse lorsqu'elle veut prendre de l'expansion.

Pour que ces gens acceptent une fusion volontaire il faudra une publicité bien orchestrée et encore, le succès n'est pas assuré, surtout après l'échec de la semaine dernière.

Bien entendu, la fusion est obligatoire pour la Ville si elle veut se développer, mais, à notre avis, le Conseil municipal de Louiseville devra utiliser d'autres moyens pour y parvenir. Plutôt que de forcer la Paroisse à embarquer dans le processus de fusion, pourquoi ne pas y aller ensemble, car le Maire Caron a affirmé publiquement qu'il n'était pas contre la fusion. Nous pouvons quand même se fier à sa parole.

Il ne reste qu'une solution à la Ville, négocier avec la Paroisse afin de trouver des solutions aux problèmes de la fusion, sinon, les esprits s'échaufferont et qui en sera responsable?

Pour la population du grand Louiseville, l'échec de la fusion pose un problème sérieux, qu'adviendra-t-il de l'aréna?

Dans quelques jours, nous vourrons juger de la maturité des dirigeants. Seront-ils capables de laisser de côté la fusion qui est un problème pokr discuter de l'aréna qui est un besoin?

La réponse leur appartient.

Analyse

(J.-G.B.) Quelle leçon faut-il tirer de cette enquête avortée?

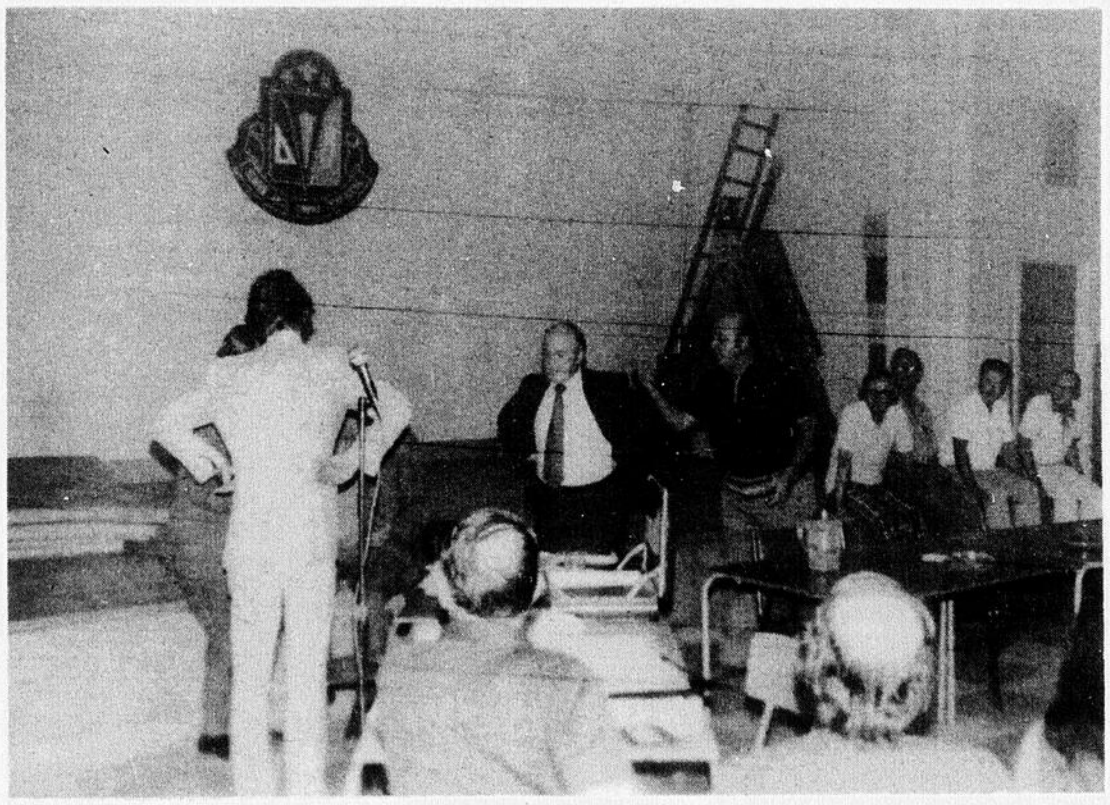

David et Goliath

Un citoyen de Louiseville tente ici d'empêcher les enquêteurs de la Commission Municipale de quitter la salle après que Me Serge Gagnon eut lu un télégramme adressé au maire de Rimouski-est par le Premier Ministre M. Robert Bourrassa.

Ces derniers ont décidé d'ajourner l'enquête afin de demander plus d'explications à leurs supérieurs sur le moratoire qui avait mis un terme aux fusions. Selon le télégramme, le moratoire n'aurait pas été levé.

Photo J.-G.B.

POUR TOUT VOYAGE EN GROUPE
OU INDÉPENDANT
consultez-nous

VOYAGE
BEAUMONT TRAVEL

1515 Royale Trois-Rivières, Qué. Tél.: 379-1212
467 De La Station Shawinigan, 536-4442
PRIX OFFICIELS — SERVICES GRATUITS

saint-alexis

M. Aurèle Plante et Mme Clovis Dupuis

Des jeunes étudiants et étudiantes de St-Alexis qui s'occupent d'amuser les jeunes pendant leurs loisirs pour les programmes Perspectives-Jeunesse.

Baseball rural

St-Alexis éliminé

Dimanche après-midi les Braves de St-Alexis rencontraient le St-Boniface dans la 2e joute de la série semi-finale 2 de 3 et devaient subir une défaite au compte de 11 à 9.

Ce fut une belle joute malgré la défaite. Les nôtres ont frappé 11 coups sûrs dont 3 circuits (2 réussis par Réjean Clément et l'autre par Gérard Giguère) Théobald Arsenault a été l'étoile des perdants avec 5 en 6. Clovis Dupuis a 2 coups sûrs et Serge Michaud 1.

St-Alexis est donc éliminé. Nous les félicitons quand même pour le bel effort qu'ils ont fourni au cours de la dernière saison. Nous espérons que l'an prochain nos Braves soient plus chanceux et nous procurent encore de ces belles joutes qui divertissent tant. Merci à la direction du club de baseball, à l'instructeur de même qu'aux fidèles spectateurs si peu nombreux qu'ils soient au cours de la saison.

A l'an prochain.

On pense à l'achat d'un orgue

Il est question d'acheter un orgue qui serait la propriété de la Fabrique pour éviter de se servir toujours de celle du jeune Daniel Larouche qui fournit le sien depuis déjà assez longtemps.

A cette fin, des dames tenderont la main à la porte de l'église afin de solliciter les dons de chacun quel qu'en soit le montant. Votre part si petite soit-elle sera très appréciée.

Les chanteuses de la chorale comptent sur la générosité de toute la population de St-Alexis de même que celle des nombreux touristes qui nous visitent. Merci à l'avance.

Afeas

A tous les membres...

Veuillez prendre note que le voyage qui était prévu pour le début de septembre est remis à plus tard pour des raisons incontrôlables. Nous communiquerons avec vous très prochainement à ce sujet.

La publiciste.

Mariage Frappier-Clément

Samedi le 18 août fut célébré le mariage d'Elisabeht fille de M. et Mme ALEXANDRE Frappier à Alain fils de M. et Mme Gérard Clément de Boucherville.

Mariage Vallières-Lavallée

Egalement, le 18 août, eut lieu le mariage de Marie-Paule, fille de M. et Mme Lévis Vallières, à Michel fils de Mme Lucien Lavallée de St-Paulin.

Meilleurs Voeux de bonheur aux nouveaux époux.

Prompt rétablissement

à Jean-Claude fils de M. et Mme Arthur Lessard hospitalisé à Ste-Marie de Trois-Rivières, à la suite d'un accident survenu sur la route 44 entre St-Alexis et St-Paulin dans l'après-midi de samedi.

De retour de l'hôpital

Mme Jean-Claude Dupuis de même que M. Alfred Frappier en convalescence à la suite d'un séjour à l'hôpital Ste-Marie de Trois-Rivières.

Prompt rétablissement!

saint-paulin

M. Réal U. Guimond

Le Camion à Incendie

La Population des Municipalités de Saint-Paulin aura l'avantage d'admirer le Camion du Service de la protection des Incendies, puisque cette semaine, soit mardi, mercredi et jeudi, un spécialiste du Service de la protection des Incendies du Ministère viendra donner des cours à toutes les personnes intéressées, soit nos chefs pompiers, et tous les pompiers volontaires.

Ce camion pourra être admiré par toute la population, puisque pendant les jours qui suivront, il sera en opération dans les limites de la Municipalité.

Toutes les personnes intéressées n'auront qu'à se rendre à la Caserne des Pompiers pour prendre part à cet entraînement.

Nous souhaitons bon succès à toute l'équipe qui s'intéressera à ces cours de prévention des Incendies. Chacun devrait se faire un devoir de participer à ces leçons de prévention des Incendies.

Promesse de mariage

Entre Reynald Bergeron, ferblantier, fils de Ritchez Bergeron et de Gastone Paquin, de cette paroisse, et Diane Vallières, secrétaire, fille majeur de Bernadin Vallières et de Blandine Vincent de St-Alexis-des-Monts. Mariage à St-Alexis le 25 août 1973.

Pélerinage au Calvaire St-Elie de Caxton:

dimanche le 26 août. Chemin de la croix à 2:00 heures p.m. suivi de la Vénération de la Relique de la Vraie Croix.

Tout le monde est bienvenue.

Baptême solennel

À 3 heures p.m. dimanche le 19 août 1973, bienvenue dans la communauté paroissiale de St-Paulin, de Joseph-Georges-Steves, fils de M. et Mme Jules Gauthier. Félicitations aux heureux parents. Longue vie à Steves!

Service de la Garde Paroissiale

pour le 26 août
7:00 C. Bastien, J.P. Martel
8:00 R. Frappier, C. Plante
9:30 J.L. Bergeron, G. Levasseur
11:00 M. Lavallée, L. Savard.

J. A. JULIEN INC.
Assurances Générales
200, Ste-Marie — Tél.: 228-2727 — Louiseville

Responsabilité de tous genres
Automobile,
Feu

• Stabilité
• Service
• Sécurité

l'échotier

Daniel Béland

Prière.

Je ne connais pas un mécanicien qui ne commence sa journée par son signe de croix: "Au mon du Fer, du Fil et de la Batterie. Ainsi va l'Huile."

Direction.

La région de Louiseville peut être assurée que la religion catholique sera très forte dans ses écoles, cette année. En effet, si on consulte les noms des différents responsables, on en arrive à ceux-ci: MM. Chevalier, Chrétien, Arseneault, St-Pierre, Matteau...

Ce qui veut dire...

que les Chevaliers pourront puiser dans les Arsenaults pour défendre les Chrétiens, tout ceci sous l'oeil bienveillant de St-Pierre. Quant au Révérand Matteau, on lui aurait octroyé le rôle d'avocat.. du.. diable!!!

Jacquot!

Le professeur de dessin a devant lui ses 9 élèves; la classe commence.
Aujourd'hui, annonce-t-il, chacun va dessiner la chose qu'il trouve la plus excitante au monde.
Jacquot s'en va au tableau, prend la craie et se met à dessiner deux lignes droites qu'il divise en douze carreaux égaux. Puis, il dépose la craie, et s'en va s'asseoir.
—Qu'est-ce que c'est que ça, demande le prof.
—Ça, c'est une règle! dit Jacquot.
—Une règle? Qu'est-ce que tu trouves de si excitant dans une règle?
—Moi, j'trouve ça bien ordinaire, une règle! Mais, chez nous, ça fait 2 mois que ma soeur a pas eu ses règles, et j'ai jamais vu quelqu'un d'aussi excité que papa et maman!

La Pilule!!!

Les Terriens débarquent sur la planète Mars. Ils ont de grandes conversations avec les Martiens sur leurs habitudes mutuelles, leurs façons de vivre, etc. etc.
Enfin, les Terriens posent une question:
—Comment faites-vous pour avoir des enfants?
—Nous avalons des petites pilutes spéciales, disent les Martiens.
Et vous, comment faites-vous?
Quelque peu gênés, mais animés d'un esprit pédagogique, les Terriens font une démonstration aux Martiens qui éclatent de rire:
—Mais pourquoi donc riez-vous? s'inquiètent les Terriens.
—Parce que c'est ainsi que nous fabriquons nos petites pilules.

On zoue???

Il est un peut tard pour s'informer mais, au fait, qu'avez-vous fait de spécial le 11 de ce mois???

Moi-même!!!

Toutes sortes de rumeurs circulent à propos de l'Échotier. Il serait gravement malade. Quelqu'un m'a même demandé s'il était vrai que je m'étais fait opérer pour la prostate!!! Pour rassurer mon (???) public (???), disons que ça va assez bien. On m'a examiné la tête et on n'a rien trouvé. Rien! Rien que du vent!!! Vous le saviez, hein???

Hotesse.

Un hôtesse de l'air est une belle fille qui, après vous avoir demandé si elle peut faire quelque chose pour vous rendre heureux, s'empresse de vous attacher à votre siège!

Pauvres hommes!!!

Le supposé sexe faible prend toujours le dessus sur le sexe fort.
La preuve:
A la naissance, on demande: Comment va la mère?
Au mariage: Est-ce que la mariée est jolie?
A la mort: Combien laisse-t-il à sa veuve?

Soleil!

Un vancancier m'a raconté qu'il avait passé de très belles vacances grâce surtout à la belle température. Il a fait soleil du début à la fin de mes vacances, m'a-t-il confié, c'est-à-dire, le jour de mon arrivée et celui de mon départ!!!

Mouman!!!

Martial Giguère n'est pas reconnu, paraît-il pour sa bravoure. L'autre jour, un client a dû lui crier sa présence de par une fenêtre. Il a eu une peur "violette". Pourtant, s'il est un gars qui devrait avoir du caractère... L'imprimerie a besoin de caractère, non???

$$$

Que sert à l'homme de gagner des milliers ($$$) s'il n'a pas de p'tite femme pour passer l'été???

Suicide.

Un homme se présente chez un imprésario:
—J'ai mis au point un numéro exceptionnel, annonce-t-il: Je me suicide sur la scène. Toutefois, comme mon numéro ne peut être présenté qu'une fois, mon prix est élevé: je veux $10000. à verser à ma femme.
Et l'imprésario qui en a vu d'autres ajoute:
Ouais! Et si le public crie: "Encore! Encore!"

Ba-Be-Bi-Bo-Bu...

L'année scolaire s'en vient à ggrands coups de FAUT pas. Faut pas que ça commence! En passant, vous avez trouvé un nom pour notre polyvalente? L'Échotier a une suggestion qu'il ne dévoilera que la semaine prochaine...

Pensée de la semaine:

C'est ordinairement lorsqu'une femme oublie qu'elle est une dame que le gentleman qui l'accompagne se souvient qu'il est un homme.

au passé

ON LISAIT DANS L'ECHO, IL Y A 20 ANS

Edition du 16 juillet 1953
Louiseville
Naissance:
12 juillet: Marie, Yvette, Johanne, fille de M. et Mme Jules Carpentier (Fernande Milette).
Mariages:
11 juillet: mariage de M. Damase Morin, de Montréal, à Mlle Gertrude Béland, de Louiseville.
Samedi dernier: mariage de M. Henri-Paul Bastien, de Saint-Justin, à Mlle Aline Lauvaute, de Louiseville.
St-Léon
Naissance:
5 juillet: Marie, Cécile, Suzanne, fille de M. et Mme Georges-Etienne Bergeron (Marcelle Deschênes).
Fiançailles:
On annonce les fiançailles de Mlle Réjeanne Baribeau à M. Gérard Lafrançois, de Ste-Ursule.
St-Paulin
Décès:
Le 6 juillet avaient lieu les funérailles de M. Joseph Carbonneau.
Mariages:
11 juillet: Mariage de Mlle Pauline Lessard à M. Urgel Lamy de St-Barnabé-Nord.
11 juillet: Mariage de Mlle Marielle Guimond à M. Lucien Diamond, de Charette.
11 juillet: A Charette, mariage de Mlle Thérèse Diamond à M. Richard Guimond, de notre paroisse.
Naissance:
A M. et Mme Jacques Rabouin, de Montréal, une fille baptisée: Marie, Rose-Alma, Rita.
St-Alexis-des-Monts
Naissances:
28 juin: Joseph, Jean, René, fils de M. et Mme Gaston Lemay (Anita Giguère).
8 juillet: Marie, Jacqueline, Carole, fiile de M. et Mme Réal Gervais (M. Lehoux).
10 juillet: Marie, Emilienne, Aline, fille de M. et Mme Jules Corriveau (Fernande Picard).
12 juillet: Joseph, Maurice, Paul, Daniel, fils de M. et Mme Gérard Larouche (Madeleine Julien).

Mariages:
11 juillet: Mariage de M. Bernard Leblanc, de St-Paulin, à Mlle Pierrette Fréchette.
11 juillet: Mariage de M. Grégoire Clément à Mlle Henriette Lavallée.

St-Justin
Décès:
Le 15 juillet, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Joseph-O. B.-Lafrenière, époux de feu Clara Carufel.
Mardi dernier eurent lieu les funérailles de M. Martial Brissette, âgé de 22 ans, fils de M. et Mme Hormidas Brissette, décédé accidentellement.
Naissances:
7 juillet: A M. et Mme Richard Lebeau (Marguerite Lemire) un fils baptisé: Joseph, Lucius, Clément.
8 juillet: A M. et Mme Hervé Gagnon (Jeannine Bouchard) une fille baptisée: Marie, Fernande, Monique.
6 juillet: A M. et Mme Florent Bellemare (Jeanne d'Arc Carufel) de Shawinigan, une fille baptisée: Marie, Raymonde, Renée.
8 juillet: A Lavaltrie, à M. et Mme Marcel Casaubon (Irène Comtois) est né un garçon.
Maskinongé
Baptêmes:
5 juillet: Marie, Danielle, Michèle, fille de M. et Mme Jérôme Lambert.
10 juillet: Joseph, Jacques, Gabriel, fils de M. et Mme Ferdinand Lacombe.

St-Didace
Mariages:
Le 11 juillet a été célébré le mariage de M. Hervé Germain, de Grand'Mère, à Mlle Andréa Lafrenière.
Le 18 juillet aura lieu le mariage de M. Gérard Brousseau à Mlle Valéda Désalliers, de St-Gabriel de Brandon.
Le 18 juillet, à St-Gabriel de Brandon, mariage de M. Marcel Charbonneau, de St-Norbert, à Mlle Yvonne Allard, autrefois de notre paroisse.
Ste-Ursule
Mariages:
Le 24 juin dernier eut lieu le mariage de Mlle Jeannine Lessard à M. Raymond Guinard, de Maskinongé.
Le 4 juillet avait lieu le mariage de Mlle Jeannine Béland à M. Roland Desharnais. Les nouveaux époux résideront à Lowell, Mass.
Prémont
Naissance:
12 juillet: A M. et Mme Ubald Michaud (Thérèse Paillé) un fils baptisé: Joseph, Jean-Marie.
Yamachiche
Décès:
Le 11 juillet est décédé à Montréal, M. J.-Arthur Lacerte, 65 ans, époux de Marie-Laurette Héroux. Funérailles à Yamachiche.
Mandeville
Baptêmes:
3 juin: A M. et Mme Camille Desrochers, une fille baptisée: Marie, Micheline.
10 juin: A M. et Mme Floris Beausoleil (Irène Bergeron) un fils baptisé: Joseph, Guy.
17 juin: A M. et Mme Roger Dauphinais, une fille baptisée: Marie, Marguerite, Micheline.
Décès
Le 15 juin est décédé subitement M. Joseph St-Jean, époux de Adia Desjardins.
Le 6 juillet eurent lieu les funérailles de Mme Hervé Beaudoin, née Albina Roy.

20% d'escompte sur tous nos télécouleurs 73

1 an de service gratuit

VOYEZ LA LIGNE COMPLÈTE DES TÉLÉCOULEURS 74

****

Télécouleur = Transistorisé

****

ZENITH SUPER CHROMACOLOR

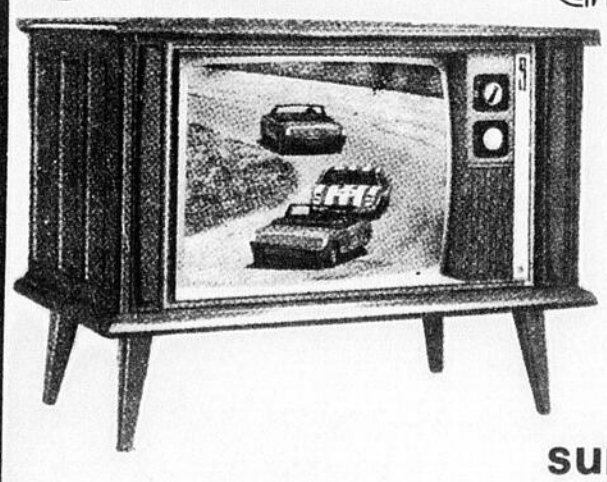

Nos prix sont imbattables.

Notre service est formidable

Réparation sur toutes marques

DES SPÉCIALISTES

Normand Radio T.V.

Jean-C Normand prop. — 228-4400
51 Grande Carrière, Louiseville.

on peut vaincre le cancer

Tél : 228-5312
Louiseville
Asphalte Enrg
Florent St-Yves, Prop.

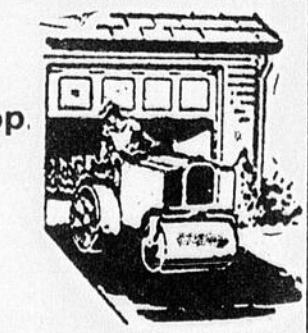

Spécialité :
Pavage d'asphalte
Pierre concassée
Sable-gravier
Excavation
Terrassement
Déneigement

Ouvrage garanti, estimés gratuits
163 Notre-Dame Sud, Louiseville, Qué.

J. Bruno Bergeron
ferblantier licencié

Entrepreneur en chauffage à air chaud, électrique ou à l'huile

Ventilation, climatisation, humidification, cheminée préfabriquée.

Estimation gratuite

Dépositaire des produits De Luxair
Financement à votre disposition
1440 rue Neveu — Ste-Ursule — Tél.: 228-3228

saint-léon

par Charlemagne Deschesnes

Réunion
Réunion d'information et d'inscription pour tous ceux qui désirent suivre des cours de niveau académique ou d'éducation populaire en septembre prochain. Mercredi 22 août, 7 hres 30 au Couvent de St-Léon.

Service de l'autel:
Voici la liste de ceux qui assureront le service de l'autel pour samedi le 25 août. Servants: Mario Rabouin — René Rabouin. Offrandes: Line Millette — Lucie Milette. Pour dimanche le 26 août à 10 heures a.m.: servants: Gilbert Lebel — Richard Julien — Diane Gagnon — Claire Gagnon. Offrandes: Francine Paquin — Jean-Pierre Paquin. Servants de semaine du 27 août au 2 septembre: Martin Vallières — Carl Paillé. Pour la messe de 8 heures a.m. dimanche le 26 août nous comptons sur les participants pour le service de l'autel.
N.B.: Si vous êtes dans l'obligation de vous faire remplacer téléphonez à Richard Julien au numéro 228-2414.
Sincères remerciements pour votre collaboration.

Attention les sportifs
Mercredi, à 8½ heures p.m. aura lieu à la salle du couvent, l'assemblée annuelle de l'Oeuvre des Terrains de Jeux de Saint-Léon.

A cette réunion il y aura élection des membres du bureau de direction. Votre présence est requise. Soyez nombreux.

Il nous fait grand plaisir de vous faire part, que M. Jacques Rabouin, président de l'O.T.J., gagnant récemment un montant de $112.10 à la Loto-Perfecta (Dans le désordre). C'était durant son voyage de noces. Beau cadeau n'est-ce pas? Sincères félicitations!

Projets de mariage:
Il y a projet de mariage entre: Reina Paillé, prof. fille majeure de Victorin Paillé et de Virgina Généreux et Jean-Paul Plante de St-Alexis, fils de feu M. et Mme Alphonse Plante. La bénédiction nuptiale leur sera donnée samedi le 25 août à 11 heures a.m. en l'église de St-Léon. Les futurs époux habiteront Saint-Alexis.

Meilleurs voeux de bonheur aux nouveaux époux.
Mariage:
Meilleurs voeux de bonheur à M. Louis Boisvert, autrefois de St-Léon, à l'occasion de son mariage avec Mme Côté de Trois-Rivières, de la part de ses parents et amis. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par l'Abbé Jacques Casaubon en l'église de Louiseville samedi à 4 heures p.m. dans la plus stricte intimité.

Les nouveaux époux habiteront 191 Lemay à Louiseville.

In Mémoriam:
Chère maman, vingt-cinq annees se sont écoulées depuis ton départ pour le ciel. Nos coeurs se souviennent de tes bontés envers nous. Seule la foi en Dieu adoucit notre peine.

De là-haut, veille sur nous et réunis nous pour l'éternel rendez-vous.
Votre fille, madame Josaphat Paquin, une prière, s'il vous plaît.

Bonne fête.
A l'occasion de son soixante-dix-huitième anniversaire de naissance, nous formulons des voeux de bonheur, de santé et de longévité à Madame Wilfrid Baribeau.

De la part de sa famille et de ses amis.

Voyages
M. et Mme Fernand Labrecque de Miami Floride de passage à St-Léon pour un mois chez M. et Mme Victorin Paillé. Ils en profiteront pour visiter leurs parents et amis de la région. Cordiale bienvenue dans notre localité.
M. et Mme Roland Marcotte de notre paroisse visitent plusieurs endroits encore cette année. Ils sont de retour d'un voyage d'une semaine à la Gaspésie et continuent de voyager vers le Lac St-Jean maintenant.
Bon voyage.
M. et Mme Armand Fourmir accompagnés de M. et Mme Paul-Armand Fourmir de St-Edouard sont de retour d'un séjour d'une semaine à Old Orchord, États-Unis.

Démantèlement d'un réseau de vol d'autos

(J.-G.B.) La Sûreté du Québec de Louiseville vient de procéder au démantellement d'un réseau de voleurs d'autos qui opéraient à St-Didace.

À la suite d'informations, l'agent Jean-Claude Turcotte interceptait une automobile Chevrolet qui avait subie certaines transformations peu appréciées du Ministère des finances. Les plaques étaient factices, l'enregistrement était faux, et le numéro de série n'était pas le bon.

Après quelques jours d'enquête, 4 automobiles étaient retrouvées au lac Victoria, à St-Didace. Les voleurs opéraient dans les bois avec le minimum d'équipement.

Les autos retrouvées avaient été volées à Montréal et une fois transportées à St-Didace, on interchangait les pièces, allant jusqu'à changer les amortisseurs et les tuyaux d'échappement, même un tableau de bord.

Les numéros de série étaient également changés et les enregistrements étaient falsifiés. Après le vol, tout ce qui se trouvait dans le coffre de l'auto était vendu.

Voleurs capturés
En plus de quatre autos déclarées volées, la SQ a saisi l'auto d'un des prévenus, une Pontiac Parisienne.

Jeudi dernier, les prévenus, M. René-Donat Paquin, 24 ans et M. Adrien Rondeau 19 ans, tous deux de Ville d'Anjou, comparaissaient en cour à Montréal. Tous deux possédaient déjà un dossier judiciaire concernant les vols d'autos.

Victimes
Deux des victimes étaient à Louiseville la semaine dernière pour identifier leurs biens, il s'agit de M. Yves Dansereault et de M. Robert Bousquet de Montréal. Pour M. Dansereault, c'est sa deuxième visite à Louiseville, et les deux fois, pour identifier son auto volée!

L'auto de l'une des victimes n'a pu être retrouvée, mais son propriétaire a reconnu ses roues, son tableau de bord, et d'autres pièces de son auto, lesquelles avaient été posées sur d'autres véhicules.

L'une des autos saisies n'avait pas été volée, mais appartenait à un parent des prévenus. Ces derniers y avaient installé un moteur et une transmission provenant d'une auto volée.

Lors de son enquête, l'agent Turcotte a reçu l'aide de ses confrères Gaudreault, Dumas et Lanoue pour mener à bien cette enquête.

Pour les agents de Louiseville, l'enquête est terminée et ce const les agents Lefebvre et Murphay de la Police de la Communauté Urbaine de Montréal qui étaient à Louiseville la semaine dernière qui continueront le travail.

D'après les informations reçues, les prévenus seront accusés de vol et recel d'autos à Montréal et Ville d'Anjou où une auto par jour est volée depuis le 21 juillet.

Mini réseau de voleurs d'autos
La semaine dernière la SQ de Louiseville mettait fin aux activités clandestines de voleurs d'autos qui opéraient dans la région de St-Didace.
À gauche de la photo, la Pontiac Parisienne appartenant à l'un des prévenus, au centre la Chevrolet qui a déclenché l'enquête et à droite, une Pontiac, qui sans être volée, était équipée d'un moteur et d'une transmission provenant d'autos volées.
Photo J.-G.B.

Appel d'offres
Huile à chauffage
Année 1973-1974

La Commission Scolaire Régionale des Vieilles-Forges demande des soumissions pour la fourniture de l'huile à chauffage pour les écoles suivantes:

Cap-de-la-Madeleine:
École polyvalente du Cap-de-la-Madeleine
École d'Initiation aux Services

Trois-Rivières:
École polyvalente De La Salle
École polyvalente Ste-Ursule
École Marie-Leneuf
Centre d'Éducation des Adultes
Pavillon de l'Automobile
École Ste-Angèle
École St-François Xavier
Centre d'Adaptation Scolaire
Résidence de la Terrière
École St-Patrice (filles)
Résidence Nicolas-Perrot
École Ste-Marguerite
Salle Ste-Marguerite
École Ste-Cécile

Trois-Rivières-Ouest:
École polyvalente Chavigny

Louiseville:
École polyvalente de Louiseville
École des Métiers

Les devis, documents contractuels et autres renseignements peuvent être obtenus au bureau de la Commission Scolaire Régionale des Vieilles-Forges (Service de l'Équipement) 3255, rue Foucher, Trois-Rivières.

Ces documents seront disponibles à compter du 10 août 1973.

Les soumissions (l'original et une copie), dans des enveloppes cachetées et adressées au soussigné, seront reçues jusqu'à 16:00 heures p.m., le 27 août 1973 et ouvertes le même jour à la même heure.

Le propriétaire ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni la plus haute, ni aucune des soumissions reçues.

Robert Lemieux
Directeur général

Pour la rentrée des classes
COMME EN TOUT TEMPS
LINGERIE LOUISE
Germain Lampron, prop.
350 - 2e rue Lagacé — Louiseville — Tél. : 228-5071
Nous habillons toute la famille aux meilleurs prix et nous avons en main tout pour la rentrée des classes.
Profitez du grand spécial sur toute la marchandise d'été.

Automobilistes
Viateur Rabouin, mécanicien d'expérience, annonce l'ouverture de son garage au 1071, rang Barthélemy, St-Léon. Tél.: 228-2329
Spécialités: "Tune-Up" - suspensions - mécanique générale.
Le meilleur service possible au meilleur prix.

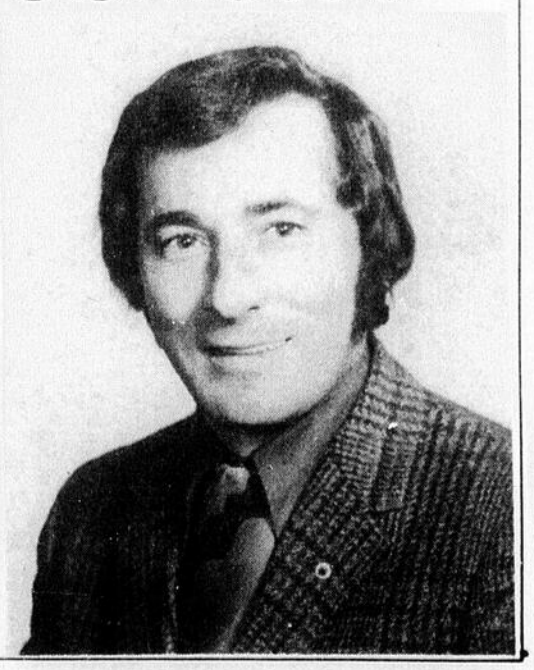

Selon le comité de résistance à la fusion

La Loi sur les fusions est dictatoriale

(J.-G.B.) Nous avons reçu la semaine dernière un communiqué de presse provenant de gens qui se veulent membres du Comité de Résistance à la Fusion.

Nous vous livrons le communiqué dans son texte intégral:

"La loi sur les fusions, telle qu'appliquée par la Commission municipale et par les fonctionnaires du ministère des Affaires municipales est dictatoriale, imprécise et s'inspire d'un esprit totalitaire que nous qualifions de dégoûtant.

C'est du moins l'opinion exprimé par le comité de fusion de la Paroisse de Louiseville, composé de MM. Paul-Emile Caron, Conrad Giasson, Léopold Gerbeau, Me Serge Gagnon, avocat et Lucien Béland.

D'ailleurs, le 15 août 1973, la Commission municipale de Québec est venue tenir une enquête publique à Louiseville au sujet de la fusion et quelques 600 contribuables intéressés ont manifesté leur indignation, leur révolte et leur dégoût devant les procédures en fusion avaient été entreprises par les fonctionnaires du ministère. Les gens de Louiseville ont exprimé leur opposition d'une façon tellement sérieuse et ferme que les deux Commissaires ont ajourné l'enquête après n'avoir entendu qu'une dizaine de témoins.

Quant à la population en général, elle a manifesté son désaccord en huant les commissaires et en applaudissant à tout rompre ceux qui s'opposaient. D'ailleurs, nous avons conscience que la Commission municipale est partiale, c'est-à-dire qu'elle fait le jeu du ministère et de ses fonctionnaires irréalistes. Nous n'hésitons pas à qualifier les Commissaires de la Commission Municipale de valets des fonctionnaires, de marionnettes insignifiantes qui passent leur temps à manigancer avec les officiers du ministère pour mieux "cuisiner" les fusions, c'est-à-dire pour mieux les imposer à la population et contre le gré de cette dernière.

D'ailleurs, nous n'hésitons pas à affirmer que de telles enquêtes publiques comportent certaines analogies avec l'enquête sur le crime organisé, en ce sens que la Commission municipale, le ministre Victor Goldbloom et ses fonctionnaires tentent par tous les moyens d'imposer une fusion contre le gré de l'immense majorité de la population. De telles manoeuvres de la part du gouvernement constituent, à notre sens, un hold up pur et simple.

D'ailleurs, le premier ministre Robert Bourassa a manifesté un comportement beaucoup plus rationnel que son ministre des Affaires municipales puisqu'il a lui-même décrété un moratoire sur les fusions impliquant des municipalités rurales.

Dans un télégramme envoyé récemment à des personnes intéressées et qui a été communiqué aux membres de la Commission municipale par Me Serge Gagnon, avocat de la Paroisse de Louiseville, le premier ministre assurait les municipalités du respect de ce moratoire et donnait instructions à tous les organismes du gouvernement, ce qui inclut la Commission municipale, de respecter INTEGRALEMENT le moratoire.

En conséquence, selon nous, le moratoire décrété par M. Bourassa ne peut être annulé que par lui-même. Il n'appartient pas, à notre sens, à des fonctionnaires de poser des gestes qui relèvent uniquement du chef du gouvernement.

Quant à la loi sur les fusions, elle constitue, à otre avis, un abus de pouvoirs et une tentative d'imposer par la force les fusions. Chez nous, la population s'est révoltée et ont exprimé leur dégoût à la Commission municipale.

Qu'ont apporté les fusions ailleurs? A Laval et à Longueuil, par exemple, ce n'est qu'augmentation de taxes et les services laissent à désirer.

Quant à nous, si le gouvernement veut nous imposer une fusion par la force, la population n'hésitera à prendre les moyens nécessaires pour résister à cette entreprise dictatoriale et totalitaire. Les fonctionnaires irréalistes s'apercevront alors qu'une population en furie mérite le respect."

Et le communiqué est signé:

Le Comité de résistance à la fusion par:

Paul-Emile Caron, Léopold Gerbeau, Conrad Giasson, Me Serge Gagnon avocat et E. Lucien Béland.

A Ste-Ursule

Un enfant écrasé par la moissonneuse de son père

(J.-G.B.) Jeudi dernier, le jeune François Béland du rang Beaupré de Ste-Ursule a connu une mort instantanée lorsqu'il fut écrasé par la moissonneuse conduite par son père.

La tragédie s'est produite sur l'heure du midi alors que le père, M. Jean-Paul Béland n'aurait pas aperçu son fils de deux ans près des roues du lourd véhicule. L'enfant aurait été écrasé par l'une des roues motrices et il aurait perdu la vie sur le coup.

Transporté d'urgence à l'Hôpital, le docteur Florent Caron n'a pu que constater le décès.

L'identification de la victime a eu lieu le soir même à la morgue Louis Richard de Louiseville en présence du coroner Me Pierre Leblanc qui aura a décider s'il y aura enquête du coroner ou tout simplement un verdic de mort accidentelle.

C'est l'agent Rosaire Gaudreault de la SQ de Louiseville qui fut chargé des constatations d'usage et de faire enquête sur cette tragédie.

saint-sévère

par Mme Jules Trahan

Réunion

Réunion d'information et d'inscription pour tous ceux qui désirent suivre des cours de niveau académique ou d'éducation populaire en septembre prochain. Jeudi 23 août, 7 hres 30 à l'Ecole de St-Sévère.

Cultivateurs mécontents de l'autoroute

(J.-G.B.) Depuis les débuts de la construction de l'autoroute, les critiques se sont fait entendre sur plusieurs sujets, l'état des routes, le bruit des camions, la poussière, etc.

À la dernière séance du Conseil, de la Paroisse, un autre genre de plaintes est parvenue au Conseil; il s'agit des ponceaux permettant l'écoulement des eaux de drainage des terrains situés au nord de l'autoroute.

Selon l'échevin Alexandre Cloutier, les ponceaux seraient plus élevés que le niveau des fossés de sorte que l'eau ne s'écoulerait pas.

Une résolution sera donc envoyée au Ministère de la Voirie et au Ministère de l'Agriculture pour faire corriger cette erreur avant que l'autoroute ne soit terminée.

Grande vente

Une maison spécialisée dans la fabrication d'appareils de protection contre les incendies offre aux municipalités des rabais appréciables sur tout achat d'équipement. Parmi les items soulignés dans l'offre de cette industrie de Pierreville, la Paroisse possède presque tout. De toute façon, des informations seront prises auprès des pompiers afin de se procurer ce qui serait nécessaire pour mieux protéger les citoyens.

Chèque de $86,000.00

Le trésorier de la Paroisse a reçu dernièrement un chèque au montant de $86,000.00 représentant la balance de la taxe de vente à être retournée à la municipalité.

La municipalité reçoit tous les mois environ $2,-000.00 et la balance est versée à la fin de l'année fiscale gouvernementale.

Le montant total en provenance de la taxe de vente élève à $116,000.00.

De l'eau

Un sujet qui revient à l'ordre du jour avec une régularité exemplaire, les demandes d'eau, ou autre problème concernant le prolongement du réseau d'aqueduc en Paroisse.

Dans le cas du secteur Loranger, la conduite doit être prolongée de 350 pieds et la Paroisse avait offert à la Ville d'effectuer les travaux sans frais.

La Ville accepte de la Paroisse qui verra à effectuer tous les travaux nécessaires et à procéder à l'installation des bornes-fontaines si nécessaire.

Relaxe et sois toi-même

Profitez de vos derniers jours de congés pour voir les spéciaux pour vous.

MERCERIE Robert Hébert
Confection pour Messieurs
LOUISEVILLE QUE

La Voici — La Vente

Pour faire place à de nouvelles marchandises plusieurs item seront liquidés. A vous de venir profiter des grandes réductions et spéciaux que nous vous offrons pour toute la famille.
Notre marchandise est trop considérable et variée pour énumérer ici les avantages que vous pourrez vous procurer à cette vente qui commencera jeudi matin: 8 heures et trente chez:

Mme Donat Croisetière
voisin de l'église
35 St-Joseph
Maskinongé **Tel.: 227-2055**

ENCAN

Vendredi le 24 août à 9 heures de l'avant-midi chez: **Philippe Dugré de Pointe-du-Lac. La ferme est située au no. 850 Rang St-Charles.**
Sera Vendu:
Un excellent troupeau laitier HOLSTEIN de 92 bêtes comprenant: 57 vaches laitières vêlant en tout temps de l'année, 9 sont enregistrées avec papiers, 7 taures de 2½ ans vêlant à l'automne, 14 taures de 1 an à 2 ans non saillies dont 9 sont enregistrées avec papiers, 14 génisses du printemps. Le troupeau est contrôlé par l'insémination artificielle depuis plusieurs années. Le QUOTA de lait nature sera aussi vendu.
Le roulant comprend:
1 BULK TANK UNIVERSEL capacité 4,800 livres. 1 trayeuse DE LAVAL NO 75,4 unités. Toute la machinerie agricole en très bon ordre, la plupart de marque OLIVER et très peu usagée sera aussi vendue. Raison de la vente: Expropriation. **N.B.:** La machinerie sera vendue dans l'avant-midi et les animaux vers 2 heures.
Colbert & Frère
Encanteurs Licenciés
Ste-Gertrude, Cté Nicolet
Tél.: 297-2711 - 297-2420

Cours de danses

Débutant dimanche, le 16 septembre
au 262, rue St-Laurent, Louiseville.
Pour inscriptions, avant le 12 septembre,
tél.: 228-4818 ou 228-5125
Cours de groupes - semi-privés - privés - pour les jeunes de 6 à 10 ans - 10 à 14 ans - 15 à 18 ans - jeunes adultes et adultes.

Professeurs: Marcel et Janet Dumont

saint-justin

Le Dr Camille Laurin à Saint-Justin

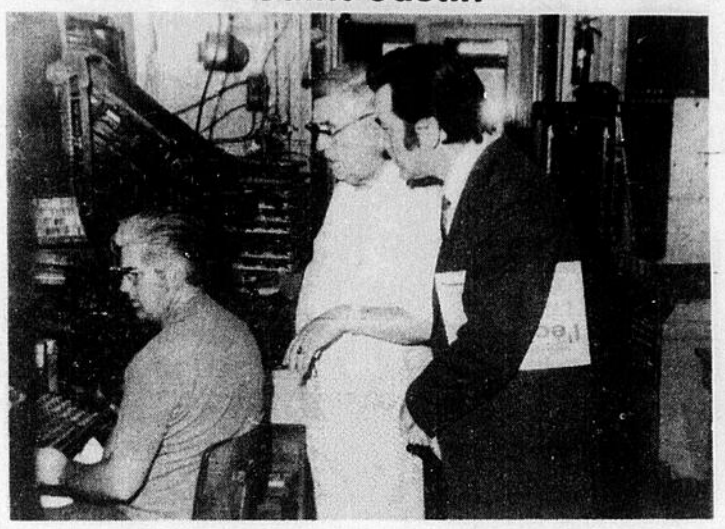

Le Dr Camille Laurin du Parti Québecois, député de Bourget, s'est rendu visiter les ateliers de l'Écho de Louiseville, soit l'Imprimerie Gagné de Saint-Justin, la semaine dernière.

Nous le voyons ci-dessus (à droite) en compagnie du président, M. J.-Ernest Gagné qui lui donne des explications sur le fonctionnment d'une linotype.

Enfin!

Depuis la semaine dernière, on a procédé à la pose d'asphalte dans le tronçon de route entre Saint-Justin et Sainte-Ursule, sur une distance d'environ ½ mille.

Depuis quelques années, cet événement était attendu et la réalisation complète ne manquera pas de réjouir grandement les usagers. Au nom de la population, nous remercions qui de droit.

De source officieuse, nous apprenons également qu'on poserait de l'asphalte dans la partie sur de la rue Clément. De plus, on songerait à réparer la rue Gérin entre le village et le Bois-Blanc et il paraît même qu'on songerait à ouvrir une nouvelle artère entre la rue Savoie et le Rang St-Joachim à St-Barthélemy.

Nous ne pouvons faire autrement que d'applaudir à ces projets...en autant qu'ils seront réalisés d'ici la prochaine élection car ce ne sont pas des promesses que nous voulons mais bien des réalisations.

Sortie des pompiers

Mercredi dernier, les pompiers de Saint-Justin ont été demandés pour aller combattre un incendie qui s'était déclaré chez M. Ernest Thibodeau du rang Ruisseau Plat à St-Edouard.

L'incendie aurait été occasionné par la foudre.

Gagnante

Mme Gaston Clément de notre paroisse a été l'heureuse gagnante d'un voyage à Paris organisé dans le cadre de la promotion Echo Voyage, grâce à la participation d'une quinzaine de maisons d'affaires de la région.

Au nombre des 15 finalistes, il y avait quatre personnes de Saint-Justin.

Vol de vaches.

Un vol inusité s'est produit, la semaine dernière, chez M. Robert Lemyre. Des voleurs se sont introduits dans son champ, ont abattu deux vaches, les ont débitées sur place pour ensuite s'en aller en apportant avec eux les quartiers de viande.

Un autre vol a également signalé, la semaine dernière, chez M. Vianney Bellemare où le ou les voleurs auraient syphonné de l'essence.

Balle molle

L'équipe féminine de balle molle de Saint-Justin a bien figuré la semaine dernière en écrasant Maskinongé au compte de 17-4 pour éliminer cette équipe de la course au championnat.

Notre équipe affronte le St-Barnabé en semi-finale. La première joute devait être disputée lundi soir dernier à Saint-Justin et la deuxième aurait lieu à Saint-Barnabé au cours de la semaine. Au moment d'écrire ces lignes, il nous a été impossible d'avoir plus de précisions à ce sujet.

Toutefois, nous tenons à féliciter nos porte-couleurs pour leur brillante performance tout en leur souhaitant bonne chance pour les joutes à venir.

De retour

Claude De Carufel est de retour chez-lui après un voyage d'une quinzaine en France dans le cadre des échanges Franco-Québecois.

Mme Walter De Carufel a réintégré son foyer après un séjour de quelques semaines dans un hôpital de Trois-Rivières.

Atelier de couture

Nous apprenons que M. Emile Lefebvre aurait aménagé un atelier de couture dans l'ancienne école, voisine de chez M. Bertrand Boulay.

Prochain mariage

On annonce pour le 25 août, le mariage de M. Denis Caumartin de Saint-Barthélemy, fils de M. et Mme Germain Caumartin, à Mlle Diane Alarie, fille de M. et Mme Maurice Alarie de notre paroisse.

Journée récréative: Ld Club Bouton d'Or de l'Atelier de couture D & M de Saint-Justin, organise pour samedi, le 25 août, une journée de détente genre pique-nique pour tous les employés anciens et nouveaux au Domaine Le Flambeau situé à Charette. Il y aura activités de toutes sortes.

Concert par l'harmonie de Louiseville

Jeudi soir, à 8:30 heures, au parc municipal de Louiseville, se donnera un concert par les membres de l'Harmonie de Louiseville. M. Arthur Doyon, directeur, nous informe que ce sera probablement le dernier de la saison. Donc, bienvenue à tous!
Admission gratuite.

MARCEL GUILLEMETTE
ENT. LICENCIE PLOMBIER - CHAUFFAGE
Spécialité :
Chauffage eau chaude - vapeur - air chaud
Réparation - Entretien commercial, industriel et résidentiel
830, Ste-Anne Yamachiche Tél. : 296-3351

sainte-angèle

par Mme Réal Lacoursière

Mini-feu

Mardi soir, dans le but de faire plaisir aux petits, M. le Curé a organisé un mini-feu d'artifice et un feu de camp. Les adolescents également y ont trouvé leur plaisir. C'est malheureux que la pluie soit venue gâter la joie de ces jeunes. Il faut souligner que M. le Curé se dévoue pour les petits; il a installé pour eux une piscine , des balançoires individuelles en plus de la grosse balançoire.
Nous devons lui dire un gros merci!

Clinique

De bébés vendredi le 24 de 2½ à 3 hres à la salle du couvent.

C'est facile

De découvrir l'âge de quelqu'un!
Quel âge avons-nous?
Voici la réponse: Si nous n'aimons pas les fleurs, ni les arbres, ni les oiseaux,
Si nous ne rions pas de bon coeur,
Si rien de nouveau ne nous intéresse,
Si nous n'osons plus rien entreprendre,
Si nous attachons plus de prix à notre confort qu'à un service à rendre.
Si nous nous plaignons au lieu de nous donner,
Si nous critiquons au lieu d'agir,
Si nous envions au lieu d'admirer...
Alors nous ne sommes plus jeunes, nous sommes même très vieux et la joie ne nous habite pas.
Mais si nous sommes apaisés et rayonnants,
Si nos yeux sont pleins de lumière,
Si nos oreilles sont pleines de mélodies,
Si notre coeur est dilaté,
Si nous sommes plus attentifs aux autres et enclins à l'amitié,
Alors quelque soit notre âge, nous sommes en pleine jeunesse!
Quel âge avez-vous?

Liturgie

Lun.: Service anniversaire Wilfrid Lesage par son épouse et ses enfants
Mar.: Ames abandonnées par une dame
Mer.: Colette Carle, offrandes
Jeu.: Alfred Baril par Mme Adrien Lacoursière
Ven.: Famille Louis Bergeronpar leur fille
Sam.: Mme Roméo Lessard, offrandes
Armanzo Plante par son épouse
Dim.: Willie Lacoursière par Edgar
Lampe du sanctuaire: Mme Donat Bellemare

sainte-ursule

par Mme Jean-Paul Baril

Prochain mariage

Roger Boulanger fils de M. et Mme Émile Boulanger de Charette et Carmen Lessard fille de M. et Mme Roger Lessard de Ste-Ursule.

Décès

Edouard Lessard, fils de feu Henri Lessard et de feu Marie St-Louis, décédé à l'âge de 84 ans et 7 mois.

François Béland décédé accidentellement à l'âge de 2 ans et 2 mois. C'était le fils de M. et Mme Jean-Paul Béland de Ste-Ursule.

Service d'accueil
Garde Paroissiale

Samedi le 25 août à 7:30 P.M. et dimanche le 26 août à 8:00 A.M.: Normand Thisdel — Maurice Paquin — Paul St-Louis — Jean-Claude St-Yves.
Dimanche le 26 août à 10:00 A.M.: Normand St-Louis — François Lessard — Paul Arseneault — Marc Lessard — Alain Bourque.

Réunion

Réunion d'information et d'inscription pour tous ceux qui désirent suivre des cours de niveau académique ou d'éducation populaire en septembre prochain. Mercredi 22 août, 7 hres 30 à l'Ecole Rinfret.

Épicerie J.-B.M. Lessard Licenciée
Détenteur des billets de Mini, Super, Inter-Loto et **Loto-Perfecta.**
Dépositaire de l'Echo de Louiseville.
Ste-Ursule — 228-4678

Voyage à Terre des Hommes

Un voyage pour garçons et filles de 12 ans et plus est à s'organiser pour Terre des Hommes, samedi le 25 août 1973, par autobus.
Départ du parc de l'église de St-Justin à 10h. a.m. et retour le soir vers minuit.
Passage: $3.00 aller et retour.
Pour réservations et billets, s'adresser à André Drainville, tél.: 227-4983.
Les jeunes, nous allons à Terre des Hommes!

MALBEUF EQUIPEMENT INC.
vendeur autorisé Case-David Brown
machinerie agricole et industrielle

David Brown 1210, 4 roues motrices
Transmission synchronisée : 12 vitesses avant, 4 vitesses arrière
Crabotage ou décrabotage en marche : à volonté 4 ou 2 roues motrices.

Case 660 :
Largeur de séparation de 40 pouces, élévateur à grain de 7 pouces, goulotte de décharge hydraulique (optionnelle), cueilleurs à maïs 2 et 3 rangs.

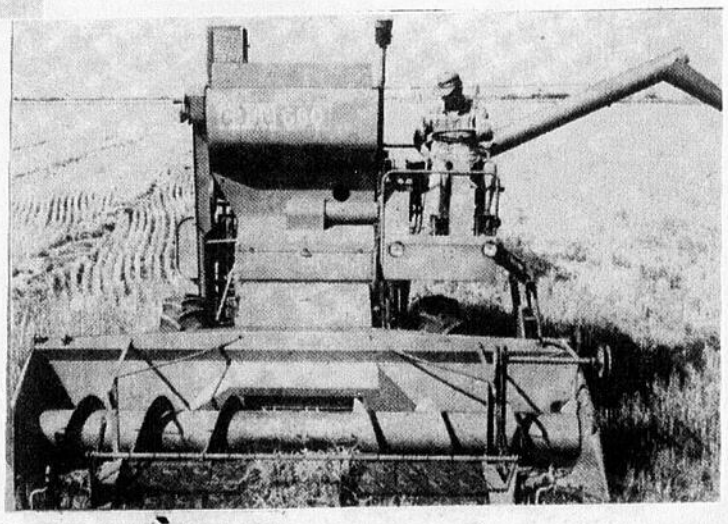

DOMINIQUE LAFRENIÈRE représentant
Tél.: Bureau: 228-4592 et 296-3366 (ligne directe Trois-Rivières)
Résidence: 227-2051

le carnet mondain

Mme Annette Trudel

Pèlerinage au Calvaire de St-Elie de Caxton

Dimanche, le 26 août 1973, il y aura pèlerinage au Calvaire de St-Elie de Caxton. Les paroissiens de Louiseville sont invités à y prendre part.

Le Chemin de la croix se fera à 2 hres p.m. Il sera suivi de la vénération de la Relique de la Vraie Croix. A 3 hres, il y aura Célébration eucharistique sur la montagne.

Cordiale Bienvenue à tous.

Voeux de bonheur

Nos meilleurs voeux de bonheur, à M. et Mme Emile Sicard qui célébreront samedi leur 30ième anniversaire de mariage.

Une messe sera célébrée en l'Eglise paroissiale, à 4 h. de l'après-midi.

Baptêmes

A M. et Mme Michel Bourassa (Micheline Vallières) est baptisée une fille sous les prénoms de Marie, Lucienne, Josée.

A M. et Mme Bernard Lambert (Florence Lambert) est baptisée une fille sous les prénoms de Marie, Aline, Sylvie.

A M. et Mme Jean-Marie Lemay (Louise Noël) est né un fils sous les prénoms de Joseph, Sévère, Martin.

A M. et Mme André Filteau (Marielle Dicaire) est née une fille sous les prénoms de Marie, Denise, Anny.

A M. et Mme Réal Couture (Denise Mondou) est baptisée une fille sous les prénoms de Marie, Suzanne, Lysanne.

A M. et Mme Donald Simard (Madeleine Bellerive) est baptisée une fille sous les prénoms de Marie, Lise, Sylvie.

A M. et Mme Guy Doyon (Marie, Andrée Touzin) est baptisée une fille, sous les prénoms de Marie, Martine, Julie.

Mariages

M. Jacques Robitaille, de Ferme-Neuve, et Mlle Yolande Plante, fille de M. et Mme Maurice Plante de Louiseville.

M. Yvon Bellemare fils de M. et Mme Mandoza Bellemare de Louiseville, et Mlle Johanne Jalbert, fille de Mme Roger Jalbert de Montréal.

M. Charles Gravel, fils de Mme Georges-Etienne Gravel, et Mlle Danielle Désilets, fille de M. Roland Désilets de Shawinigan.

M. Ghislain Houle, fils de Mme Fernand Houle de Trois-Rivières, et Mlle Hélène Lincourt, fille de M. et Mme Gérard Lincourt de Maskinongé.

Réunion

Réunion d'information et d'inscription pour tous ceux qui désirent suivre des cours de niveau académique ou d'éducation populaire en septembre prochain. Lundi 27 août, 7 hres 30 à la Polyvalente de Louiseville.

saint-alexis

par Aurèle PLANTE.
et Mme Clovis DUPUIS.

Les 25 et 26 août.

Tournoi de Balle-Molle à St-Alexis. Environ seize équipes seront présentes et elles désigneront elles-mêmes leur classe (A ou B) en gagnant ou perdant la première partie.

De nombreuses bourses seront attribuées dont une de $125. au gagnant de la classe A, $100. pour le finaliste et $30. au semi-finaliste. Dans la classe B, $100. au gagnant, $75. au finaliste et $20. à l'équipe semi-finaliste. Ces bourses sont données par l'agent Molson de la région, Monsieur Georges Roy.

Un souper et une soirée de danse en plein air succèderont aux joutes de balle-molle où seront remis bourses et trophées. Le tout se déroulera au terrain de baseball de St-Alexis.

On demande aux équies de s'inscrire le plus tôt possible, soit avant le 23 août, en écrivant au Service des Loisirs, de St-Alexis, au soin de Monsieur Aurèle Plante, 291 Ste-Anne; ou encore, en lui téléphonant à 265-2873.

LA CROIX-ROUGE
à toute heure à l'oeuvre

Amélioration des Loisirs

Semaine du 13 au 17 août.
Baseball
Pee-Wee (Semi-finale 2 de 3):
13 août: St-Bernard 7
Eco 6
Etoiles: (St-Bernard) Louis Plante
(Eco) René Lemay.
Mosquito (Semi-finale 2 de 3):
14 août: Expos 9, Braves 6.
Etoiles: (Braves) Luc Dupuis
(Expos) Pierre Bellemare.
16 août: Met 12, Cubs 5;
Etoiles: (Mets) Yvan Lemay H.P.
(Cubs) René Julien.

Belle-molle féminine:

Mercredi 15 août 73, Jocelyne Goudreau 9, Micheline plante:14, Lauceuse gagnante Lyne Poulin, lanceuse perdante: Jocelyne Goudreau, étoile des vainqueurs: Micheline Plante étoile des vaincues: Monique G. Lemay.

Vendredi 17 août 73

Claire Arseneault: 10, Renée Johnson: 9, lanceuse gagnante: francine Tremblay, lanceuse perdante: Hélène Goudreau, Etoile des vainqueurs: Francine Frappier, étoiles de vaincues:nThérèse Constantin.

Balle-molle masculine:

Joute du 14 août 73.
Louis Frappier: 5, Stanley Johnson: 4, lanceur gagnant: Louis Frappier, lanceur perdant: Gérald Plante. Etoiles des vainqueurs: René Frappier, étoile des vaincus: Ghislain Plante.
Joute du 16 août 73
Bruno Poudrier: 7, Maurice Lafrenière: 18. Lanceur gagnat: Pierre Bergeron, lanceur perdant: Roger Morin. Etoile des vainqueurs: Pierre Bergeron, étoile des vaincus: Bernard St-Onge.

Vente d'août
avant la rentrée des classes.
Occasion unique d'économiser pour toute la famille.
S. Dubé Chaussures
52 St-François Xavier, Louiseville, 228-4844

Venez voir les nouvelles "JOHNSON" 74

Les modèles 1974 sont en montre. Nous avons une petite quantité de modèles 1973 à prix réduits.

HÂTEZ-VOUS
Venez là où il y a du service.

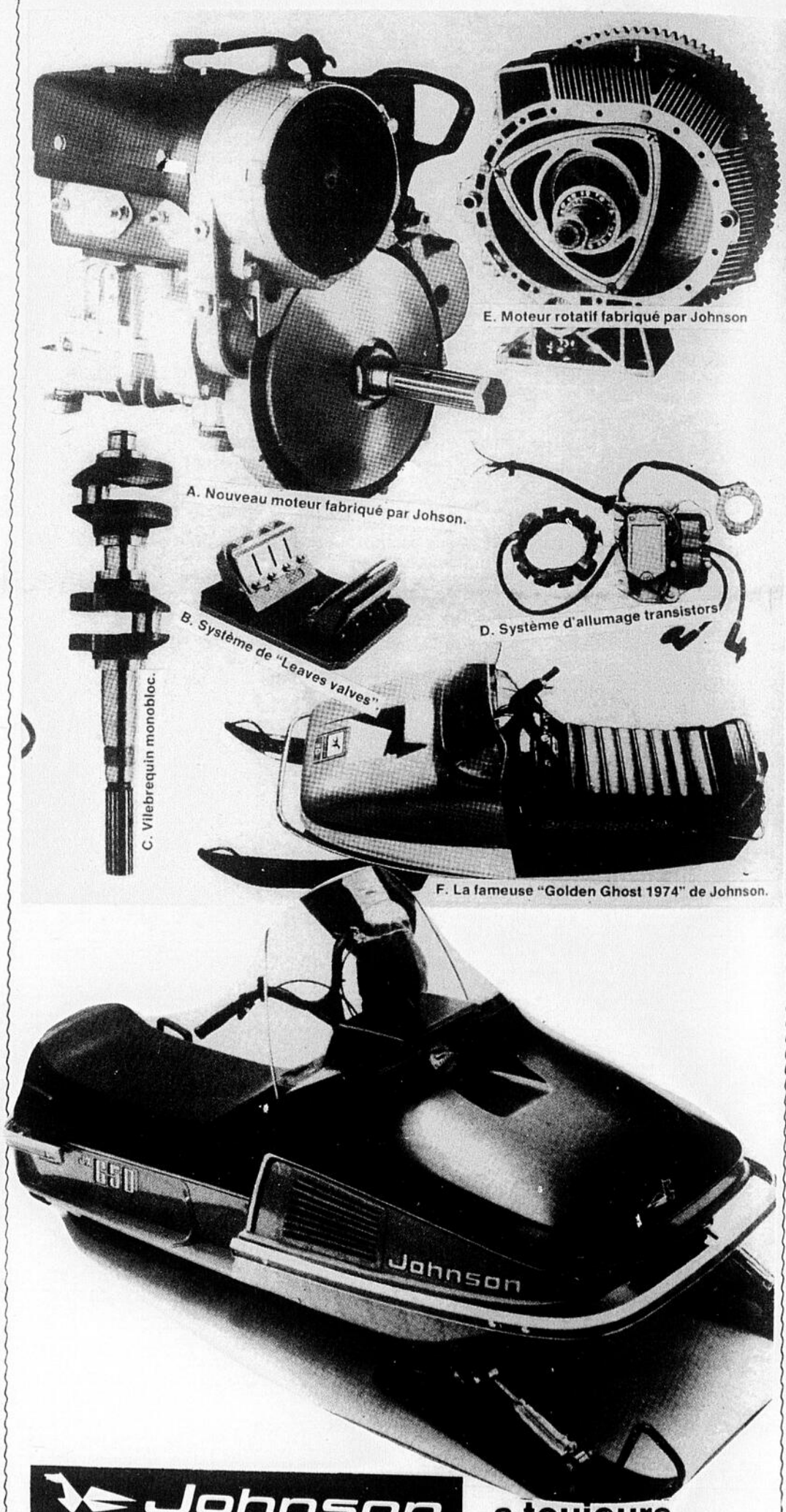

Johnson a toujours des nouvelles idées.
Venez vous en rendre compte à la
MARINA J.-P. BUISSON
821, rue Notre-Dame Sud, Louiseville, Tél.: 228-4654

maskinongé

Par Mme Léo Vermette

Liturgie Dominicale:
Samedi le 25 août à 7.30 heures
Lectrice: Mme Claudette Lessard
Quête: M. Odilon Lebrun et M. Philippe Lebeau

Dimanche le 26 aout a
9.30 heures Lectrice: Mme Albert Bastien
11.15 heures Lectrice: Mme Gérard Rinfret
5 heures Lectrice: Nicole Lesage
Servants à 11.15 heures Louise et Jocelyn Rinfret
Quête à 11.15 heures MM. Gaston et Gérard Rinfret
Servantes à 5 heures Francine Déziel et Nancy Constantin

Attention Taxes
Aux propriétaires et locataires de la paroisse qui n'avez pas encore payé vos taxes, évitez-vous des frais d'envoie et de poste en les payant d'ici le 1er septembre 73.
J. Lafrenière, sec.-trés.

Remerciements de la Caisse Populaire
La direction de la Caisse Populaire remercie de tout coeur tous ceux qui ont participé à la journée olympique de quelle que façon que ce soit:
Grâce à vous tous ce fut un succès!

Remerciements de la Croix Rouge
Le Comité paroissial Mme Jean Béland et ses aides remercient toutes les personnes qui ont répondu à leur invitation lundi dernier lors de la clinique annuelle.

Ajustement des carabines:
A Louiseville, mercredi et jeudi les 22 et 23 août Rang de la Carrière chez Roger Bergeron. De 13 heures p.m. au coucher du soleil.

Va et vient:
Mme Albert Bastien est de retour d'un séjour à Rimouski chez son fils.

Prompt rétablissement
A Mme Jacques Lajoie hospitalisée à l'hôpital Notre-Dame de Montréal pour intervention chirurgicale; de la part de tous ses parents de Maskinongé.
Mme Lajoie est l'épouse du rédacteur sportif à l'Echo de Louiseville.

UN AVOCAT VOUS PARLE

par Me Serge Gagnon Avocat

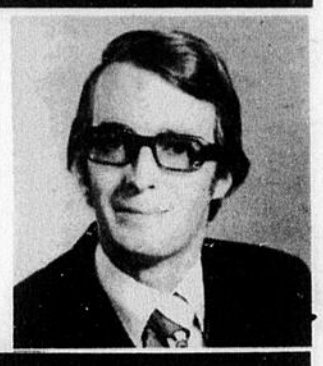

Coup de théâtre

La notion d'indécence varie avec les circonstances de temps et de lieux. Souvent, ceux qui font un tel spectacle ne le considèrent pas indécent alors que ceux qui le subissent peuvent y découvrir des éléments d'indécence. C'est un critère purement subjectif, semble-t-il.

Quoiqu'il en soit, le Code Criminel traite lui aussi des représentations théatrales indécentes. Souvent, les policiers vont interrompre une représentation théâtrale en raison de son caractère immoral. Cela ne se produit pas fréquemment dans les centres ruraux mais on entend souvent parler que l'escouade de la moralité de certaines villes importantes effectuent des "descentes" dans tel ou tel établissement.

En effet, le Code pénal édicte ceci: "Commet une infraction, quiconque, étant locataire, gérant ou agent d'un théâtre, ou en ayant la charge, y présente ou donne, ou permet qu'y soit présenté ou donné, un spectacle, un divertissement ou une représentation immorale, indécente ou obscène". "Commet une infraction, quiconque participe comme acteur ou exécutant, ou aide en n'importe quelle qualité à un spectacle, à un divertissement ou à une représentation immorale, indécente ou obscène, ou y figure de la sorte, dans un théâtre"

Une représentation théâtrale est un divertissement donné dans un endroit public que l'entrée y soit gratuite ou non.

Ainsi, les Tribunaux ont jugés qu'une danse ou l'accusé fait des gestes suggestifs et provoquants et où elle mime l'acte du mariage est une représentation théâtrale immorale.

Evidemment, il appartient au juge de se prononcer sur le caractère indécent. On comprend facilement que le jugement du juge soit conditionné par le lieu, l'époque, la nature des moeurs et le contexte social. Ce qui était indécent il y a 25 ans ne le serait pas nécessairement de nos jours.

Enfin, un tel spectacle peut valoir à son auteur un emprisonnement maximal de deux ans.

Q.: Pourquoi un nouveau Code de plomberie au Québec ?

R.: Le Code actuel, mis en vigueur en 1964, ne répondait plus aux techniques modernes de la construction et ne tenait pas compte des nouveaux matériaux et appareils de plomberie.

ZENITH 1974

Entièrement transistorisé

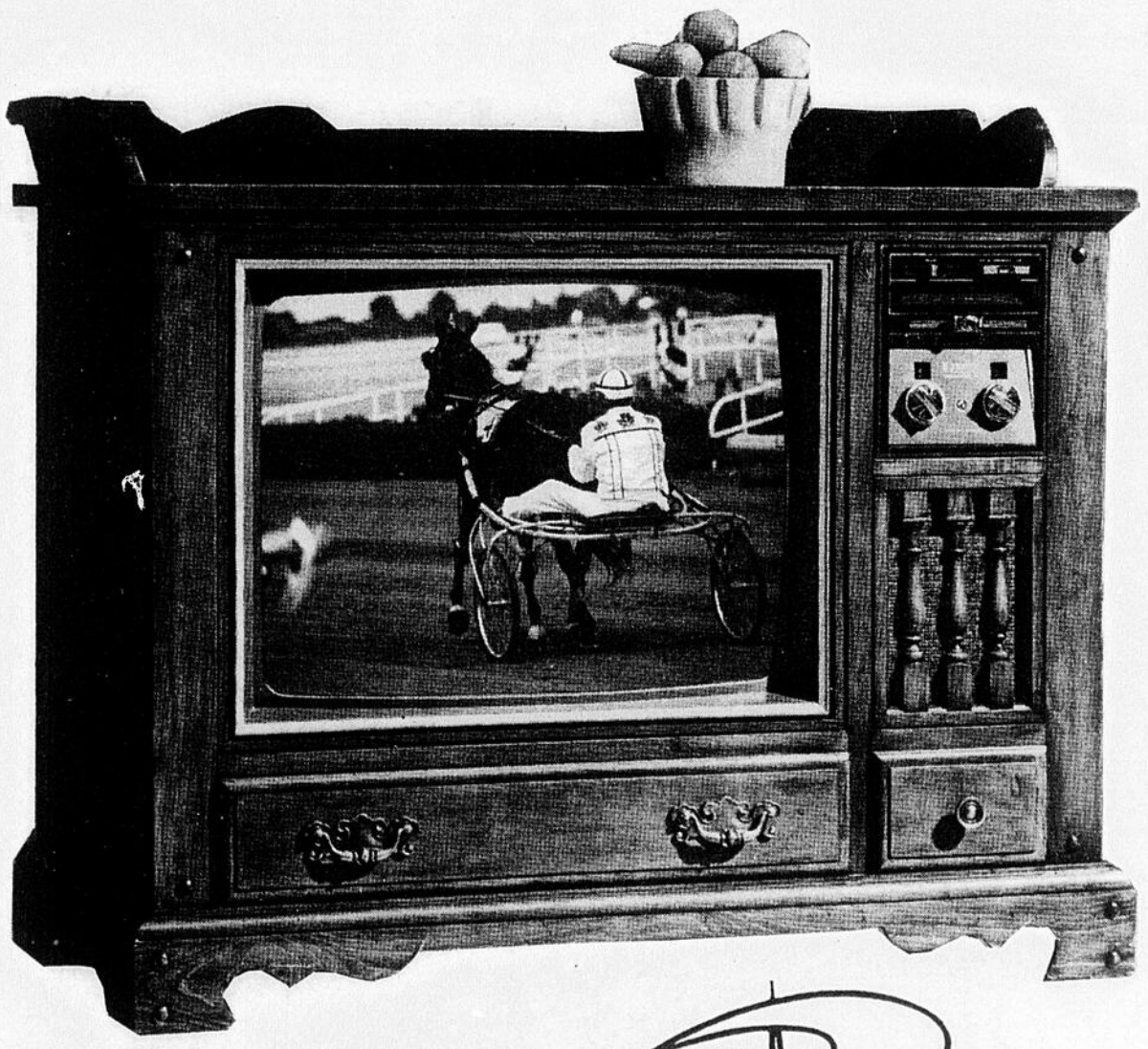

Votre magasin
J.L. LAFRENIÈRE
& FILS INC.

Prestige

Meubles et appareils électriques
88, rue St-Laurent — Maskinongé — Tél.: 227- 2223

vous offre la collection complète des modèles 1974.
Toujours à meilleur prix
et à meilleur service, par des techniciens diplômés.
2 ans de GARANTIE sur la lampe écran.
1 an de GARANTIE sur toutes les autres pièces.
1 an de service gratuit.

Restaurant
chez
BO-BOULE

Rendez-vous
des sportifs
Tél.: 227-2022
43 St-Joseph
Maskinongé

Cours de danses sociales

Salle Réal Croisetière

Cours donnés par M. et Mme Robert Sauvageau, membres de la Fédération des Loisirs de Danse du Québec. Dimanche, le 9 septembre, à 1:00 heure p.m. pour les élèves commençant leur troisième série de cours. À 3:00 heures p.m. cours pour les débutants.

Pour inscriptions et informations Mme Réal Croisetière, tél.: 228-2454. Pour cours privés seulement tél.: 227-4870.
Bienvenue à tous!

Adressez-vous en toute confiance à
La Teinturerie ST-LAURENT
QUE CE SOIT POUR :
• NETTOYAGE — • TEINTURE
• PRESSAGE OU LAVAGE DE CHEMISES
Au service de Louiseville et du Comté depuis 27 ans. 43 années d'expérience pour mieux vous servir.

131, ST-AIME (rue de la gare) · 228-4477 — LOUISEVILLE

MARCHÉ ST-LAURENT LTÉE

"Mon voisin"

Nos prix sont sujets

Prière de vérifier nos spé

ETRO

90 Ste-Elisabeth Louiseville

Ce n'est pas loin et les prix magiques ça me convient

Conserves - café - sucre - céréales - pâtes alimentaires - bière - liqueurs - savon -

Vinaigre "Métro" 128 oz	.65	Sauce hot chicken "Métro" 14 oz	.19
Biscuits soda "Métro" 2 lbs	.74	Gelée "Métro" assortie 3 oz	.11
Confiture de fraises "Métro" avec pectine 24 oz	.59	Jus de pommes "Métro" 48 oz	.39
Cristaux à l'orange "Métro" cello de 5 sachets 3.4 oz	.69	Blé d'Inde en grains "Métro" 12 oz	.21
Savon en poudre "Métro" 4 lbs	.99	Papier de toilette "Métro" cello de 6 r.	.79
Essuie-tout "Métro" cello de 2 r.	.59	Crème glacée "Métro" ½ gallon carton	.79
Liqueur "Kiri" 30 oz 6 pour	.95	Ketchup "Métro" 15 oz	.32
Café "Métro" régulier sac de 16 oz	1.08	Fèves jaunes "Idéal" coupées choix 19 oz	.28
Pois verts "Avon" assortis, choix 19 oz	.27	Pêches "Del Monte" en demies 28 oz	.45
Tomates "Libby's" choix 28 oz	.35	Fromage "Cheez Whiz" 16 oz	.87

Les viandes

Le département à Rol

Épaule de proc fumé "Merite" genre picnic 5 à 7 lbs	.83 lb
Cuisses de poulets, "Chanteclerc" congelés boîte de 5 lbs	$3.79
Poulet frit pané, "Flamingo" complet, 2.1 lbs coupé en 9 morceaux cuits	$2.99
Pizza "Merite" toute garnie avec saucisson pepperoni 15 oz	.89
Saucisses au porc "La Belle Fermière" 1 lb	$1.09
Jambon cuit tranché "La Belle Fermière" 6 oz	.99

Sauciss
"Hygrad
sans pe

Sauciss
"Hygrad
tout bo

Haut de
de porc

Croque
"Boeuf

Fesse c
"Merite
découe

Fesse
import
Nouve
4 à 6 lb

RABAIS ECLAIR

t sujets à changements...

r nos spéciaux affichés en magasin

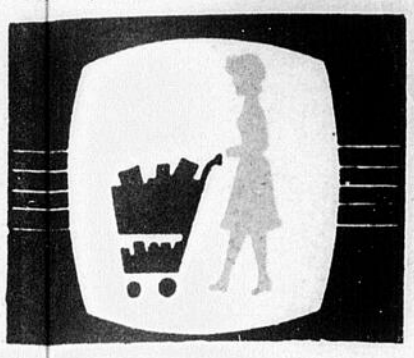

es

à Roland

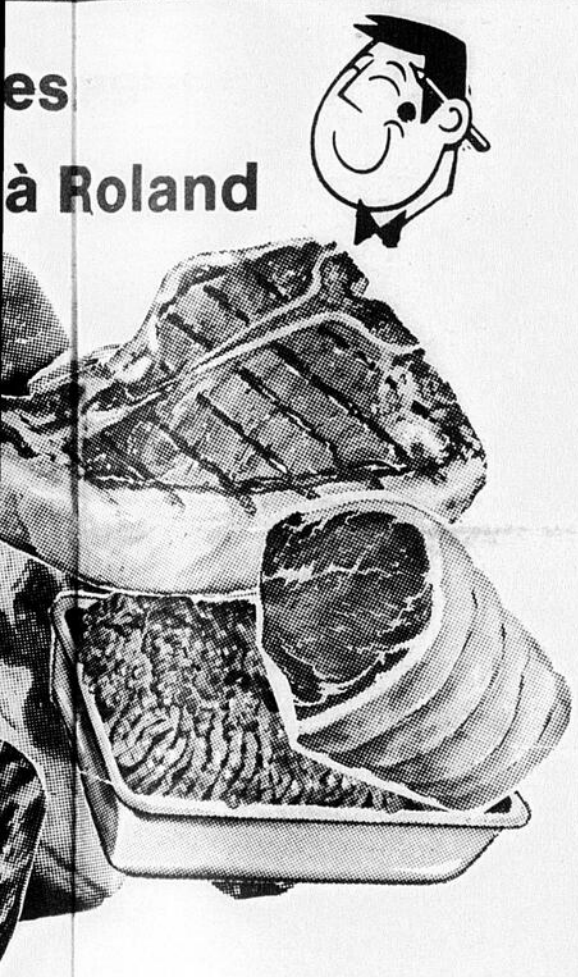

Saucisses fumées "Hygrade" sans peau 1 lb .95

Saucisson salami "Hygrade" tout boeuf 10 oz $1.05

Haut de pattes de porc congelé .59 lb

Croquettes de veau "Boeuf Merite" congelées .99 lb

Fesse de jambon "Merite" prêt à servir, découenné 1.06 lb

Fesse d'agneau, importé de Nouvelle Zélande, 4 à 6 lbs $1.19 lb

MON VOISIN METRO

C'est mon Marché Bon Marché !

Fruits et légumes

Melon d'eau "États-Unis" de 14 à 18 lbs .99

Raisins verts Californie .48 lb

Oranges "Outspan" sud africaines .79 la douz.

Poires "Bartlet" Californie 3 lbs .89

Concombres Québec 3 pour .19

Prunes "President" Californie .48 lb

Piments verts du Québec .33 lb

F	M	A	J	U	S	C	U	L	E	U	E	L	L	E	R	E	U	Q	E
N	I	E	M	E	T	T	R	E	A	A	E	C	N	E	G	E	R	C	E
O	R	T	B	A	T	I	R	U	U	E	L	I	A	N	E	E	N	M	E
I	R	E	S	A	R	E	N	A	D	B	O	L	D	I	H	A	R	T	N
T	E	E	N	E	V	E	U	E	A	M	P	C	F	E	S	E	C	O	E
A	N	N	E	A	G	I	N	R	C	A	O	E	B	I	T	E	I	M	T
D	O	N	N	L	F	I	N	I	E	L	N	D	D	T	L	T	A	N	N
N	M	E	O	E	I	O	D	O	C	F	O	E	E	A	A	L	E	O	E
O	E	I	I	T	E	C	R	P	I	M	M	R	I	M	C	R	Y	I	M
F	N	L	S	E	R	T	O	P	A	S	G	D	R	E	U	E	O	T	E
N	O	I	S	I	C	E	D	D	D	E	A	I	R	E	A	S	D	A	V
N	P	S	E	N	O	E	A	I	R	E	F	C	L	C	E	O	N	T	I
O	A	E	R	T	S	I	S	P	L	N	V	L	C	R	R	P	O	N	T
S	U	R	P	T	R	P	A	A	O	O	I	A	E	O	O	S	I	E	U
I	S	B	I	E	O	T	N	C	R	A	L	I	S	L	E	I	T	S	C
A	E	N	C	S	E	I	L	A	V	M	L	I	O	T	C	D	O	E	E
R	E	T	I	R	G	A	C	A	I	B	E	B	R	E	E	E	M	R	S
O	A	T	N	I	M	I	R	E	A	R	A	A	A	R	O	N	R	O	P	N
L	I	E	R	E	T	T	F	R	A	I	C	H	E	U	R	P	R	E	O
F	L	O	R	E	N	C	E	E	D	A	L	E	M	R	A	M	P	R	C

GRILLE NO 40

Un mot de 7 lettres — Bâtiment

A
Aaron
Accalmie
Apôtre
Aréna
Audace

B
Bâtir
Brésilienne

C
Carte
Cinérama
Clamer
Confirmation
Consécutivement

D
Décision
Déclic
Cestiné
Dévaster
Diabolo
Dialecte
Digestif
Dispositif
Docile

E
Emettre
Erablière
Eteint

F
Flambeau
Floraison
Florence
Fondation
Fraîcheur

H
Hebdomadaire

L
Liane

M
Majuscule
Médisance
Ménopause
Monopole

N
Neveu

O
Occasion
Ocre
Ondoyé
Original

P
Paternel
Prédisposer
Pression
Poireau
Profaner
Promotion

Q
Querelle

R
Réclame
Rectal
Régence
Regrette
Renom
Représentation
Rosier

T
Terme
Travailleur

V
Voracité

L'OFFICE DE LA LANGUE FRANÇAISE PRÉSENTE

Délima

TEXTE L-P BEGUIN DESSIN R HUNTER

Comme un poisson dans l'eau... - Les poissons... et Rosaire n'ont qu'à bien se tenir. Délima reste vigilante. Si Rosaire dit casting pour "lancer" (pêche au lancer), s'il parle de rod au lieu de "canne à pêche", et d'appâter un hameçon au lieu "d'hamorcer un hameçon", vous pouvez être certain que Délima le lui fera remarquer immédiatement.

saint-barthélemy

par Mme Benoit Laurendeau

Heureux anniversaire
Meilleurs voeux de bonheur et de bonne santé à Mme Louis-Joseph Gervais du Manoir de Berthierville qui a eu 91 ans.

De la part de ses parents et amis

Frère Arthur Barrette F.C.
Le 31 juillet dernier, le Frère Arthur Barrette revenait en terre Québecoise.

Ces deux dernières années, il se dépensa comme Missionnaire du Ruanda en Afrique Centrale. En plus de l'enseignement, il monta un bibliothèque en cette sphère lointaine.

Au cours de son passage, nous célébrons ses

25 ans de profession religieuse.

A cette occasion, les membres de sa famille lui offrent leurs voeux de bonheur, de santé et de persévérance.

Vers la mi-septembre, le Rév. Frère retournera en terre Africaine. Nous profitons pour lui souhaiter un heureux retour et un succès des plus fructueux auprès du peuble Ruandais. Nous le félicitons pour ce 25ième anniversaire de dévouement et de mérites et nous lui souhaitons un heureux séjour auprès de ses parents et amis de sa paroisse natale.

Mariage: Paradis-Coulombe.
Samedi, le 18 août à 4 heures fut bénit le mariage de Mlle Nicole Coulombe, fille de M. et Mme Hubert Coulombe (Juliette Degrandpré) et M. Jean-Guy Paradis, machiniste, fils de M. et Mme Armand Paradis (Georgette Morel, de St-Norbert.

Fille d'honneur: Mlle Danielle Coulombe, soeur de la mariée, accompagnée de M. Claude Dauphin.

Bouquetière: la jeune Nathalie Paradis, soeur du marié. Le frère du mariée accompagné de son épouse: M. et Mme Gaétan Paradis de St-Charles de Mandville servirent la messe. L'Épitre fut lu par M. Yves Coulombe, cousin de la mariée.

Le chant fut exécuté par Mme Jean-Jacques Bruneau de Maskinongé accompagnée à l'orgue par Mlle Claire Laferrière.

La réception eut lieu à l'Hôtel Lebrun de Berthierville. Les mariés partirent en voyage de noces dans les Laurentides. À leur retour ils habiteront Montréal, nous leur souhaitons tous nos voeux de bonheur.

Remise des trophées
La présente semaine vient marquer la fin de la saison au terrain de jeux.

Le tout doit se couronner par une soirée populaire, jeudi le 23 août. A l'intenion de leurs parents et du public, les jeunes offriront une exposition de leurs travaux d'été. Le spectacle comprendra également la remise des trophées gagnés par les jeunes au cours de l'été et un programme d'amateurs.

Dès l'ouverture du terrain, les jeunes ont fabriqué des tags qu'ils ont vendus à leurs parents et amis. Grâce à la générosité de ces derniers, nous avons recueilli le joli montant de $47.00. Cet argent servira pour l'achat des trophées.

C'est un rendez-vous jeudi soir à 8 heures à l'école Dusablé. Nous vous attendons.

SUPER VENTE ANNUELLE

CHEZ ROGER MILOT

AU 140 NOTRE-DAME
YAMACHICHE
TÉL : 296-3944

débutant demain, le 23 août
jusqu'au 1er septembre

CHAUSSURES

DE NOMBREUX SPÉCIAUX POUR TOUTE LA FAMILLE

notre stock d'AUTOMNE EST MAINTENANT ARRIVÉ

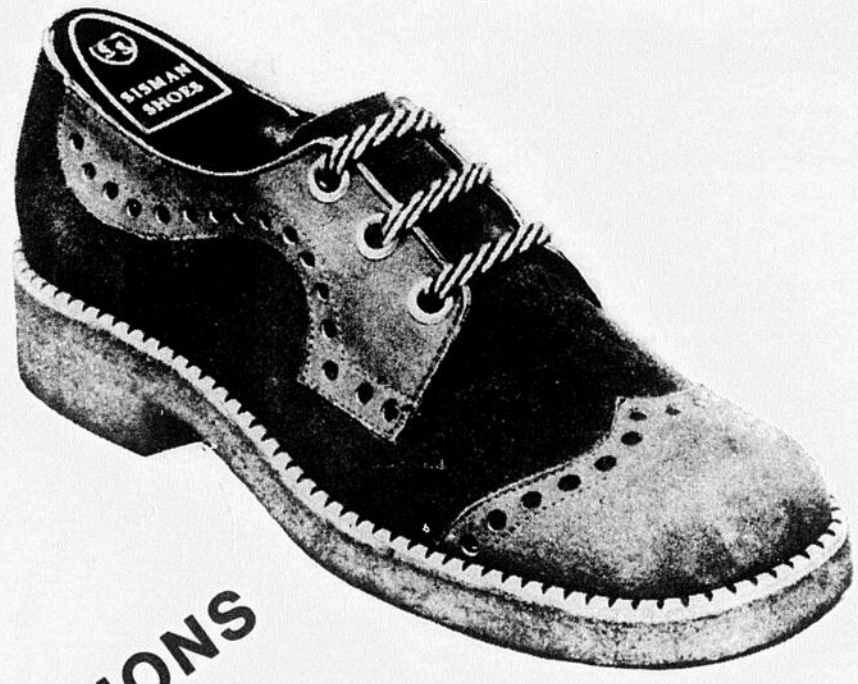

RÉDUCTIONS

TRÈS GRANDES

SPÉCIAL SUR SOULIERS DE MARQUE "ADIDAS" A $14.77

Insolences d'une caméra

ILLUSION D'OPTIQUE

Non, c'est bien le trottoir qui est plus bas que la rue. Comme les ingénieurs ne se trompent pas, on a répondu que c'était la rue qui était trop haute. La rue existe pourtant depuis déjà plusieurs années. Peut-être même qu'elle existait avant l'ingénieur!

Photo J.-G B.

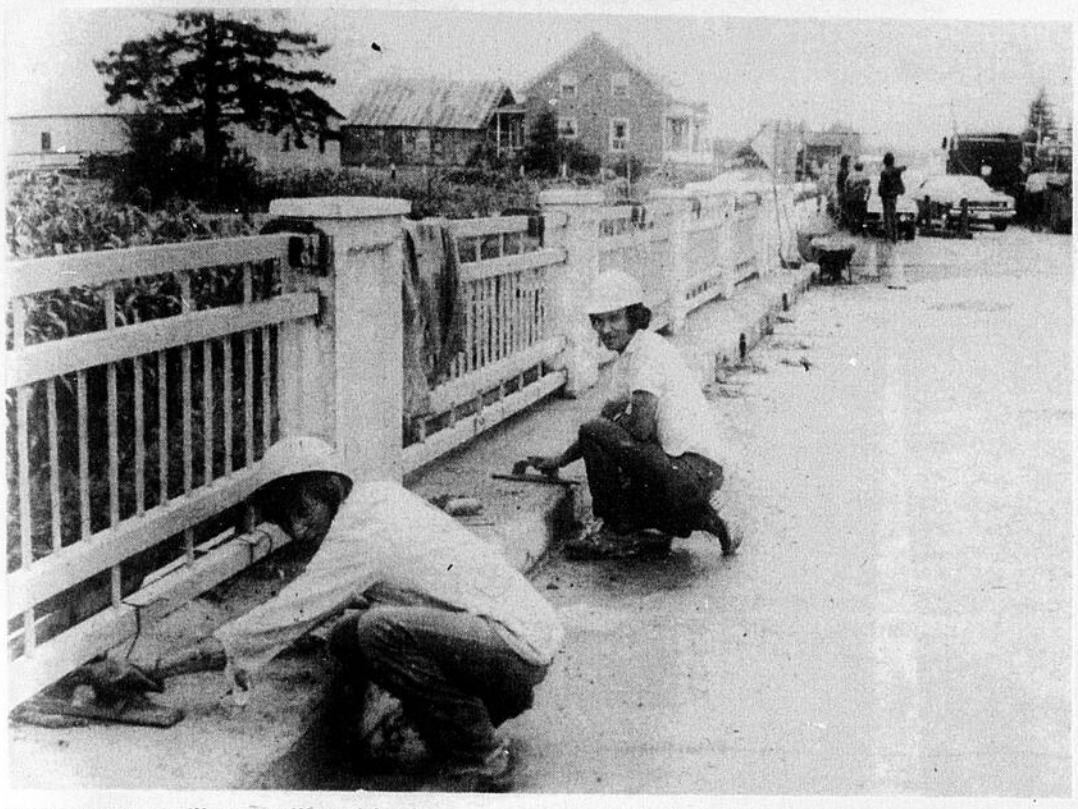

N'est-ce pas qu'ils travaillent bien!
Qui a déjà dit que les " gars de la Voirie " ne travaillaient pas?

Photo Morin

Êtes-vous sportifs?
Si oui, vous avez encouragé les jeunes qui sollicitaient votre générosité la semaine dernière. Les argents recueillis serviront à défrayer les dépenses de nos jeunes qui doivent se rendre aux différentes compétitions sportives à travers le Québec.

Photo J.-G.B.

TROP LARGE OU TROP ÉTROITE

l'étroitesse de la rue St-Laurent à son extrémité ouest a été la cause de deux accidents au cours de la semaine dernière.

Le premier accrochage, ne causant que de légers dégats à la peinture d'une auto s'est produit lors du passage de cet immense camion et le deuxième, causant pour environ $100.00 s'est produit au même endroit entre un camion et une automobile.

Photo J.-G.B.

Passera passera pas
La situation n'a guère changée en ce qui concerne le stationnement sur certaines rues à Louiseville.

Photo J.-G.B.

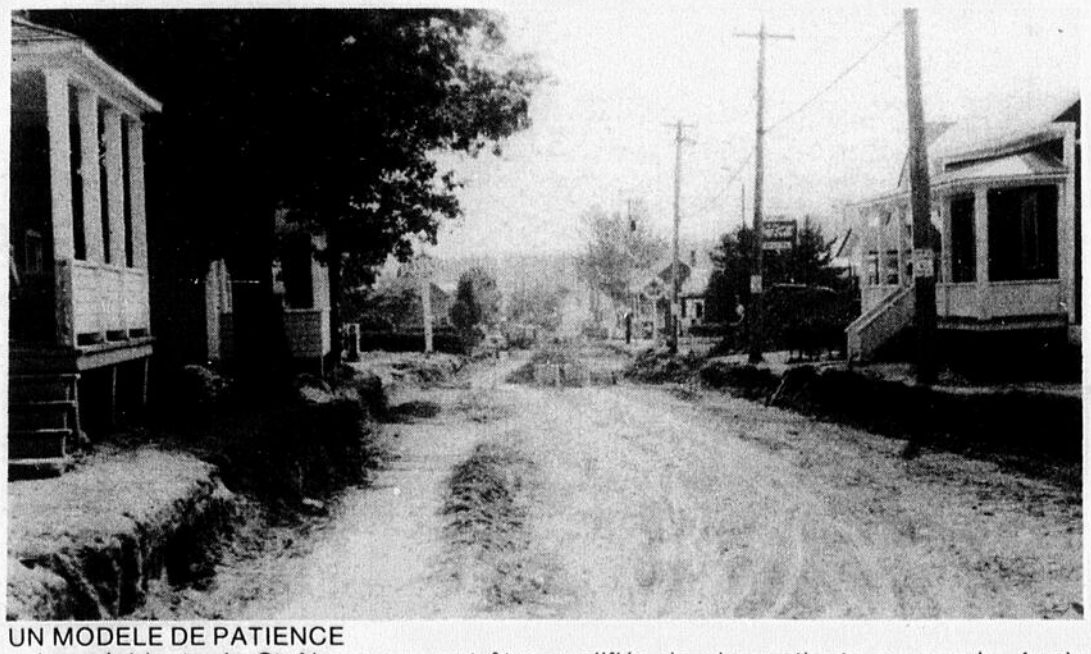

UN MODELE DE PATIENCE

Les résidents de St-Alexis peuvent être qualifiés de plus patients au monde. Après avoir enduré pendant près de deux ans des travaux sur la rue principale, voilà qu'une autre section de rue est fermée.

Un loustique nous faisait remarquer qu'à St-Alexis, on s'attendait encore à endurer cette situation pour au moins un an, et tant pis pour les commerces qui en souffrent.

Photo J.-G.B.

Musique Régent
Régent Lessard, Prop.
351, rue St-Laurent
Louiseville, tél.: 228-4774

Lot de CARTOUCHES
8 PISTES
Prix spécial à
$3.98 ch.

Choix de longs-jeux
45 tours - "Stereo-tape" - etc.

sports

Jean-Jacques Lajoie

Ligue Rurale de Baseball "Albert Gaucher"

Section centre

St-Boniface élimine le St-Alexis

J. Maurice Garceau du St-Boniface se mérite la victoire.

Réal Baril
St-Boniface

Dimanche dernier, les Doc's de St-Boniface sont venus éliminer les Braves de St-Alexis sur leur propre terrain, alors qu'ils ont vaincu ces derniers au compte de 12 à 9. J. Maurice Garceau qui fut relevé par François Proulx à la 7e manche fut crédité de la victoire pendant que Marc Guévremont fut débité de la défaite. Ce dernier dû céder sa place au monticule à la 4e manche à J. Paul Goudreau et Roger Landry termina la partie à partir de la 7e manche.

Au cours de cette partie, les Doc's de Normand Désaulniers ont frappé 14 coups sûrs et le Braves hissèrent 9 coups en lieu sûrs. René Baril du St-Boniface fut le meilleur au bâton avec trois coup sûrs dont 1 circuit, un double pour 7 points produits. Michel Milette fut également bon pour 3 hits dont 1 double de même que Pierre Dupont qui a frappé 3 coups sûrs. Pour les Braves, Réjean Clément fut le meilleur au bâton avec 2 circuits et Gérard Giguère qui lui aussi frappa pour le long coup. Avec cette victoire, les Doc's de St-Boniface attendent donc le gagnant de la série St-Paulin —St-Barnabé.

toile de la partie avec 4 coups sûrs, dont 1 double et un circuit. Jacques Morin et Raymond Boivert hissèrent chacun deux coups sûrs, Jacques Mélançon et Jean Guilbert frappèrent les autres hist des Expos.

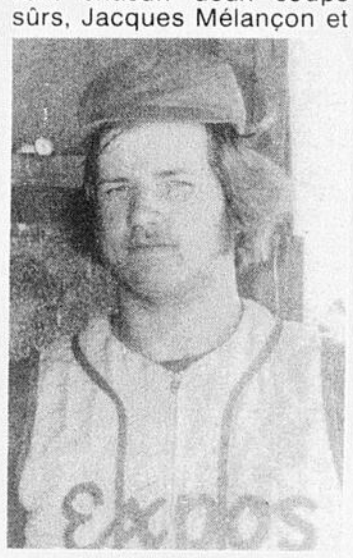

Robert Descôteaux
St-Barnabé

Pour le St-Paulin, Luc Damphouse fut le meilleur au bâton avec un coup de circuit de 2 points produits. Marc Michaud s'est également illustré avec 2 hits, André Bergeron, R.Paul Lessard, Luc Michaud et Réal Marineau furent les auteurs des autes coups en lieu sûr des As, pour un total de 7 pour les As et 10 pour les Expos de St-Barnabé. Avec cette victoire, le St-Barnabé égalise donc les chances en semi-finale "B" de la division centre et se rendront à St-Paulin pour y disputer leur dernière partie dimanche après-midi à 1:30 P.M. soit le 26 août 73. Par la suite, soit dimanche le 2 septembre, le St-Boniface attendra le gagnant de cette partie dans une série 2 de 3.

Cédule
Ligue Rurale de Baseball
"Albert Gaucher"
Dimanche, le 26 août 1973 à 1:30 P.M.
Section ouest
finale
St-Ignace vs Maskinongé
Section centre
St-Barnabé vs St-Paulin

10 équipes sont déjà inscrites au tournoi de balle lente Dow-O'Keefe à Maskinongé

Déjà une dizaine d'équipes sont inscrites au grand tournoi de balle-lente Dow-O'Keefe qui se tiendra au stade de baseball de Maskinongé, les 6, 7, 8 et 9 septembre prochain. Des équipes venant de tous les coins de la Mauricie tel que Nicolet, Trois-Rivières, Shawinigan, Louiseville, Maskinongé, St-Léon et plusieurs autres. On vous répète à nouveau que l'inscription est de $30.00 et on nous demande de faire vite pour s'inscrire afin d'éviter de ne pas se faire jouer de tour. Pour toute information, bien vouloir s'adresser à M. André Lajoie de Maskinongé à 227-2094 ou M. Robert Frappier de Louiseville à 228-5950.

Gaétan Lesage termine en tête des frappeurs de la ligue de balle lente de Louiseville

Gaétan Lesage de Louiseville vient de terminer une saison extraordianire au bâton dans la ligue de balle-lente masculine de Louiseville avec une moyenne de .600. Dans la ligue de balle-lente féminine, c'est Lucienne Marineau qui a dominé avec une moyenne de .558. Le Caron & Gagnon et l'Hôtel Windsor sont présentement en finale et les séries ont débuté lundi dernier. Bonne chance à ces deux équipes et félicitations aux champions frappeurs de chaque ligue.

St-Barnabé égalise les chances contre St-Paulin

Robert Descôteaux conduit le St-Barnabé à une victoire sur St-Paulin 4 à 3.

Dimanche dernier, les Expos de St-Barnabé ont égalisé les chances en semi-finale "B" en remportant une très belle victoire sur les As de St-Paulin au compte de 4 à 3. Jean Guilbert fut crédité de la victoire et Réal Marineau fut débité de la défaite. Ce dernier fut relevé à la 8e manche par Denis Damphouse. Robert Descoteaux des Expos fut sans contredit l'é-

Yvon Gervais fera partie de l'équipe de baseball qui représentera la province de Québec à Edmundston, N.B.

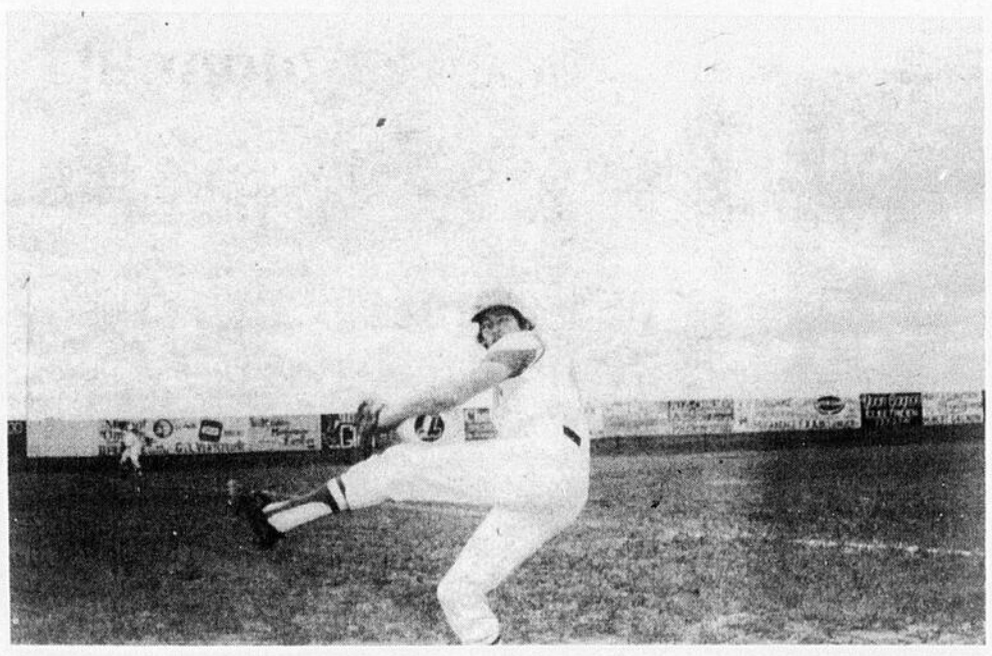

L'équipe sénior de baseball qui représentera la Province de Québec lors du championnat national à Edmundston, N.B. en fin de semaine, a terminé son entraînement la semaine dernière au Stade Richard Desmeules de Jonquière et l'instructeur Jacques Tremblay s'est montré fort optimiste sur les succès possibles de ses protégés. Selon Tremblay, la principale force de l'équipe résidera certes au monticule qui comprendra six lanceurs dont quatre droitiers, y compris Yvon Gervais exjoueurs des Tigres de Maskinongé de la Ligue Rurale de Baseball "Albert Gaucher". L'instructeur Tremblay dit beaucoup de bien sur Gervais et nulle doute que Gervais fera honneur à notre région.

Nos représentants du Québec quitteront la région mercredi soir et disputeront leur première partie jeudi à 9:00 contre une équipe du Nouveau-Brunswick et à 15:00 heures contre l'équipe de Terre-Neuve. Vendredi, le 24 août à 15:00 heures, une équipe de la Saskatchewan visitera le Québec et samedi, à 12:00 A.M., le Québec sera les hôtes de la Colombie-Britannique. Dimanche le 26 août, se sera les semi-finales et les finales. Nous souhaitons à l'équipe du Québec ainsi qu'à notre digne représentant, Yvon Gervais, bonne chance!

Ligue Laurentienne du Nord

Parties des semi-finales disputées dimanche le 19 août 1973

St-Micel 8
St-Edouard 6

St-Gabriel 25
St-Edmond 3

St-Michel 7
St-Edouard 12

St-Gabriel 10
St-Edmond 0

St-Michel 9
St-Edouard 5

Cédule
Dimanche le 26 août 1973
à 1:30 P.M.
finale (47)
St-Gabriel vs St-Michel (2)

FUTURS MARIÉS
Pour des photos originales réservez dès maintenant
LAPOINTE PHOTO ENR.
2 photographes d'expérience.
Tél. : 228-4111
Pour photos d'amateurs service de 24 heures.
256 St-Laurent — Louiseville

Restaurant chez
BO-BOULE
Rendez-vous des sportifs
Tél.: 227-2022
43 St-Joseph
Maskinongé

Ligue Rurale de baseball "Albert Gaucher"

Section Ouest

Maskinongé et St-Ignace passent en finale

Ste-Ursule et St-Justin sont éliminés

Jean-Marie Lincourt se signale au bâton dans la victoire des Tigres sur les Aigles

A Ste-Ursule, dimanche dernier, les hommes de Rock Beaudin se sont mérité le droit de passer en grande finale de la division ouest, alors que ces derniers ont défait les Aigles de Ste-Ursule au compte de 3 à 1. Normand Gervais qui fit mordre la poussière à 7 joueurs des Aigles fut crédité de la victoire et Marcel Caplette qui malgré tout avait lancé une excellente partie fut débité de sa deuxième défaite consécutive devant les Tigres de Maskinongé. Ce dernier retira 4 frappeurs sur trois prises.

J. Marie Lincourt
Maskinongé

A la toute dernière manche, Yvon Alarie des Tigres fit son apparition au monticule pour faire face au dernier frappeur des Aigles, Paul Giguère, et ce dernier frappa un roulant au troisième coussin pour un retrait très facile. C'était la première partie sauvegardée pour Yvon Alarie en semi-finale "A".

Pour Maskinongé, J. Marie Lincourt fut l'étoile au bâton avec trois coups sûrs en 5 présences au bâton. J. Claude Alarie fut bon pour 2 hits, Réjean Lajoie, et Yvon Alarie canonnèrent les autres coups sûrs du Maskinongé pour un total de 7. Pour les Aigles, J. Julien Arseneault fut le meilleur avec 2 hits, Bernard Arseneault frappa la balle de Gervais par dessus la clôture du champ droit, Michel Arseneault, Rénald Pépin, Marcel Caplette, R. Paul Lapolice et Guy Bergeron frappèrent les autres hits des Aigles. Donc, les Tigres tombent en grande finale de L'ouest contre les Jets de St-Ignace dès dimanche prochain à Maskinongé et cette partie est prévue pour 1.30 P.M. et promet d'être très intéressante.

Rosaire Barthe frappe un coup sûr à la 8e manche pour le point gagnant

Dans la seconde partie à St-Ignace, un coup en lieu sûr de Rosaire Barthe a suffi pour permettre à Léon Valois de croiser le marbre à la 8e manche soit en période supplémentaire car cette partie était de 7 manches. Donald Latour fut crédité de la victoire et J. Guy Alarie fut débité de la défaite. Ce dernier fit mordre la poussière à 12 joueurs des Jets en 8 manches, ce qui est magnifique, car de dernier avait lancé 7 manches complètes dans la première partie. Malgré les 10 coups sûrs des Etincelles contre seulement 5 des Jets, cela n'a pas suffi aux hommes de Gilbert Ladouceur pour remporter la victoire. Pour les gagnants, Léon Valois et Rosaire Barthe hissèrent chacun coup sûr. Pour les Etincelles, Robert Doucet s'est le plus signalé au bâton avec trois hits, j. Guy Alarie, et René Alarie furent bon pour chacun 2 coups sûrs, Réjean Turenne, Bernard l'Heureux, et Michel Lauzon frappèrent un hit chacun. Donc, les Jets se méritent le droit de passer en grande finale de la section ouest contre les Champions de la cédule régulière, les Tigres de Maskinongé et ce dès dimanche le 26 aout à 1.30 p.m. au stade de Maskinongé.

Nous apercevons sur cette photo, les finalistes et gagnant d'un tournoi local de miniputt sur terrain Arnold Palmer de Louiseville. A gauche, Claude Lesage finaliste, Gaétan Lesage, champion I, J.-Paul Lajoie qui représente le Mini-Putt de Louiseville, René Paul Champion II, et Maurice Bellemare. Gaétan Lesage et René Paul sont allés par la suite représenter Louiseville à Montréal la semaine dernière lors du grand tournoi National et ces derniers se sont classés respectivement 3e et 4e sur un total de 42 joueurs. Félicitations à tous!

BASEBALL 12 18 Cté Maskinongé

Ligue 12-18

par: Gilles A. Lessard

Louiseville s'assure du championnat

En remportant la victoire aux dépens du St-Barthélemy et du Yamachiche par des comptes successifs de 11 à 6 et 13 à 1, le Louiseville est devenu le nouveau club champion de la ligue 12-18 damant ainsi le pion au Maskinongé qui avait remporté le championnat au cours des deux années précédentes. Le Maski lui a cependant fait la vie dure jusqu'au bout en triomphant 4 à 2 lors de la dernière rencontre entre ces deux équipes. Luc Rinfret a remporté son duel de lanceurs qui l'opposait à Raymond Morin, qui a quand même bien fait en prenant 10 retraits au bâton en 4 manches de jeu. Chaque équipe n'a réussi que 2 coups sûrs. Jacques Damphousse et Pierre Lincourt ont logé la balle 2 fois en lieu sûr pour le Maski tandis que Michel Lupien et René Lambert en faisaient autant pour le Louiseville. Le coup de Lambert était un double.

Par ailleurs, nous n'avons pas le détail des parties suivantes:

Louiseville, 13, Yamachiche 1,

Yamachiche 1, St-Paulin 15,

St-Barthélemy 4, St-Justin 0,

St-Barthélemy 6, Louiseville 11.

Les séries semi-finales débuteront cette semaine et opposeront:

Louiseville - St-Justin (3 de 5), Maskinongé - St-Alexis (2 dans 3) , St-Paulin - St-Barthélemy (2 dans 3).

c.f. Le classement des équipes

Le St-Léon s'amuse

Dirigé à l'attaque par Jean Julien et Yvan Pichette, le St-Léon en a profité pour écraser le St-Alexis par le compte de 11 à 0. Julien frappait 3 simples tandis que Pichette faisait produire 2 points avec 2 simples. Le lanceur gagnant, Jacques St-Yves, a limité ses adversaires à 2 coups sûrs frappés par Daniel Plante et Claude Armstrong.

La fête est terminée

Le St-Barthélemy devait venger le St-Alexis en ayant raison du St-Léon 8 à 3. Paul Hénault, René Fafard et Gaétan Roy frappaient chacun 2 simples pour les vainqueurs tandis que Denis Ferron et René Béland en faisaient autant pour les perdants. Jacques St-Yves a encaissé le revers alors que la victoire allait à Mario Fafard.

Rinfret mâte St-Justin.

Un Luc Rinfret en grande forme a limité le St-Justin à 3 coups sûrs pour permettre au Maskinongé de l'emporter au compte de 5 à 2. Jacques Lincourt et Luc Guinard ont réussi chacun 2 coups sûrs pour le Maski. L'un des coups de Lincourt était un coup de deux buts. Yves Doucet a aussi frappé pour le double pour les vaincus tandis que Luc Brissette y allait d'un triple et d'un simple.

Défaite du Ste-Ursule

Michel Dauphinais, avec un double et un simple, et Jeannot Brissette, avec 2 simples ont été les artisans d'une victoire de 5 à 1 du St-Justin aux dépens du Ste-Ursule. Jean Caron et Yves Philibert ont réussi les 2 coups sûrs qu'a accordés Luc Brissette, le lanceur gagnant.

Le Maski ne fait qu'une bouchée du Ste-Ursule

Comptant 8 points à la 2e manche, les joueurs du Maski ont littéralement dévoré le Ste-Ursule par le compte de 19 à 0. Yvon Gagnon a fait produire 4 points à l'aide d'un circuit et d'un simple pendant que Luc Rinfret en produisait 3 en frappant un double et 2 simples. Jean Caron, Luc Bellemare et Claude Lambert ont réussi les 3 coups sûrs du Ste-Ursule.

Au tour du St-Barthélemy!

Ce fut ensuite au tour du St-Barthélemy de se la couler douce aux dépens du Ste-Ursule qu'il a défait au compte de 10 à 3. Pierre Lebeau a fait produire 2 points avec 2 simples pendant que son coéquipier, René Fafard, canonnait un formidable coup de circuit bon pour un point. Claude Lambert a frappé un simple et fait compter un point pour les perdants.

Jacques St-Yves se montre avare

Le lanceur, Jacques St-Yves, a étouffé l'attaque adverse en n'octroyant qu'un maigre simple au Yamachiche lors d'une victoire de 9 à 2 remportée par le St-Léon sur le Yamachiche. Yvan Pichette a produit 2 points pour les gagnants en réussissant 2 simples. Claude Champoux a produit les 2 points des perdants en frappant l'unique coup sûr de son club.

St-Léon victime d'un bombardement

Alain Damphousse, Gilles Lemay et Daniel Plante ont frappé 9 des 16 coups sûrs du St-Alexis lors d'une écrasante victoire de 15 à 5 remportée aux dépens du St-Léon. Damphousse, avec un circuit et un double, a produit 4 points tandis que Gilles Lemay en produisait 2 avec 2 simples et un double. Daniel Plante, pour sa part, frappait un triple et 2 simples. Pour le St-Léon, Jacques St-Yves et Jean Julien ont frappé chacun 2 simples.

Classement **final** des équipes

	PJ	G	P	N	PP	PC	PTS			Louisevil-
le						16	11	4	1	125	70	23
Maskinongé						16	11	4	1	147	70	23
St-Paulin						16	10	5	1	93	97	21
St-Justin						16	9	7	0	92	59	18
St-Alexis						16	8	6	2	88	74	18
St-Barthélemy						16	9	7	0	99	77	18
St-Léon						16	7	8	1	64	80	15
Yamachiche						16	3	13	0	38	148	6
Ste-Ursule						16	1	15	0	49	149	2

N.B.: Louiseville et Maskinongé étant égaux en première place, le fait que Louiseville ait compté plus de points que Maskinongé contre cette équipe au cours de la saison les couronne champion.

Les Etincelles de St-Justin gagnent la première mais perdent la deuxième 3 à 2 en supplémentaire

Dimanche dernier, les Etincelles de St-Justin ont royalement écrasé les Jets de St-Ignace au compte de 13 à 0, mais malheureusement dans la deuxième partie, ils ont été vaincus 3 à 2 en période supplémentaire soit à la 8e manche grâce à un coup sûr de Rosaire Barthe qui a fait croiser le marbre Léon Valois qui était au troisième coussin.

Dans la première partie, J. Guy Alarie a affiché une tenue vraiment sentionnelle au monticule pour les Justiniens pour ainsi se mériter la victoire. Afin de se reposer pour la seconde partie, Gilbert Ladouceur prit la relève à la 7e manche, mais a dû céder sa place à Pierre Julien à la 8e . Bernard Ethier fut débité de la défaite. Pour les Etincelles, Réjean Turenne et Paul Larivière furent les meilleurs au bâton avec chacun 2 coups sûrs dont 1 double chacun. René Alarie fut également bon pour 2 hits, Bernard l'Heureux canonna un magnifique coup de circuit dans le fond du champ centre, J. Guy Alarie, et Robert Doucet hissèrent chacun coup sûr. Celui de Doucet était le résultat d'un double. Pour les Jets, qui ont frappé seulement 3 maigres coups sûrs, R. Plante, J. Côme Latour et Léon Valois furent les auteurs.

Ne mettez pas de secret dans vos annonces!

Trop de personnes les lisent

TOURNOI DE BALLE-LENTE

À la suite du tournoi de balle-lente qui s'est déroulé à Louiseville dernièrement l'échevin Maurice Perreault a proposé une motion de félicitations à l'endroit des deux organisateurs, soient l'échevin Raymond Gagnon et Marcel St-Pierre, animateur des Loisirs.

De plus, il a été question que la Ville améliore, avec l'aide des programmes fédéraux, tels Initiatives Locales, le Stade de Baseball et fasse en sorte que ce tournoi de balle-lente devienne un événement annuel à Louiseville.

Aux dires des échevins, ce tournoi amène à Louiseville des centaines de visiteurs de l'extérieur à chaque année. L'amélioration du stade et un peu de publicité améliorerait encore la situation.

Cette photo nous laisse voir le capitaine de l'équipe gagnante du tournoi de balle lente Labatt de Louiseville, M.J. Guy Hubert au Centre de l'équipe Bégin Paysagistes de Trois-Rivières, recevant le trophée des mains de M. André Beaudet, représentant de la Brasserie Labatt 50 pour la région de Trois-Rivières. A gauche, nous apercevons le maitre de la cérémonie pour cette circonstance, M. Marcel Lupien de Louiseville, M. Marcel St-Pierre, organisateur du 8e tournoi Labatt 50, M. Beaudet et Hubert et M. Raymond Gagnon, organisateur également du tournoi.

Bonjour amis chasseurs!

Vous trouverez chez-nous tout ce qu'il vous faut pour votre sport favori. En plus, le service courtois et efficace d'un expert.
(nouvelle administration)

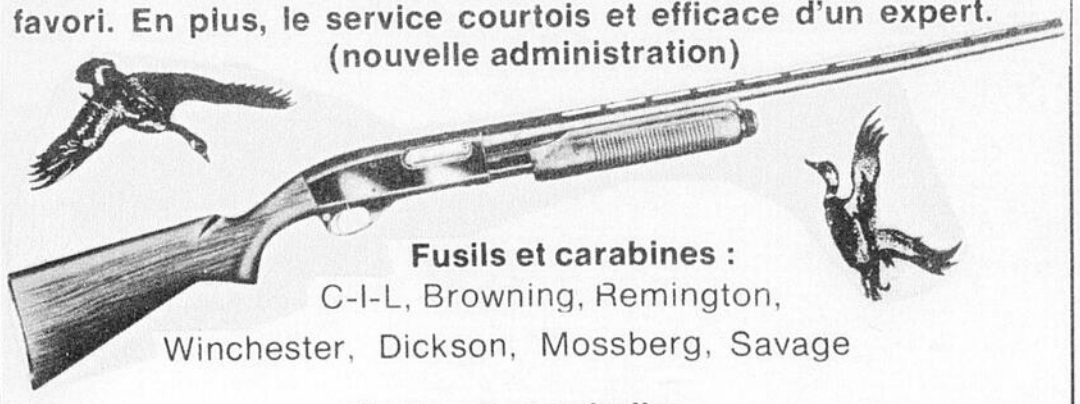

Fusils et carabines :
C-I-L, Browning, Remington,
Winchester, Dickson, Mossberg, Savage

Cartouches et balles :
C-I-L, Impérial et autres, Remington, Express et autres, Winchester et autres.
Decoys - linge de chasse - bottes - arcs, cartouchières, prix raisonnables, service imbattable.
Au plaisir de vous voir bientôt!

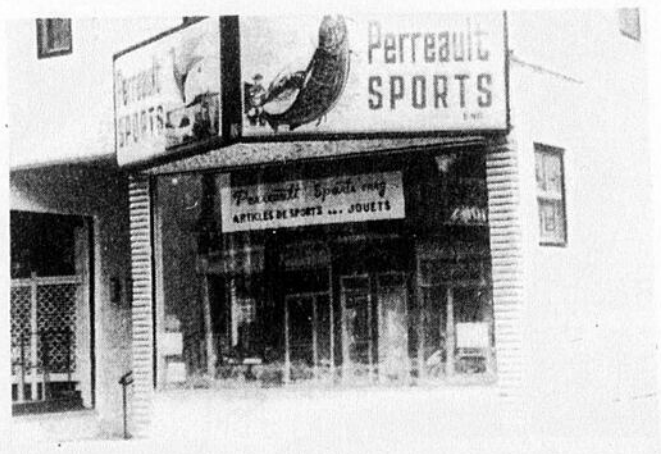

Perreault Sports Enr.
199 St-Laurent — Louiseville

charette

Par: Henri-Paul Villemure

Baseball rural

Il faut quand même féliciter notre équipe faisant partie de la Ligue Rurale et qui n'a pu se classer dans les éliminatoires.

Malgré une série de défaites au cours de la saison réguliere, nos porte-couleurs ont su lutter jusqu'aux derniers instants. Cette formation, qui était composée en majorité de jeunes recrues, a tout de même acquis de l'expérience et va certainement revenir plus forte et mieux aguerrie l'an prochain. Il nous a été donné toutefois d'assister à des parties fort contestées où seule la malchance a converti des victoires assurées en défaites de dernière heure.

Il convient de rendre hommage à notre instructeur-gérant, Clovis Boulanger, pour l'ardeur qu'il a déployée à diriger cette équipe de jeunes. Souhaitons-lui meilleurs succès pour l'avenir et que les sommes qu'il a investies pour nous doter d'une bonne représentation dans la Ligue Rurale soient profitables à l'équipe pour les saisons à venir.

Nous formulons le voeu que les assistances soient encore plus nombreuses aux joutes qui sont un bon moyen de passer d'agréables moments. Ceci constitue en même temps un bon support moral à ceux qui se dévouent pour créer de saines activités dans la paroisse.

Sport local

La ligue de balle-molle "Bonne Entente" vient de terminer son programme régulier de la saison. Pour le bénéfice de nos lecteurs, nous produisons le classement des équipes.

Equipes

	PJ	PG	PP	Points
Rapidos	8	4	4	8
Superbes	8	3	5	6

Champion frappeur: Claude Bellerive avec .640

Ligue Pee Wee

L'équipe des Pirates, dirigée par André Bournival, a remporté le championnat de la saison en défaisant les Astros par deux parties à zéro.

Les étoiles de cette série finale furent Mario Lacombe, Mario Bellerive et Daniel Gélinas.

Le champion frappeur de la saison: Mario Lacombe avec une moyenne de .666

Volleyball

L'équipe des Mouskas qui avait terminé au dernier rang de la saison régulière a causé une surprise en remportant les honneurs de la finale par 21 à 6 et 21 à 15.

Les étoiles de cette série finale: Jacqueline Gélinas et Ginette O. Diamond.

Badminton

Au tournoi de badminton, le gagnant chez les hommes fut Gaston Bellerive; chez les femmes, Carole Descôteaux s'est mérité les honneurs; chez les 10 à 15 ans, Guy Diamond.

Ping Pong

Au ping pong, Normand Bellemare chez les hommes, Odette Gélinas dans la classe filles et Mario Lacombe pour les 10 à 15 ans ont été proclamés vainqueurs.

Prompt rétablissement

A Monsieur Gaston D. Gélinas, conseiller municipal, membre de l'équipe des "Etincelles" de la ligue "Bonne Entente" qui fut victime d'un malencontreux accident survenu lors d'une joute, dimanche après-midi. Nous souhaitons un retour prochain au jeu à ce brillant athlète.

Prochain mariage

Monsieur Roger Boulanger, de Charette, fils de Monsieur et Madame Emile Boulanger et Mlle Carmen Lessard, de ste-Ursule, fille de M. et Mme Roger Lessard. Mariage en l'église de Ste-Ursule, samedi le 25 août. Nos meilleurs voeux les accompagnent.

On annonce pour le 8 septembre prochain le mariage de Pierre Davidson, artilleur de l'équipe Charette de la Ligue Rurale, à Mlle Sherley Gallichon de Shawinigan. La bénédiction nuptiale leur sera donnée en l'église du Christ-Roi de Shawinigan. Beaucoup de bonheur à ces futurs époux.

Pèlerinage annuel

On annonce pour dimanche prochain, le 26, le pèlerinage annuel sur la montagne du Calvaire à St-Elie-de-Caxton. Que l'on se fasse un devoir d'y assister.

saint-edouard

Jacqueline Hamelin

Coup de foudre.

Le feu, que l'on croit causé par la foudre, a détruit une grande-étable propriété de M. Ernest Thibodeau, du rang Ruisseau-Plat, à St-Edouard.

L'incendie s'est déclaré vers 8 heures, mardi dernier, durant l'orage qui s'abattait sur la région. Immédiatement les pompiers volontaires sont accourus mais ils ont dû faire appel aux sapeurs de St-Justin pour sauver la résidence située tout près de l'élément destructeur.

Les pertes sont évalués à quelques centaines de dollars.

Accident

Un accident s'est produit au carrefour des rues St-Joseph et St-Jean à St-Edouard.

Une passagère, Huguette Lacombe a dû être transportée à l'hôpital pour y être pansée.

Les 2 véhicules sont une perte complète.

Mariage

Samedi, le 11 août dernier, en l'église paroissiale de St-Edouard, Cécile Thibodeau, fille de M. et Mme Ernest Thibodeau unissait sa destinée à Robert Milot, fils de M. et Mme Angelbert Milot de Louiseville. Voeux de bonheur.

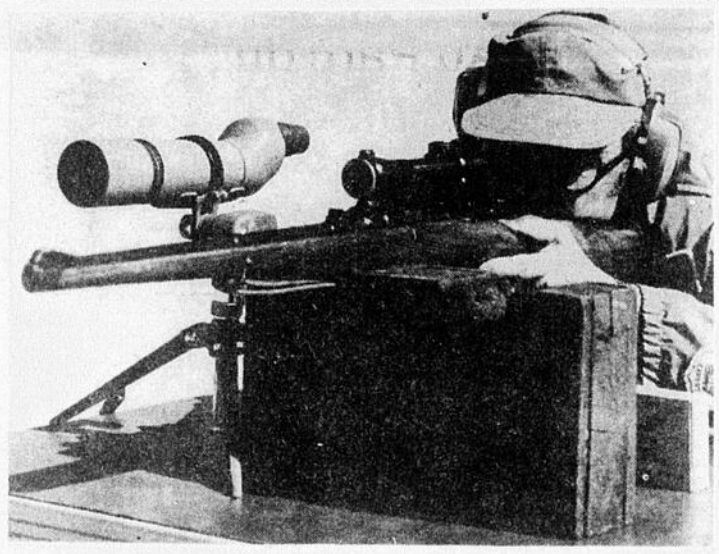

Chasseurs! Venez faire ajuster votre carabine!

L'unité Mobile de Tir du Ministère du Tourisme, de la chasse et de la pêche, sera à Louiseville (Rang Carrière) le 22 et 23 août à 1:00 P.M. ainsi qu'à St-Alexis des Monts (St-Alex Lodge) mardi et mercredi, le 4 et 5 septembre de 1:00 P.M. au coucher du soleil. L'ajustement de votre carabine sera fait avec un équipement de précision, par un personnel d'expérience. Ce service est gratuit, mais les chasseurs doivent apporter leurs cartouches. Tous les chasseurs devraient faire ajuster leur carabine lors de la visite de l'unité Mobile dans notre région.
N'oubliez pas notre rendez-vous! On vous y attend!

Tournoi de balle lente

Chemin Rivière-du-Loup
Yamachiche
les 31 août, 1er - 2 et 3 septembre
Inscription: $25.00
par équipe
Admission gratuite.
Pour informations:
Tél.: Jacques Lefebvre, à 296-3278
Jean Béland, à 296-3406
S.V.P. s'inscrire au plus tôt.

Le Bill 276 vu par une municipalité rurale

(J.-G.B.) De tous les témoignages entendus au cours de l'enquête sur la fusion, c'est celui du maire de la Paroisse, M. Paul-Émile Caron qui résume le mieux le pourquoi des oppositions à la fusion.

Selon M. Caron qui témoignait à titre de contribuable, le Bill 276 tente de

laisser croire qu'il favorise le regroupement municipal, mais il n'en demeure pas moins qu'il vise à imposer d'autorité les fusions.

Selon la Paroisse, ce régime de fusion est arbitraire, imprécis et discrétionnaire. La participation des citoyens intéressés n'est pas ce qu'elle devrait être.

La municipalité de la Paroisse demande que des modifications soient apportées au texte du Bill 276 afin que la requête conjointe le soit véritablement et non pas unilatérale. Également, il est demandé que le ministre dévoile les données qui lui permettent de croire qu'il y aurait avantage à se fusionner.

M. Caron a également dénoncé l'absence de mécanisme de participation favorisant les rencontres entre les municipalités qui font partie d'une unité de regroupement et également l'impossibilité pour une municipalité d'abroger une requête en fusion.

Expérience vécue

Le témoignage de M. Caron, qu'il a fait en deux parties différentes, soit l'opposition à la loi elle-même et l'opposition à la fusion.

Le Maire de la Paroisse a commencé par une courte histoire de la fusion à Louiseville, en commençant par l'avis dans les journaux qui décrétaient Louiseville, unité de regroupement, en passant par la visite des officiers des Affaires Municipales et finalement, le rapport Boucher qui recommandait une fusion.

Le témoin a surtout insisté sur l'absence de la Paroisse lors des prises de positions, soient de la Ville ou du Gouvernement. Par exemple, lors de la préparation du rapport Boucher, lors de la signature de la requête conjointe, lors de l'établissement des règlements devant régir la nouvelle ville, etc, etc.

Les discours de M. Caron, parsemés d'attaques plus ou moins directes à l'endroit de la Ville et du Gouvernement, surtout de ses fonctionnaires, se termine sur une note acerbe disant que l'expérience du Bill 276 à Louiseville "démontre l'injustice, l'arbitraire et le caractère dictatorial de cette loi."

"Elle démontre également le fanatisme, l'incompétence et l'irresponsabilité des fonctionnaires du ministère des affaires Municipales ainsi que l'ignorance de certains administrateurs municipaux qui sont prêts à nous précipiter sans conditions dans le gouffre des fusions."

Subvention de la Ville au kiosque

À sa dernière séance de Conseil, la Ville de Louiseville a voté un montant de $300.00 pour aider à défrayer l'entretien du kiosque touristique au cours de la saison estivale.

On sait que les frais sont partagés entre les municipalités, la Caisse Populaire et la Chambre de Commerce.

Actuellement le kiosque fonctionne à merveille et plus de 1,100 visiteurs y sont arrêtés au cours de l'été.

La date de fermeture qui avait été fixée à la fin d'août sera probablement reportée jusqu'à la Fête du Travail à cause de l'affluence des touristes en cette fin de semaine.

Photo J.-G.B.

Lettre ouverte à mes amies

Avec la venue de l'automne, les diverses activités de l'oeuvre que je dirige depuis treize ans, reprendront vie.

À toutes les dames, qui l'an passé, m'ont aidée dans la quête du dollar, je dis un cordial Bonjour, et dès ces jours-ci, je me propose de vous contacter par téléphone pour vous demander votre collaboration, laquelle, je l'espère, sera aussi empressée que les années passées.

Afin que toutes, vous ayiez le temps d'accomplir cette tâche, nous retardons le début de la couture à l'ouvoir au debut d'octobre. De cette façon, chacune pourra être plus libre pour accomplir ce premier travail.

Après rencontre avec les Dames du Comité de Direction, nous vous ferons savoir la date de notre prochaine partie de cartes. Il serait désirable que vous commenciez dès maintenant à placer vos billets afin que vos amies prennent part, en plus grand nombre possible à cette première activité de notre oeuvre.

Donc, aux bénévoles de la quête du dollar, je dis à très bientôt, aux couturières de l'Ouvroir, je dis: en octobre.

Votre amie sincère,
Soeur Madeleine Langevin, S.P.

Soumissions demandées

Des soumissions sous enveloppes cachetées et portant la mention "SOUMISSIONS POUR CHEMINS D'HIVER" seront reçues jusqu'à 7 heures. P.M. mardi le 4 septembre 1973 au bureau du secrétaire-trésorier, pour l'ouverture des chemins d'hiver dans la municipalité de la Paroisse St-Joseph de Maskinongé.

La longueur totale des routes est de 19.15 milles.

Le soumissionnaire pourra à son gré, soumissionner pour une, deux ou trois années.

Tous les détails sur les routes à ouvrir peuvent être obtenus du secrétaire-trésorier au 309 Petit Bois, Maskinongé, durant les heures de bureau de 9 heures A.M. à 4 heures P.M.

Un chèque accepté égal à 10% de la soumission devra accompagner celle-ci.

La municipalité de la Paroisse St-Joseph de Maskinongé se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

Les soumissions doivent être adressées au bureau du secrétaire-trésorier, 309 Petit Bois, Maskinongé, P.Q.

J. Lafrenière, sec.-trés.

JAM

Mercredi le 22 août
à 8 hres P.M.
Gratuit
Au Parc du Tricentenaire
organisé par la
"Maison des Jeunes"

SabreJet

La motoneige 1974 la plus emballante

Amateurs de motoneiges: voyez les "Wisper Jet", "Sabre Jet", "Astro SS", "Astro Jet", "SST", "Strato Jet" et participez au tirage d'un helmet, un habit et les bottes. Pas nécessaire d'acheter.

Le tirage se fera le 31 octobre. De plus, chaque client qui achètera et prendra livraison d'une motoneige "Sno Jet" 1974 avant le 1er octobre, recevra gratuitement un helmet, un habit et une paire de bottes.

Donc, en venant voir "Sno Jet", remplissez un coupon de participation au tirage et déposez-le dans la boîte mise à cet usage chez

J. Sicard Sports
621 Boul. Est, Louiseville — tél.: 228-5803

IMPERIAL ESSO PRODUCTS

Vente finale d'été
sur la marchandise d'été.
Prix ridicules

2 paires pour le prix 1

Au Salon de La Chaussure Enr.
240 St-Laurent, Louiseville

écho féminin

PAIN AUX NOIX ET AU SHERRY

Pain aux noix et au sherry

Le gâteau que l'Institut des huiles d'arachides vous suggère ce mois-ci a des origines écossaises. Sa pâte riche et humide, parsemée de cerises et de noix, en fait une délicieuse sucrerie, bonne à déguster le matin au petit déjeuner, à la pause-café, au thé de l'après-midi, comme casse-croûte devant la télévision, bref en tout temps.

Facile à préparer et vite fait, il ne requiert pas de glaçage. Vous pouvez toutefois, pour en rehausser la saveur, le tartiner de beurre tiède.

Cette recette a été mise au point par Mme Clairre Friefeld, conseillère en alimentation à l'Institut des huiles d'arachides.

2 tasses de farine tout usage
3½ c. à thé de poudre à pâte Magic
1¼ c. à thé de sel
1 tasse de sucre granulé
¾ tasse de cerises marasques, égouttées et hachées
¾ tasse de noix pacans, hachées gros
2 oeufs
¼ tasse de sherry
½ tasse de lait
3 c. à table d'huile d'arachides

Préchauffer le four à 350°F. Graisser et enfariner légèrement un moule à gâteau de 9 x 5 x 3". Mélanger, dans un grand bol, la farine, la poudre à pâte Magic, le sel et le sucre. Incorporer les cerises et les noix. Dans un plus petit bol, combiner les oeufs, le sherry, le lait et l'huile d'arachides; battre le tout avec une fourchette. Incorporer la partie liquide à la partie solide et bien mélanger le tout. Transvider dans le moule à gâteau et cuire pendant 55 à 65 minutes; le gâteau est cuit lorsque vous y insérez un cure-dents au centre et qu'il en ressort propre. Démouler et laisser refroidir. Servir nature ou tartiné de beurre. Pour en relever la saveur, couvrir de papier aluminium ou placer dans un contenant fermé hermétiquement pendant une journée ou plus avant de servir.

Note: Si le gâteau brunit avant qu'il ne soit bien cuit à l'intérieur, réduire le four à 325°F.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Mlle Francine Dulac au 514/842-8237.

Couronne d'agneau

Une couronne d'agneau... pour un repas de roi. C'est un plat d'occasion; un plat grandiosement beau et suprêmement bon.

Demandez à votre boucher de vous préparer une couronne de côtes d'agneau. Avant de servir, décorer les os avec des papillotes... le coup d'oeil est excellent. La farce, il va sans dire, peut être remplacée par une farce de votre choix. Toutefois, n'oubliez pas que les fruits et la viande se marient très bien.

Cette recette a été mise au point par madame Claire Friefeld, conseillère en alimentation, pour l'Institut des huiles d'arachides.

Côtelettes d'agneau en couronne avec farce aux abricots

Couronne de 16 côtes d'agneau, préparées par le boucher
sel et poivre
½ tasse de bouillon de boeuf (cubes dilués)
papier aluminium
papillotes
2 cuil. à table d'huile d'arachides
1 petit oignon, haché fin
¼ tasse de céleri haché
3 tasses de panure
1 oeuf, légèrement battu
1 boîte (10 onces) d'abricots, égouttés et hachés
2 cuil. à table de persil haché
¼ tasse de vin blanc sec
pincée de thym
sel et poivre

Assaisonner la viande avec le sel et le poivre et placer sur une grille huilée dans une lèchefrite; recouvrir de papier aluminium le bout des os des côtes. Placer au four, pré-chauffé à 350° F, pendant environ 1 heure en badigeonnant souvent avec le bouillon de boeuf, puis avec le liquide recueilli. Retirer la couronne du four et en remplir le centre avec la farce aux abricots. Replacer au four et cuire pendant 30 minutes.

Pour préparer la farce, faire sauter les oignons et le céleri dans l'huile d'arachides; incorporer à la préparation de panure, thym, abricots, oeuf, persil et vin. Assaisonner au goût de sel et de poivre; bien mélanger. Servir cette couronne avec le bouillon de cuisson et un assortiment de légumes. Pour servir, remplacer le papier aluminium par des papillotes.

Environ 6 portions.

Maisons "Varihab" Inc.
des maisons pré-usinées qui en ont pas l'air.

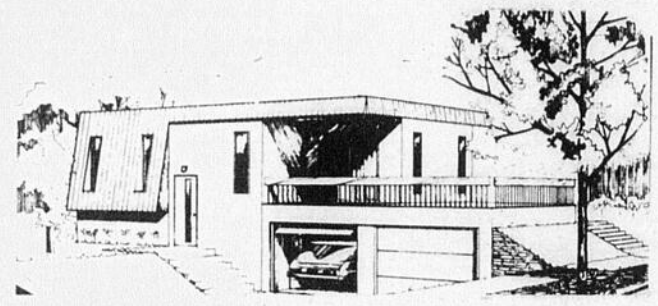

Prix: Les plus bas
Qualité: La plus haute
Finition: La plus belle
Styles: D'avant-garde
Représentant: **Pierre Rivard**
Tél.: 228-3165 — Louiseville

ACHETEUR - VENDEUR
De roulant de ferme. Troupeaux laitiers. Quota de lait. Transaction de terres etc . . . Pour informations s'adresser à :
Colbert & Frère
Encanteurs Licenciés
Ste-Gertrude, Cté Nicolet
Tél.: 297-2711 - 297-2420

CLINIQUE PODOLOGIQUE DE LOUISEVILLE
Georges Bourdon
Podiatre
17 Notre-Dame Sud Tél.: 228-4191
TRAITEMENTS — PROTHESE
SPÉCIALITÉ POUR ENFANTS

Jean-Guy Flourde
B.A. C.A.
COMPTABLE AGRÉÉ
BUREAU
415 Ste-Marie
Louiseville
Tél.: 228-2021

Automobilistes
L'alignement de roues ça nous connaît. Nouvel appareil "HUNTER" 11 ans d'expérience.

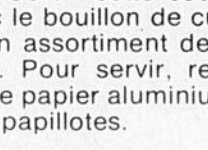

Garage Lagacé & Fils
330 Boul. Est Louiseville
Tél.: 228-5421

• *Spéciaux* •
PEINTURE

Email SUPER-BLANC:
Rég. $16.20 pour $10.55 le gallon
Latex 800:
Rég. $11.65 pour $7.80 le gallon
Semi-lustre 500:
Rég. $12.10 pour $8.60 le gallon
Super blanc extérieur No 100 Rég. $12.10 pour $8.60 le gallon
Email semi - lustre Latex rég. $7.95 pour: $4.89 gallon
Beau choix de tapisserie

TAPIS ET PRÉLART CHEZ D. DULUDE
170 ST-LAURENT TEL. 228-4675 LOUISEVILLE

FUTURS MARIÉS
LAISSEZ-MOI VOUS AIDER DANS LE CHOIX DE VOS FAIRE-PART ET DE VOTRE PAPETERIE DE MARIAGE.
NOTRE CHOIX ET NOS PRIX SONT TRES VARIES
Sur demande, je me rendrai à domicile le soir qu'il vous conviendra
JULES MORIN
Tél.: Rés. 228-4664 — BUREAU 228-4320

écho spectacles

HB

HOTEL du BOULEVARD

170 Est, Boulevard
Louiseville, Québec
Tél.: (819) 228-2718

VENDREDI SOIR
ROULETTE CHANCEUSE

Commanditée par Hervé Lafontaine Ltée, Lapointe Photo Enr. et Au Vieux Chaudron, Maskinongé (Crêpes, Tourtières, Fèves au lard)

Vendredi, Samedi, Dimanche
Orchestre et Spectacles

- **Fernand Plante M.C.**
- **Vedette de la Radio et T.V.**
- **Les Acropoles**

Pour banquets ou réceptions
Communiquer au tél.: 228-2718

BOUTIQUE DE L'ÉCONOMIE

Nouveautés automnales
Exclusivité
Ensembles gilets, blouses, pantalons.
Mme Arthur Doyon, Prop.
510, Avenue Marcel
Louiseville
Tél.: 228-4167

Manoir du Lac

VILLE ST-GABRIEL
Présente en spectacle
du 23 au 26 août

MAURICE & GASTON
LES TUNE UP BOYS

Pour réservations, tél.: 835-4711

CHÂTEAU BERTHELET

route 2 — Berthierville
Salle à manger — Gril — Taverne
Réceptions-Banquets
Yvon Claude. M.C.
en spectacle Vendredi — Samedi et dimanche

ERIC MARTIN
Imitateur

Fred Kelly
(Actes de nouveautés)

Nycole (L'Astre de nuit)
danseuse

Orchestre de danse
tous les soirs
samedi et dimanche
DANSE CONTINUELLE 2 orchestres
Jeudi soir soirée bavaroise

SOIRÉE DANSANTE

avec l'orchestre
Les Etoiles D'Or
Samedi 25 août
au **Club Nautique**

HOTEL WINDSOR

340 St-Laurent 228-2757 Louiseville
Jeudi-vendredi
samedi-dimanche
LES "ADAGIO"

Carmen Lamont

À venir
le 30 août :
"Minihomme"
comédien
fantaisiste

CINÉMA ROYAL LOUISEVILLE

Commençant vendredi, le 24 août:

"Liz et Hélen"
Vendredi et samedi: 6:30 - 8:15 - 10:00 heures; dimanche: continuelle à compter de 1:30 heures; sur semaine, 7:30 heures.
Samedi: matinée pour enfants à 1:30 heures. Grand film en couleurs.
Admission: .50

petites annonces 227-2212

A LOUER

Logement de 4½ pièces, chauffé, eau chaude fournie, situé à 81 Petite Rivière. S'adresser à tel.: 228-3481.

Logement à louer de 4½ pièces; installation laveuse-sécheuse, eau chaude, entrée 220, tuiles dans la cuisine et salle de bain. Libre immédiatement. S'adresser à 431 Ste-Elisabeth, Louiseville.

à vendre et à louer
Logement à louer de 3 appartements, aussi à vendre poêle électrique 4 ronds de marque Frigidaire. S'adresser à 505, St-Laurent Ouest, Louiseville, P.Q.

1 logement de 1½ pièce meublé à louer. Communiquer à 228-5788.

Logements modernes chauffés, tuiles de caoutchouc, entrée pour laveuse et sécheuse. Pour renseignements: 228-4551 à Louiseville.

Logement de 4½ pièces avec installation pour laveuse et sécheuse, situé centre ville, libre le 1er juillet. S'adresser à 228-3282 le jour et 228-3479, le soir, après 6 heures.

Logement moderne à louer de 5 pièces, plus chambre de bain avec installation, pour laveuse et sécheuse, antenne de T.V. fournie ainsi que prélarts et tapis garage pour auto. Libre le 1er octobre. S'adresser à André Caron, 623 Notre-Dame Nord au tél.: 228-5947.

Logement à louer de 3½ pièces situé au 406 N-Dame Nord, installation 220, eau chaude. Libre le 1er septembre. $45.00 par mois. S'adresser à 228-4443, Louiseville.

Loyer de 3½ pièces, à 115, St-Paul, Louiseville, un bas. S'adresser à Trois-Rivières 375-4451 ou à Louiseville 228-4930.

Logement de 5 pièces, chauffé, entrée 220, installation pour laveuse et sécheuse, libre le 1 er juillet. Situé à 226, rue St-Laurent, Louiseville. S'adresser à 228-2915.

Logement de 3½ pièces, chauffé, situé à St-Justin à louer. Libre immédiatement. S'adresser à 227-2109, St-Justin.

Appartement meublé, un bas, comprenant 2½ pièces, lingerie et vaisselle fournie, endroit tranquille, idéal pour une personne; à louer. S'adresser à 228-4687, Louiseville.

Logement de 3½ pièces, chauffé, meublé ou non, libre le 1er septembre. Situé à St-Paulin. S'adresser à tél.: 268-2641.

Loyer de 4½ pièces à louer. S'adresser à Gilles Paquin, 50 rue St-Louis, Louiseville, tél.: 228-4987.

Loyer de 4 ½ pièces situé à 33 St-Aimé, Louiseville, installation laveuse-sécheuse, ménage récent, chauffé. Libre immédiatement. S'adresser à 228-4443, Louiseville.

2 chambres à louer au 301 Ave. du Parc, Louiseville, entrée privée, 1er étage. S'adresser à 228-4487.

Appartement de 5 pièces, cave chauffée, installation de laveuse entrée 220, réservoir électrique pour eau chaude, non moderne mais beaucoup de commodité, très confortable. Situé au 415, Ave du Parc, face au terrain de jeux et future aréna, près de la Polyvalente, place tranquille. S'adresser à 228-4181.

A VENDRE OU A LOUER
Chalet d'été à vendre ou à louer à Prémont. Pour informations, tél.: 228-2295.

Logement chauffé de 4½ pièces avec garage et un sous-sol chauffé de 2½ pièces, situé à 41 et 45 de la Fabrique, à Louiseville; à louer. S'adresser à Françoise Martin, 42, rue St-François-Xavier, tél.: 228-2919.

Logement de 3½ pièces, chauffé, eau chaude fournie, entrée pour laveuse et sécheuse, situé près de l'A.T.C. Libre le 1er septembre. S'adresser à tél.: 228-4491.

Demi sous-sol de 3 pièces plus chambre de bain, installation pour laveuse et sécheuse, situé près de l'A.T.C. à louer. Libre le 1er septembre. S'adresser à tél.: 228-2546.

Logement très moderne 4½ pièces, libre le 1er octobre. S'adresser à 228-4423.
Logement de 5 pièces plus chambre de bain, entrée 220, installation pour laveuse et sécheuse; à louer. Libre pour le 1er septembre. Situé à 320, rue Ste-Marie. Tél.: 228-5037, Louiseville.

Logement de 3½ pièces, chauffé, eau chaude fournie, installation pour laveuse et sécheuse. Sous-sol. Situé à 674, rue Denis, Louiseville. Tél.: après 5 heures à 228-5967.

Terrain de 100 x 100 à louer pour roulotte. Eau et égouts. Tél.: 228-5897, Louiseville.

Logement de 3½ pièces, éclairé, meublé, chauffé, aucune taxe à payer. Situé à 304, rue Notre-Dame Sud. S'adresser à 302, rue Notre-Dame Sud, tél.: 228-5137.

Logement meublé, chauffé, éclairé, (2½ pièces); à louer. S'adresser à Ghislain Noël, tél.: 228-5242.
Logement de 3 appartements meublés, plus chambre de bain, à 91 St-Paul, app. 2, S'adresser à 228-4930.

Logement à louer de 4 pièces, moderne, installation pour laveuse et sécheuse, entrée 220, situé à 163, Grande Carrière. Libre immédiatement. Pour informations, tél.: 228-3157 ou 296-3783.

Logement de 4½ pièces situé à 310, rue Notre-Dame Sud, Louiseville, à louer. S'adresser à tél.: 228-2956 entre 5 heures 30 et 7 heures.

A VENDRE

Moissonneuse-batteuse automotrice, de marque International, modèle 91, en très bon ordre, tracteur Case V.A., moteur neuf, nettoyeur Patz et swing de 32 pieds. S'adresser à Maurice Picotte 601 - 2e ave, Louiseville, tél.: 819-228-4228.

Set de cuisine presque neuf, très bas prix. S'adresser à tél.: 228-2376.

Blé d'inde sucré de très belle qualité, prix spécial pour congélation. S'adresser chez Fernand Frigon, 380, 2e ave, Louiseville, tél.: 228-4393.

Bois de corde sec de 15 po. à vendre ainsi qu'une automobile de marque Pontiac Laurentien 1963, en parfait ordre avec radio. S'adresser à Paul-André Béland, 1230 Beaupré, Ste-Ursule, tél.: 228-2349.

Grande tente avec cuisinette attenante, poêle électrique 4 ronds avec fourneau ainsi que sécheuse automatique à vendre. S'adresser à Paul Plante, 172, rue St-Antoine, Louiseville, tél.: 228-2144.

Poêle "Bélanger" combiné huile et électricité, très propre, à vendre. S'adresser à tél.: 296-3388, Yamachiche.

Terrain de 75 x 100 pieds, situé près de l'hôpital, à vendre. S'adresser à tél.: 228-3300, Louiseville.

Roulotte 18 pieds "Général" toute équipée, chauffage, toilette, poêle et réfrigérateur compris, modèle 1966, très propre. S'adresser à tél.: 228-4754, après 5 heures.

Machine à coudre industrielle, presque neuve, à vendre. S'adresser à tél. 228-5278, Louiseville.

Téléviseur 23 pouces cabinet "R C A Victor" noir et blanc, à vendre. Tél.: 228-2843, Louiseville.

1 motocyclette de marque "Kawasaki 90" 1972, en très bonne condition. Prix raisonnable. S'adresser à tél.: 228-2435, St-Léon.

De beaux petits chiens de race Poméranien, âgés de 5 semaines, pesant de 3 à 4 lbs, à l'âge d'adulte, dont le père est enregistré. $40.00 chacun. S'adresser à Mme Joseph Michaud, 320 rang York, St-Barthélemy, tél.: 885-3234.

B.S.A. 650 CC, 1971, millage 3,000 mi., très bonne condition de route. S'adresser à Maskinongé, tél.: 227-4967.

Poêle au gaz propane de luxe 30", de marque entreprise, 1 an d'usage seulement. S'adresser à Maskinongé, tél.: 227-4977.

Chalet avec terrain de 100 x 162 de longueur situé à St-Paulin, rang Beau-Vallon, à vendre. S'adresser à Jean-Baptiste Lefebvre, 346 Ste-Dorothée, Louiseville, tél.: 228-4517.

Ensemble de développement N.B. agrandisseur, bassins, solutions etc. Tout ce qu'il faut pour $150.00. S'adresser à Bernard au tél.: 228-4187 ou 228-4284.

1 gros moulin à battre Forano actionné par un tracteur, avec les courroies. Pour informations s'adresser à Ovila Fafard, 1680 Rg Bel Automne , St-Barthélemy.

Table ronde en noyer 48" de diamètre ainsi qu'un set de table en arborite, avec 4 chaises. S'adresser à 228-4300.

Cascade 40 usagé en très bonne condition, prix raisonnable. Aussi une bicyclette 20 pouces pour garçon. Tél.: 228-3105.

Yatch 16 pieds en fibre de verre, moteur "Mercury" 50 forces, le tout en très bonne condition. Tel.: 228-5249 ou 228-9076, Louiseville.

Trailer-tente avec auvent et cuisinette. S'adresser à 40 St-Louis Ste-Ursule.

1 télévision couleur 26", style provincial français, en parfaite condition ainsi qu'un divan-lit, fauteuil et table de salon, en parfait ordre. S'adresser à 228-4308.

Maison à vendre avec terrain privé, située sur le bord de la Rivière du Loup, 3½ appartements avec sous-sol et garage, entrée 220, terrain de 60 x 140' S'adresser à 228-5923.

société de FIDUCIE du QUÉBEC
118 RADISSON, TROIS-RIVIÈRES, P.Q.

Maison neuve à vendre de 5 pièces plus chambre de bain, avec garage, chauffage central à l'électricité, située à 300 Grande-Carrière. Louiseville aussi, terrain à vendre. Pour informations, s'adresser à 228-2623, 310 Grande-Carrière, Louiseville.

société de FIDUCIE du QUÉBEC
118 RADISSON, TROIS-RIVIÈRES, P.Q.

Rue Principale Ste-Ursule
Restaurant avec maison de 7 pièces plus le restaurant, salle de BILLARD et 2 entrepôts pour commerce de meubles de seconde main, très bon revenu. Cause santé.

Demandez Maurice Auger
Louiseville 228-4929
Trois-Rivières 375-1601

société de FIDUCIE du QUÉBEC
118 RADISSON, TROIS-RIVIÈRES, P.Q.

société de FIDUCIE du QUÉBEC
118 RADISSON, TROIS-RIVIÈRES, P.Q.

St-Alexis-des-Monts
Domaine avec deux lacs de 900 pieds de diamètre, comprenant trois grands chalets, remises, 60 arpents de terre en partie boisée, aucune offre raisonnable ne sera refusée.

Demandez Maurice Auger
Louiseville 228-4929
Trois-Rivières 375-1601

société de FIDUCIE du QUÉBEC
118 RADISSON, TROIS-RIVIÈRES, P.Q.

société de FIDUCIE du QUÉBEC
118 RADISSON, TROIS-RIVIÈRES, P.Q.

Royale-Nord
Duplex, comprenant un log. de 5½ et un de 4½ pièces, construction de 4 ans avec grand terrain, libre immédiatement. Prix $13,000.00.

Demandez Maurice Auger
Louiseville 228-4929
Trois-Rivières 375-1601

société de FIDUCIE du QUÉBEC
118 RADISSON, TROIS-RIVIÈRES, P.Q.

société de FIDUCIE du QUÉBEC
118 RADISSON, TROIS-RIVIÈRES, P.Q.

Rue Ste-Dorothée
Bungalow de 6 pièces très moderne, entrée 100 amps, système de chauffage eau chaude, 2 salles de bain, sous-sol de 6½ pieds ciment avec revenu de $100.00 par mois par 2½ pièces meublées.

Nous avons des logements de 3½ - 4½ - 5½ à louer et terrains à vendre dans secteur résidentiel.

Demandez Maurice Auger
Louiseville 228-4929
Trois-Rivières 375-1601

société de FIDUCIE du QUÉBEC
118 RADISSON, TROIS-RIVIÈRES, P.Q.

Rue St-Louis
Maison de deux logements, dont un de 5½ et un de 4½ pièces, entrée 100 amps., située à environ 200 pieds de la rue St-Laurent. Prix et conditions à discuter.

Demandez Maurice Auger
Louiseville 228-4929
Trois-Rivières 375-1601

société de FIDUCIE du QUÉBEC
118 RADISSON, TROIS-RIVIÈRES, P.Q.

YVON LEFEBVRE
Entrepreneur
Stucco

Imitation de pierre et brique.
Décorateur
Peintre
652, rue Notre-Dame Sud
Louiseville
Tél.: 228-5536

Encan public

Dimanche à 2 heures p.m. Achat, vente, échange.

Pour informations: Claude V. Gélinas, encanteur licencié

2700 St-Louis, St-Paulin (Maskinongé), tél.: 268-5361.

Carol Projean
Technicien et Accordeur de pianos
Diplomé du gouvernement
C.P. 11, Pointe-du-Lac
1670, chemin
Ste-Marguerite, P.Q.
Telephone: 377-3050

BRIAN **A VENDRE MAISON BRIAN** BRIAN
Manufacturée par
Habitation Mauricienne Inc.
Cap-de-la-Madeleine
Érigée sur votre terrain

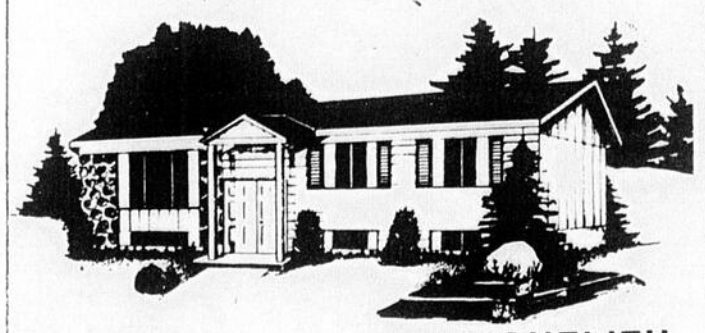

RICHELIEU

16 modèles
64 grandeur de plancher
Sur rendez-vous, sans obligation de votre part, il me fait plaisir de vous faire visiter l'usine; je vous montrerai le genre de fabrication et les changements que vous pourrez y apporter s'il y a lieu; revêtement extérieur fini briques ou aluminium

BRIAN
un chez-vous à votre goût
Jean Lemyre Distributeur autorisé
138 St-Charles Maskinongé
Tél.: 227-2240 résidence
227-4587 usine
BRIAN BRIAN

MODE NOUVEAUTÉ
BOUTIQUE LOUISE-MARIE ENRG.,
Mme Marie-A. Guinard,
prop.
170, ave du Parc
Louiseville
Tél.: 228-5341
AUTOMNE HIVER

Pour réparation et installation d'antennes, roteur, changement de fils, consultez un expert. 7 ans d'expérience.
S'adresser à tél.: 228-2151
Roger Larouche, de 6 heures p.m. à 9:00 heures p.m.

MONTOUR
RÉFRIGÉRATION
ENRG.
540 Grande Carrière
Louiseville — Tél.: 228-5459
Réfrigération:
Domestique Industrielle
Commerciale Air climatisé
Pièces pour toutes marques de Bulk Tank

DIVERS
Réparations d'appareils ménagers tels que: laveuse, sécheuse, poêle, fer à repasser, grille-pain, etc. S'adresser à: André Pombert, 271 Ste-Elisabeth, Louiseville, tél.: 228-4858

H. P. RICARD

entrepreneur
PLATRE - STUCCO
Spécialité: IMITATION DE PIERRE
Ouvrage garanti
Estimation gratuite
228-3318
753 rue Picotte

petites annonces 227-2212

A VENDRE

Moto Yamaha 250 CC, 4000 milles, très bon ordre. S'adresser à tél.: 228-2610, Louiseville

Maison à vendre à St-Justin avec grand terrain, intérieur refait à neuf, centre village. S'adresser à 228-5909.

Cause de déménagement: Ensemble de 5 pièces, pratique et confortable: canapé lit couleur vert, 2 fauteuils 1 couleur vert et l'autre rouille, 1 table à café, 1 table debout. Le tout très propre. 1 lit et matelas presque neuf, lit bibliothèque 54" de large, 1 lit pliant grandeur 30", très propre et très solide presque neuf, 1 fauteuil lit exclusif se transformant en lit confortable de 26 x 72, monture en bois, dur fauteuil de 33 x 33 x 31 de haut fermé, recouvert de twid de rayonne tissée, couleur rouille, tout neuf. Venez voir et vous assurer que tout est bien à l'ordre et bien à la mode. S'adresser à St-Alexis des Monts, tél.: 265-2137.

DIVERS

ON DEMANDE
A cause d'une nouvelle salle de reception et d'augmentation de la clientèle, on demande cuisinier, aide-cuisinier ou cuisinière ainsi que serveuses. Ouvrage à l'année. S'adresser au Vieux Chaudron Maskinongé.

Personne de tout âge, faites de nouvelles connaissances par l'agence Jos.Marc, tél.: 376-3472.

Homme demandé: Chauffeur de camion demandé pour travail de transport de pierres à chaux agricole. S'dresser à André Deschênes Transport Ltee. Tél.: 2284607.

Learn to drive Tractor trailers

- Now you can train right here in Canada!
- Tuition Tax Deductible!
- Placement assistance guaranteed!
- Training available in French or English!

For application and interview, write:
Safety Department
The Canadian Institute of Tractor Trailer Training Ltd.
150 Edward Street, Box 68
Cornwall, Ontario
Or call 613-933-5621
(Formerly Trans Canada Transport Training)

Ida Nouveautés
19 St-Laurent Maskinongé
Tél.: 227-4903
Lingerie pour dames et demoiselles
Choix de cadeaux
Prix défiant toute compétition
Prop.: Mme R. Ida Gosselin

35 couturières avec expérience demandées. 35 heures de travail par semaine. Salaire: $2.40 l'heure. 4½ % de vacances. 8 fêtes payées. Assurance-maladie. S'adresser à Confection Johanne, 191, Avenue du Parc, Louiseville, tél.: 228-4607.

Garderais des enfants à la journée, de 8 à 5.00 heures, de la naissance à 5 ans. S'adresser à 73, rue St-Martin, ou tél.: 228-5210.

Couturières à domicile, demandées pour linge d'enfants. Pour plus d'informations, s'adresser à tél. 228-3183.

Serveuse de table demandée. Expérience nécessaire. S'adresser à 530 boul. Est, Louiseville, tél.: 228-5909.

EXTERMINATION
Insectes rongeurs, estimé gratuit. J.G. Dubé, extermination, tél.: 228-2590.

Plusieurs compagnies sont à la recherche de personnes de tous âges pour travail à domicile. Pour informations préliminaires, envoyer .50 et une enveloppe affranchie à: B. Jolicoeur, C.P. 1022, L'Assomption, P.Q.

On demande des couturières pour machines simples. S'adresser à la Manufacture Match Mates, Mme Thérèse Julien, tél.: 228-2574.

Garderais des enfants à la journée. Pour informations, s'adresser à tél.: 228-5906.

Payons 20% de prime sur toute monnaie en argent, 10 cent, 25 cent, de 1966 ou avant. 50 cent payons 70¢ 1 dollars payons $1.40. Pas de C.O.D.
Expédier à: Royal Coin Shop, C. P. 361, St-Jean, P.Québec.

Perdu
Une paire de lunette fumée, perdue le 12 août à Louiseville. Récompense promise. S'adresser à 57 Notre-Dame Nord, Louiseville.

Mme Léo Gagnon, les familles Gagnon et St-Louis remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de M. Léo Gagnon soit par des offrandes de messe, bouquets spirituels, tributs floraux, visites ou assistance aux funérailles.

CLAUDE DOYON
303 Petit Bois Maskinongé (ancienne route 2)
Tél.: 227-2041
ATTENTION — A toute la famille
Nous sommes en mesure de vous faire voir les nouveautés d'automne. Souliers, bottes, bottillons, plateforme. Bourses assorties. Aussi : modèles exclusifs. Première qualité. Cuir. Toujours à des prix défiant toute compétition.
Spéciaux à l'année. Ouvert le jour et tous les soirs.

Garderais enfants de la naissance à 6 ans. S'adresser à 228-2307, Louiseville.

Bonne demandée, deux enfants, cinq ans et trois ans, chambre privée, T.V., ambiance familiale, bonnes conditions. Pour septembre. S'adresser à Mme Brunet, 3000 Paradis, Montréal 408, P.Q. tél.: 729-3131.

On demande
Couples mariés, faites un bon revenu supplémentaire par mois, en travaillant ensemble. S'adresser à tél.: Repentigny 1-581-3857.

Autos - Camions

Auto "Chevrolet Impala" modèle 1969, "hard top" 2 portes, 4 pneus radiaux. S'adresser à Michel Ferland, tél.: 228-5094.

Austin 1970 1,000 cc, 2 portes en très bonne condition, repeint en neuf. S'adresser après 6 heures à 228-3238, Louiseville.

Ford 1967, Galaxie 500, 2 portes H.T., 8 cylindres automatiques servo-freins, servo-direction ainsi que moteur hors board Johnson 4 forces à vendre. S'adresser à 228-2329, Louiseville.

Yamachiche

Réunion
Réunion d'information et d'inscription pour tous ceux qui désirent suivre des cours de niveau académique ou d'éducation populaire en septembre prochain. Jeudi 23 août, 7 hres 30, au Collège Ste-Anne.

A la De Grand Pré
Le costume ne serait plus obligatoire

Lors de la dernière assemblée de la Commission scolaire de Grandpré, une résolution a été adoptée à l'effet que le port du costume ne serait plus obligatoire dans les écoles de la commission scolaire.
L'enfant devra se présenter à l'école dans une tenue vestimentaire propre et convenable au milieu scolaire.
Toutefois, les parents qui voient des avantages au costume sont libres de le faire porter à leurs enfants.
Jean Chevalier,
Directeur général.

A louer
Appartements à louer avec cuisinette et chambre de bain, meublés, chauffés, pour 1 personne ou 2, au mois ou à l'année. Libre immédiatement. S'adresser à 324 St-Laurent, app. 3, Adrienne Caron, voisin de l'Hôtel Windsor.

Plymouth Road Runner 1972. Pour informations, téléphoner à : 228-5032.

Chevrolet "Nova" modèle 1970, 2 portes, moteur V-8, automatique, servo-direction; à vendre. S'adresser à tél.: 228-2329, St-Léon.

Chrysler modèle 1967, "Newport Custom", (hard top) 4 portes, peinture neuve; à vendre. S'adresser à tél.: 228-5718, Louiseville.

Chrysler 1966, modèle 300 à vendre, $400.00. S'adresser à 930, rang du Fleuve, St-Barthélemy, tél.: 885-3402.

Mercury Park lane, 1966, en bonne condition. $300.00 S'adresser à tél.: 228-5455.

Camion step van vitré 1964. S'adresser à 79 - 2e rue, Louiseville, tél.: 228-5186.

Ministère des travaux publics du Canada Région du Québec (Montréal)
Appel d'offres

73-296P Des soumissions cachetées, adressées au Chef des services financier et administratif, Ministère des Travaux Publics du Canada, 625, avenue du President-Kennedy, Montréal III (Québec), (5ième étage), et portant la mention: SOUMISSION POUR Travaux sur l'emplacement Louiseville (Québec) — Edifice Fédéral.
seront recues jusqu'à 15:00 heures (heure de Montréal), le 5 septembre 1973.
On peut prendre connaissance du devis et autres documents de soumission, ou se les procurer au Ministère des Travaux Publics du Canada, Bureau des Soumissions (283-6553), 6554 et 6656), 625, avenue du Président-Kennedy, 5ième étage, Montréal III (Québec), et on peut les consulter aux bureaux de poste de Louiseille, Yamachiche, Maskinongé, Berthierville, St-Gabriel de Brandon (Québec).
On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules imprimées fournies par le Ministère et faites en conformité des conditions qui y sont stipulées.
On n'acceptera necessairement ni la plus basse, ni aucune des soumissions.
Paul H. Paré
Chef des services
financier et administratif

Department of Public Works of Canada Quebec region (Montreal)
Tenders

73-296P
SEALED TENDERS, addressed to Chief, Financial and Administrative Services, Department of Public Works of Canada, 625 Avenue du President-Kennedy, Montreal III, Quebec (5th floor) and endorsed: TENDER FOR WORK ON SITE Louiseville, Quebec Federal Building,
will be received until 15:00 (Montreal Time) September 5, 1973.
Specification and other tender documents can be seen, or can be obtained at Department of Public Works of Canada, Tendering Office (283-6553, 6554 ou 6656), 625 Avenue du President-Kennedy, 5th floor, Montreal III, Quebec, and can be seen at Louiseville, Yamachiche, Maskinonge, Berthierville and St-Gabriel de Brandon, Post Offices, Quebec.
To be considered, each tender must be made on the printed forms supplied by the Department and in accordance with the conditions set forth therein.
The lowest or any tender will not necessarily be accepted.
Paul H. Pare,
Chief, Financial and
Administrative Services.

Local commercial à louer

Local commercial à louer situé au 301 Saint-Laurent, Louseville. Cause : demenagement au 299 St-Laurent, Louiseville. Pour informations s'adresser à 228-3175.

J.-P. BOISVERT Ass. Inc.
TOUS GENRES D'ASSURANCE
Maskinongé **Tél. : 227-2332**

HORAIRE DES AUTOBUS

Restaurant Flamingo — Louiseville

Pour Trois-Rivières :
Tous les jours : 9.00 a.m. - 2:33 - 5:33 p.m. - 12:31 a.m.
Vendredi-samedi-dimanche : 11:33 a.m. - 2:25 - 5:25 - 7:25 p.m.
Excepté vendredi - samedi - dimanche : 1:03 p.m.
Vendredi seulement : 6:33 p.m.

Pour Montréal :
Tous les jours : 8:12 - 11:12 a.m. - 2:05 p.m. 4:12 - 8:05 - 9:12 p.m.
Samedi seulement : 10:12 a.m.
Vendredi et dimanche : 5:12 - 7:10 - 9:10 - 10:12 p.m.
Vendredi seulement : 12:09 a.m.

Cartes Professionnelles

Dr Jean-Jacques Larivière, Ph.D.
PSYCHOLOGUE CONSULTANT
ex-professeur à l'Université de Montréal
dépression, troubles nerveux, névroses
maladies d'origine émotive
sur rendez-vous seulement
Louiseville Tél.: 228-3280 après 5 heures

Béland & Béland Notaires
René-R. Béland Rés.: 228-2922
Charles Béland Rés.: 228-4756
21, rue St-Marc, Louiseville
Bureau: 228-2922

TÉL. : 228-4408
CHARLES MILOT
NOTAIRE
STE-URSULE, P.Q.

TÉL. : 228-4757
Gilles Béland
NOTAIRE
151, ST-LAURENT LOUISEVILLE

Jean-Guy Plourde
B.A. C.A.
COMPTABLE AGREE
BUREAU: 415 rue Ste-Marie
Tél. : 228-2021 — LOUISEVILLE

Clinique Dentaire Louiseville
Dr YVON SIMARD
et
CLAUDE CHAPUT
CHIRURGIENS-DENTISTES
343 St-Laurent
tél. 228-5577 Louiseville

TEL. : 228-2915
YVON MILOT
NOTAIRE
Cessionnaire du greffe de Me P. Fleury et Me Jos Langlois
222, St-Laurent — LOUISEVILLE

Me Luc Michaud
NOTAIRE
St-Paulin
tél.: bureau 268-2683
Rés.: 268-2039

Dr RODRIGUE ROY
B.A. O.D.
Optométriste
Bureau : Lundi - Mardi - Jeudi
Vendredi - Samedi avant-midi
Tél.: 228-5579
292, St-Laurent — LOUISEVILLE

Me J.-P. Chevalier / Me M. Masson
Chevalier & Masson
NOTAIRES
Louiseville Tél.: 228-2793
St-Justin Tél.: 227-2411

Tél. : 819 - 228-3115
Dr Georges-A. Dulac
MÉDECIN VÉTÉRINAIRE
PRATIQUE GÉNÉRALE
741 Boul. St-Germain Louiseville

Au CENTRE PROFESSIONNEL
321, ST-LAURENT — LOUISEVILLE

EXAMEN DE LA VUE
Charles Auger, O.D.
Optométriste
TÉL. : 228-4606
CENTRE PROFESSIONNEL

Air climatisé
Salon de Madeleine
Thérèse Doyon, prop.
Trois coiffeuses à votre disposition
321 St-Laurent — Louiseville
Tél.: 228-5080

A St-Alexis

la Domtar et les étudiants pensent aux touristes

(J.-G.B.) La semaine dernière, la société forestière Domtar Limitée de St-Alexis présentait à la presse parlée et écrite les travaux réalisés ou en voie de réalisation par les étudiants embauchés au cours des vacances.
La Société Domtar, comme toutes les autres sociétés forestières, en collaboration avec le Ministère des Terres et Forêts, embauche des étudiants au cours des vacances estivales.
Depuis l'été 1971, les compagnies forestières collaborent avec le Ministère des Terres et Forêts pour donner du travail aux étudiants, surtout du travail productif, non seulement pour la Compagnie, mais surtout pour le public.

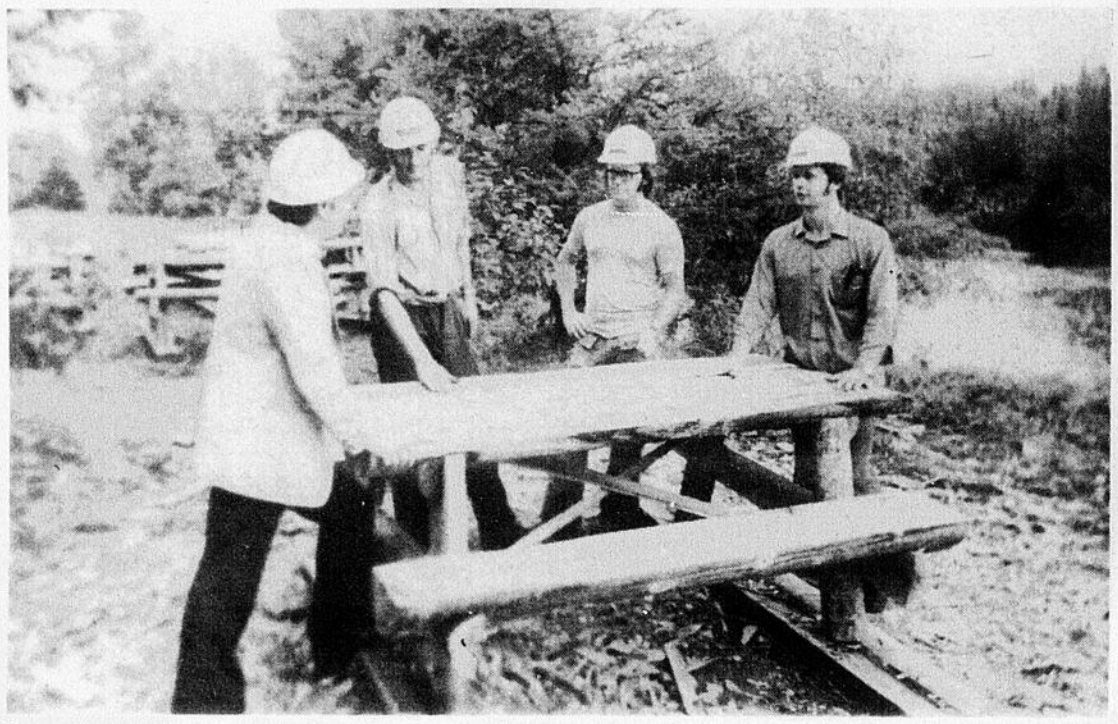

Équipement
Nous voyons ici l'une des tables de cèdre que l'on retrouvera dans les relais routiers de St-Alexis. Ces tables sont fabriquées sur place par les étudiants. Elles sont ensuite recouvertes d'un enduit spécial qui leur conservera leur aspect naturel.
Dans l'ordre la photo nous présente MM. Rogers Dugars, représentant du Ministère des Terres et Forêts, Ghislain Plante, en charge du projet du Pont des Pins Rouges, Laurent Massicotte, et René Guimont superviseur pour le projet.

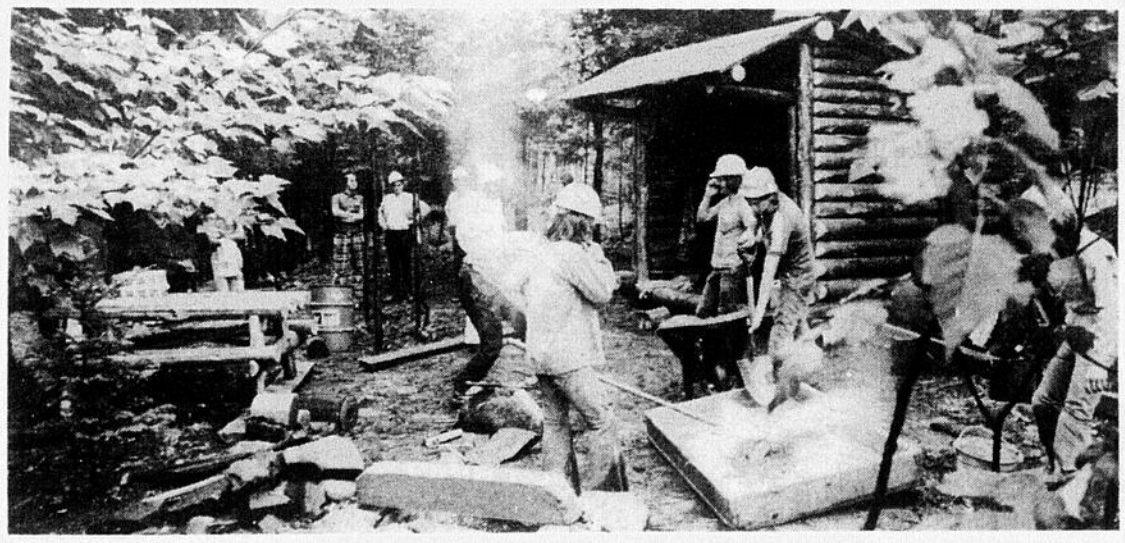

Futurs maçons
Voici quelques-uns des 15 étudiants qui travaillent au projet du Pont des Pins Rouges.
Le ciment qu'ils fabriquent servira à la confection de foyers que l'on retrouvera à certains endroits du relais routier.
À l'arrière, un abri à l'intention du public qui voudrait s'y réfugier en cas de pluie.
D'autres abris seront construits afin de remiser le bois devant être utilisé dans les foyers.

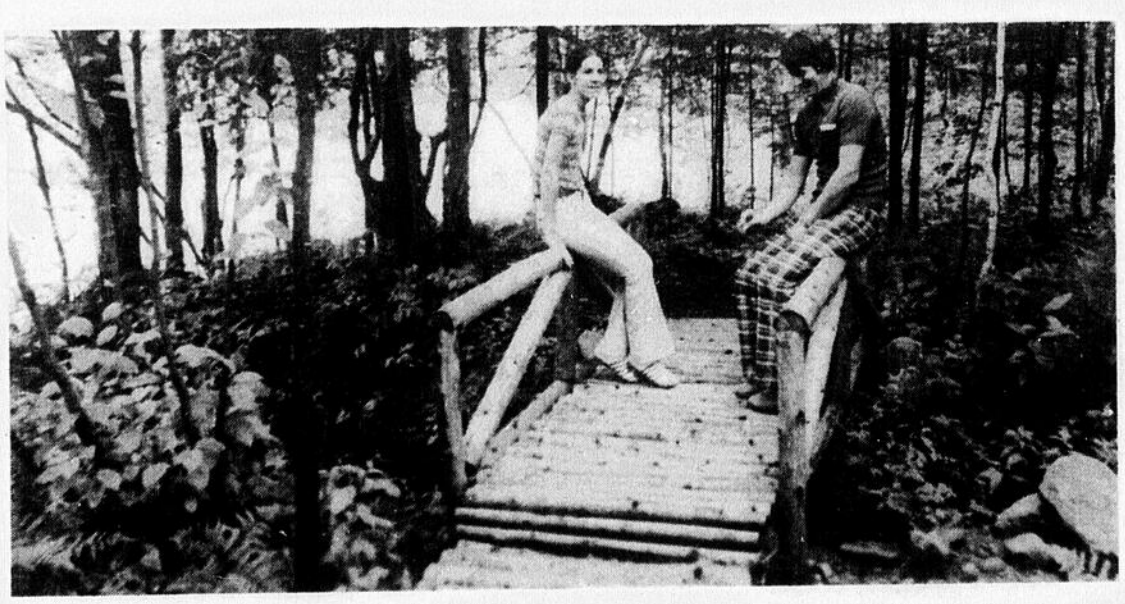

En pleine nature
L'automobiliste qui s'arrêtera à ces relais routiers bénéficiera d'un spectacle naturel fort agréable.
Le sous-bois a été complètement nettoyé et la rivière qui n'a pas encore traversé d'agglomération ne souffre d'aucune pollution. La baignade y est donc possible.

Terminé en 74
Le relais routier du Pont des Pins Rouges sera complètement terminé en 1974, mais il est déjà utilisé par les touristes.
Un porte-parole de la Compagnie Domtar nous affirmait qu'environ 75 personnes passent par les relais au cours de chaque fin de semaine et qu'un étudiant était toujours sur les lieux tous les samedis et dimanche de l'été.

Le pont des amoureux
Afin d'agrémenter le site, et de laisser la nature telle qu'elle est, des ponts ont été fabriqués à certains endroits pour traverser les ruisseaux.
On retrouve celui-ci et quelques autres semblables au premier relais routier construit l'an dernier.

Ces programmes existent partout où la Domtar possède des exploitations forestières, et à chacun de ces endroits, les travaux réalisés par les étudiants concernent l'environnement ou le bien-être de la population.
Les frais occasionnés par l'embauche d'étudiants ainsi que leurs salaires sont à la charge du Ministère des Terres et Forêts qui demande aux compagnies de préparer du travail valable et productif.
L'administration est centralisée à Québec, mais chaque région est dotée d'un responsable qui supervise tous les travaux. De plus, chaque région étudie, au cours de l'été les projets qui pourraient être réalisés dans les années à venir, car, selon un représentant de la Domtar, ce genre d'expériences est appelé à se continuer pour plusieurs années encore.

St-Alexis
À St-Alexis, la Société Domtar procure de l'emploi à plus de 20 étudiants, et les travaux qu'ils réalisent sont du genre touristiques, soit l'aménagement d'aires de repos le long de la rivière Du Loup.
Certains travaux ont été faits l'an dernier et devant l'affluence des touristes et des gens de la région, un autre relais routier est à être aménagé près du pont des Pins Rouges.
On retrouve dans ces relais routiers tout ce que le voyageur peut désirer, soient l'eau, les foyers, les tables, etc.

Salaires
Les étudiants qui oeuvrent dans ces projets sont rémunérés selon l'échelle gouvernementale qui régit l'emploi des étudiants par les différents Ministères. Ceci signifie que le salaire hebdomadaire ne peut être inférieur à $70.00 par semaine; mais à la Domtar, on nous a dit que le salaire était de $10.00 supérieur à l'échelle proposée.
Le salaire varie selon le degré universitaire ou de CEGEP, pouvant atteindre $130.00 par semaine. Tous les étudiants qui occupent une fonction de responsabilité reçoivent en plus $10.00 par semaine.
La durée de l'emploi varie selon les besoins et la disponibilité des étudiants et ce jusqu'au 24 août. En moyenne, la durée de l'emploi est de 12 semaines.
Au niveau de l'emploi, ce projet embauche environ 1000 étudiants chaque été dans l'ensemble des concessions forestières du Québec.

Autres projets
Quelques étudiants sont à étudier d'autres projets qui pourraient être réalisés au cours des prochaines années dans la région de St-Alexis.
On nous a signalé qu'on entrevoyait la possibilité de construire une tour d'observation sur l'une des montagnes au nord de St-Alexis.
Il est même possible que certains projets soient réalisés à l'intérieur du Parc avec la collaboration du Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche.
Les représentants de la Domtar et du Ministère des Terres et Forêts veulent aussi souligner la collaboration de la Société de Conservation Québec-Mauricie qui voit à visiter les lieux régulièrement pour faire la cueillette des déchets.
M. Claude Tremblay, coordonnateur des projets-étudiants pour la Domtar, qui était en visite à St-Alexis à cette occasion, fut enchanté des lieux, mais il craint que le public ne respecte pas la nature.
Certains arbres sont déjà endommagés par des gens qui n'ont que peu de respect pour la nature.
Tous les gens de la région sont invités à utiliser ces relais routiers, à bénéficier des services qui y sont offerts, mais on leur demande, dans l'intérêt de tous, de conserver ces lieux dans leur état actuel.

LA RENTRÉE DES CLASSES

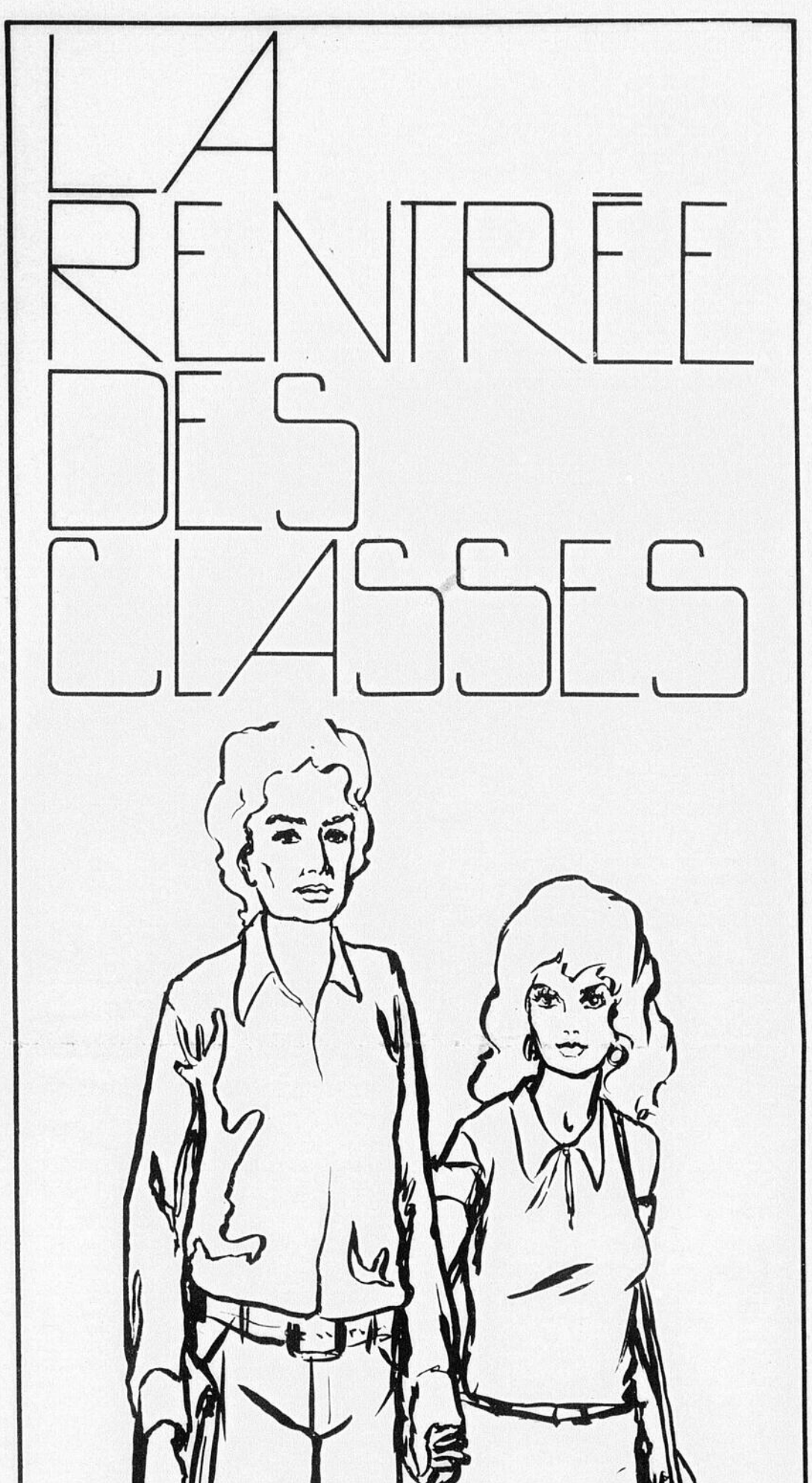

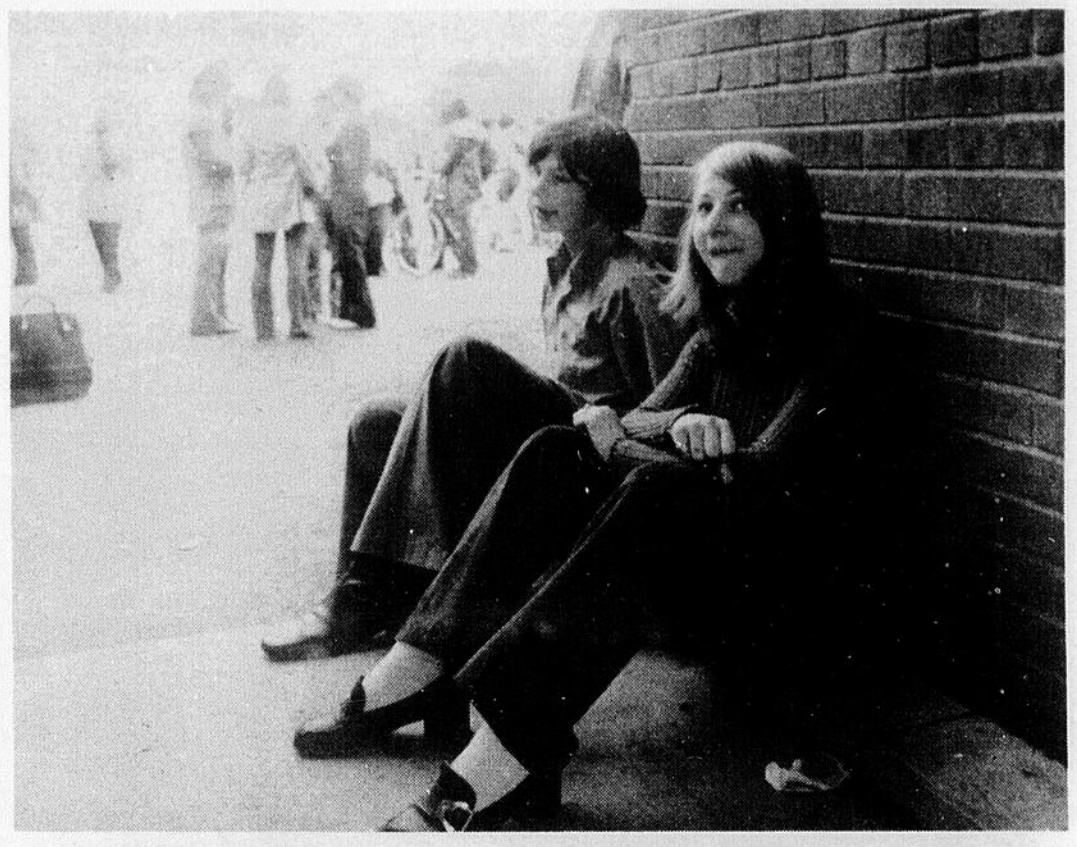

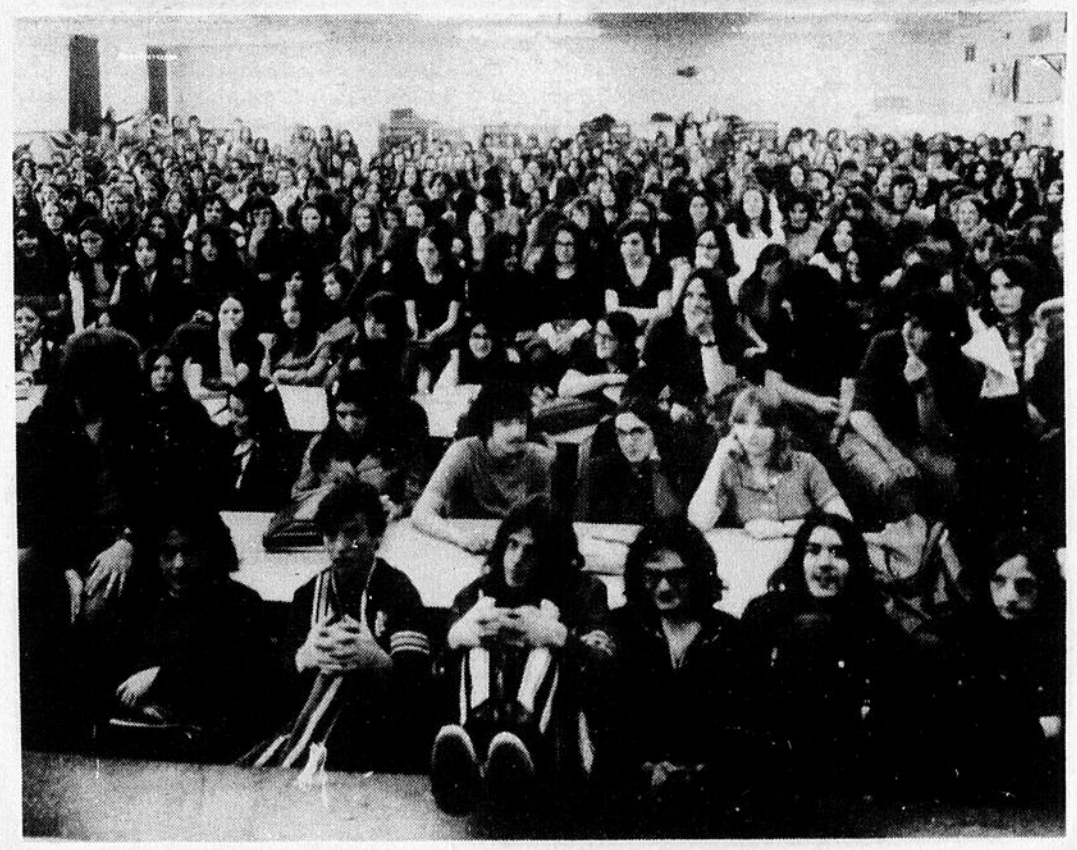

De la maternelle aux adultes

Un système d'éducation complet

MATERNELLE

. . . accueille les enfants qui ont atteint ou atteindront l'âge de 5 ans avant le 1er octobre de l'année en cours; elle facilite le passage du foyer à l'école, fait acquérir des habitudes d'ordre moral et social et des habitudes intellectuelles. La maternelle dure un an à raison d'une demi-journée par jour.

ELEMENTAIRE

. . . admet les enfants qui ont atteint ou atteindront l'âge de six ans avant le 1er octobre de l'année en cours. Le cours élémentaire a pour but de faire maîtreiser à l'enfant le plus grand nombre possible de moyens d'expression et de communication.

La durée normale du cours élémentaire est de 6 ans. La promotion au cours secondaire s'effectue obligatoirement après 7 ans, exceptionnellement après 5 ans.

Dans chaque école, au début de l'année scolaire, les élèves sont classés selon leur âge, puis répartis en groupes de travail selon des critères déterminés en commun par le personnel professionnel de l'école.

Le développement équilibré de l'enfant exige qu'il puisse progresser intellectuellement, affectivement et socialement à son rythme propre.

SECONDAIRE

. . . reçoit tous les élèves à leur sortie de l'école élémentaire et leur assure une formation secondaire de base; elle permet à chacun, grâce à l'enseignement polyvalent, de découvrir ses talents et ses préférences, et lui offre la possibilité de pousser plus loin sa formation générale ou de se préparer immédiatement à une fonction de travail.

Selon ses préférences, ses aptitudes et les exigences des divers cours, l'élève peut inscrire à son horaire individuel des cours de formation générale et des cours de formation professionnelle. Selon cette orientation et ses choix de cours, l'élève pourra, au terme de ses études secondaires, exercer une fonction de travail (après 4 ou 5 ans) ou entreprendre des études collégiales (après 5 ans). A l'école secondaire, la promotion s'effectue séparément pour chacun des cours. En règle générale, l'écart entre les niveaux des divers cours auxquels un élève s'inscrit ne doit pas dépasser l'équivalent de deux années.

Des programmes spéciaux sont offerts aux adultes qui viennent compléter leurs études secondaires, acquérir une formation spécialisée, se perfectionner dans un métier, ou qui cherchent un supplément de formation culturelle ou sociale.

C.E.G.E.P.

. . . est offert aux élèves qui ont achevé avec succès la classe de 5è secondaire ou l'équivalent et répondent aux exigences des programmes de l'enseignement collégial.

Le cours collégial est destiné aux élèves qui se dirigent soit vers des études universitaires, soit vers le marché du travail. Ce cours est aussi destiné aux adultes qui veulent parfaire leur formation générale ou professionnelle. L'enseignement collégial qui prépare aux études supérieures (universitaires) a une durée de deux ans.

L'enseignement professionnel, qui prépare l'élève à occuper une fonction sur le marché du travail, a une durée de trois ans.

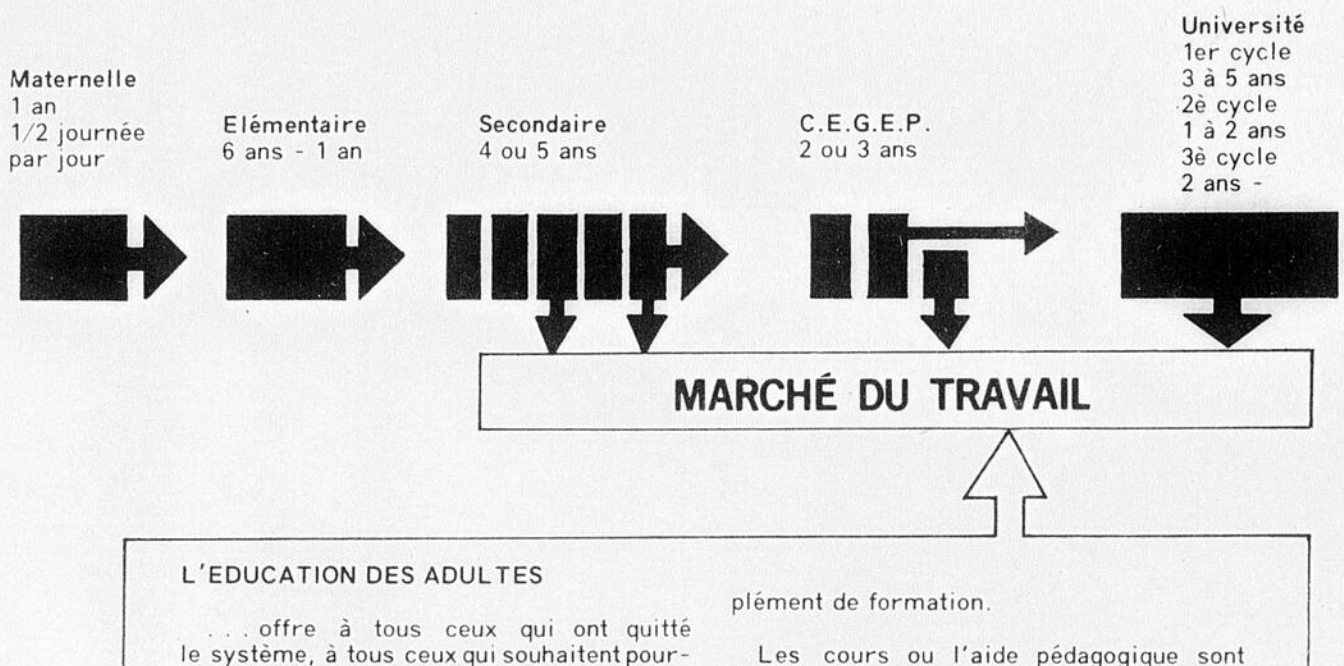

L'EDUCATION DES ADULTES

. . . offre à tous ceux qui ont quitté le système, à tous ceux qui souhaitent poursuivre un projet d'éducation qui leur est propre: culture personnelle, recherche collective, scolarisation, recyclage, spécialisation, etc., une gamme étendue de programmes de formation. Les programmes tiennent compte des connaissances et de l'expérience acquises et du temps dont dispose l'adulte pour l'acquisition d'un supplément de formation.

Les cours ou l'aide pédagogique sont dispensés par des établissements d'enseignement ou par d'autres organismes reconnue par le ministère de l'Education: commissions scolaires, collèges, univerités, etc.; par le Service des cours par correspondance du Ministère et par les services Multi-Média de développement des ressources humaines du Québec.

ON PEUT SE PRODURER DES DEPLIANTS SUR:

La maternelle
L'école élémentaire
L'école secondaire
Le C.E.G.E.P.
L'université
L'éducation des adultes
La probation des enseignants
L'enseignement privé
Les prêts et bourses
Le Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports
Les auberges de jeunesse et les bases de plein air
Les fédérations sportives
Les organismes de plein air.

AUPRES

Des services aux étudiants des commissions scolaires, des services d'information des collèges, des bureaux régionaux du ministère de l'Education du Service d'information du ministère de l'Education.

UNIVERSITE

. . . a pour objet la préparation de l'étudiant à la recherche et à l'enseignement ou à l'exercice d'une profession.

La durée des études du premier cycle est de trois ans, sauf dans le cas des études professionnelles dont certaines durent quatre ans ou cinq ans. Les études de maîtrise et de doctorat (2è et 3è cycle) durent normalement trois ou quatre ans ou davantage (un an ou deux pour la maîtrise, puis deux ans et parfois plus pour le doctorat).

Pour être admis à l'université, l'étudiant doit posséder le diplôme d'études collégiales (D.E.C.) avec la concentration de matières exigée par le programme de la faculté ou de l'école où il demande son admission. Pour entrer aux arts plastiques, par exemple, il faut un diplôme d'études collégiales avec concentration en arts plastiques; en agronomie, concentration en sciences pures et appliquées et ainsi de suite.

Pour être admis à poursuivre des études de deuxième et de troisième cycles, il est obligatoire de posséder la formation de base nécessaire attestée par un premier grade universitaire.

L'EDUCATION PERMANENTE

L'éducation permanente, qui s'adresse principalement aux adultes, se définit comme un élargissement du système d'enseignement qui permet de répondre à des besoins de formation scolaire, de perfectionnement professionnel, de culture et de promotion sociale.

L'éducation permanente n'est pas un simple prolongement du système traditionnel; elle remet d'ailleurs en question un système d'éducation qui limiterait la formation à une période déterminée de la vie, car elle donne à tous accès à l'éducation.

Développer la capacité de s'éduquer soi-même et de s'adapter au changement est désormais l'objectif majeur que poursuit une pédagogie renouvelée.

Le seul niveau qui ne soit pas gratuit

L'université: un droit ou un privilège?

C'EST

La dernière étape du système d'éducation québécois...

Des études d'une durée minimale de trois ans, dans tous les domaines des Arts et des Sciences...

Neuf établissements dont sept universités, une Ecole de Hautes Etudes Commerciales et une Ecole Polytechnique...

Aussi un système de subvention pour la recherche, aussi bien dans le domaine des sciences humaines et sociales que dans celui des sciences exactes et naturelles...

POUR ENTREPRENDRE...

. . . cette dernière étape qu'est l'enseignement supérieur, le candidat doit remplir plusieurs conditions essentielles. Il doit d'abord posséder le Diplôme d'études collégiales (DEC) ou une qualification équivalente, et il doit ensuite répondre aux exigences particulières d'admission de l'établissement où il veut suivre son cours. Il lui faut de plus satisfaire aux conditions d'admission spécifiques du programme d'études qu'il a choisi et enfin être prêt à débourser une certaine somme pour ses volumes et ses cours. En effet l'enseignement supérieur, contrairement aux autres étapes du système d'éducation québécois n'est pas gratuit.

L'OBJET PREMIER. . .

. . . de cet enseignement est la préparation de l'étudiant à la recherche et à l'enseignement, ou à l'exercice d'une profession. Les programmes d'études sont de ce fait multiples et diversifiées. Ils touchent aussi bien les domaines du droit ou de la littérature que ceux de la médecine ou de la physique pure. La durée du 1er cycle des études est en général de trois ans, et le grade correspondant est le baccalauréat ou la licence. Les études de maîtrese et de doctorat (2è et 3è cycles) durent normalement trois ans, soit un an pour la maîtrise et deux pour le doctorat.

NEUF ETABLISSEMENTS...

. . . dispensent un enseignement de niveau universitaire au Québec. Ce sont les universités de Montréal, de Sherbrooke, du Québec, Laval, McGill, Bishop's et Sir George Williams, l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales et l'Ecole Polytechnique.

A l'Université du Québec sont rattachés l'Institut national de la recherche scientifique et l'Ecole nationale d'administration publique. Au Québec, l'enseignement supérieur fait partie du système d'éducation et est placé sous l'autorité du ministère de l'Education du Québec.

Au sein de ce ministère, c'est la Direction générale de l'enseignement supérieur qui, particulièrement, s'occupe de l'enseignement supérieur.

Son objectif premier est de promouvoir cet enseignement et d'assurer le développement des institutions universitaires par le moyen d'apports financiers ou autres. Elle coordonne, plutôt qu'elle ne dirige, l'enseignement supérieur.

Il existe de plus, au Québec, un organisme de consultation créé par le gouvernement et composé de représentants des universités, du gouvernement, du monde des affaires et du travail. Cet organisme, le Conseil des universités, est chargé de donner des avis au Ministre de l'Education au sujet des besoins de l'enseignement supérieur et de la recherche. Les principales mesures envisagées par le gouvernement au sujet des universités sont normalement soumises pour avis à ce conseil.

UNE POLITIQUE DE RECHERCHE. . .

. . . est aussi établie par le gouvernement québécois, par l'intermédiaire d'un "Comité de la politique scientifique". Ce comité, composé de quatre ministres et d'un secrétaire, recommande les mesures qui paraissent propres à assurer une bonne coordination gouvernementale en matière de recherche. D'autre part, une "Commission de la recherche scientifique" est établie dans le cadre de la Direction de l'enseignement supérieur. Cette commission est chargée des programmes de subventions aux chercheurs travaillant au sein d'équipes de recherche dans les établissements d'enseignement supérieur du Québec.

UN PROGRAMME DE FORMATION DES MAITRES. . .

. . . est établi dans chacune des universités du Québec. Il a pour but de former des enseignants compétents, aptes à répondre aux besoins du monde de l'éducation. Les candidats reçoivent au terme de leurs études un "permis d'enseignement", valide pour une période de cinq ans. Ils doivent faire la preuve de leur compétence durant deux de ces années, après quoi le ministère de l'Education délivre un "brevet d'enseignement" au candidat.

L'UNIVERSITE DU QUEBEC. . .

. . . est la seule université québécoise qui soit publique et non privée. Elle a été instituée en décembre 1968. Cette université, dont le siège social se trouve à Québec, possède des "constituantes" dans trois villes du Québec: Montréal, Trois-Rivières et Chicoutimi. Ces constituantes sont des universités complètes en elles-mêmes et sont dotées de leur propre organisation administrative. L'Université du Québec possède aussi un Centre d'études universitaires à Rimouski et deux campus: un à Rouyn et un à Hull. Le premier est directement rattaché à la constituante de Trois-Rivières et le second relève directement du siège social.

Cette université offre des programmes d'études analogues à ceux des autres établissements d'enseignement universitaire du Québec.

Un repas équilibré

Le repas du midi à l'école doit être équilibré, appétissant, et doit fournir à peu près le tiers des besoins quotidiens de l'écolier. Il doit se composer des éléments suivants:

Lait comme breuvage;
Fruit frais, cuit ou en conserve;
Légume frais, cuit ou en conserve;
Pain tranché ou muffins avec beurre.

Aliment protéique: viande poisson, volaille, oeufs, fromage, beurre d'arachides sous forme de sandwiches ou autres préparations.

Desser simple et appétissant.

CONSEILS PRATIQUES

Il est généralement plus pratique d'apporter le repas dans une boîte métallique ou en plastique avec thermos à grande ouverture pour le lait ou les mets chauds.

Il est très commode d'utiliser des contenants de plastique avec couvercles hermétiques pour les poudings, les fruits cuits, les aliments en conserve. Les sandwiches devraient être enveloppés dans du papier paraffiné pour en garder toute la fraîcheur.

Pour les sandwiches ne vous servez pas de pain trop frais. On peut aussi employer pain de blé entier, pain de seigne, pain au raisins, etc...pour créer un peu de diversité.

Pour remplacer les sandwiches, on peut apporter un oeuf dur dans la coquille des cubes de fromage ou une cuisse de poulet avec du pain beurre.

Préparer les sandwiches d'avance, les congeler et les utiliser au besoin. Les apporter congelés à l'école, ils seront à point à l'heure du repas. La viande, la volaille, le poisson et le fromage se prêtent bien à la congélation.

Pour prévenir les cas d'empoisonnement alimentaire provoqués par certaines bactéries, n'employez jamais de mayonnaise, de sauce à salade ou de crème pour lier ou assaisonner les garnitures de sandwiches ou les salades. Il est préférable de se servir de sauce vinaigrette (vinaigre et huile) qu'on apporte séparément et qu'on ajoute au moment de servir. On peut assaisonner de sel et poivre, de jus de citron, de marinades ou de moutarde.

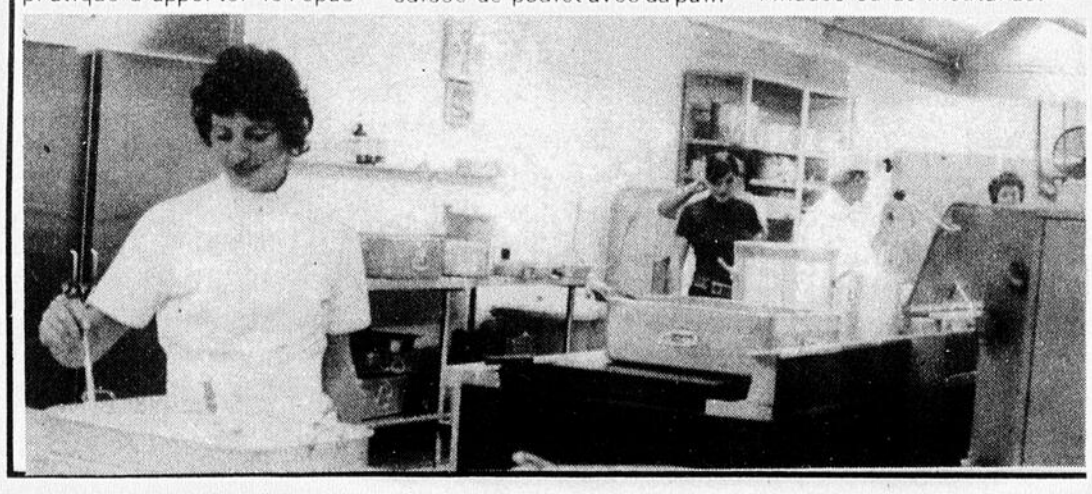

L'IDÉAL
pour l'étudiant et l'étudiante.
Une montre "CARDINAL"

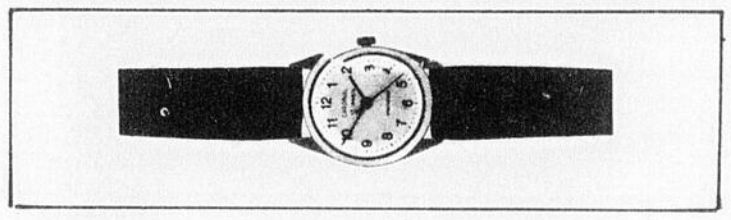

17 pierres
prix à partir de $10.95
Vous l'achèterez parmi
le vaste choix de la

bijouterie Paul

182 rue St-Laurent
Louiseville
Tél.: 228-4382

Horloger diplômé
sur place
pour vos réparations.

Service rapide.

Cours aux adultes

Cegep deShawinigan

Temps partiel
Cours offerts à Shawinigan
Audio-visuel

243-672-70 Méthodologie

Sciences humaines

350-903-70 Techniques d'animation et psychologie sociale
350-904-69 Relations humaines
350-911-70 Psychologie industrielle
387-960-71 Initiation à la sociologie
387-981-71 Administration et relations de travail

Biologie

101-921-67 Biologie humaine I

Techniques de laboratoire médical

EPA 100-73 Biochimie (recyclage R.T.)
EPA 101-73 Méthodes instrumentales (recyclage)

Chimie

202-111-71 Chimie générale (recyclage)
EPA 104-72 Analyse instrumentale

Techniques de la mécanique

241-101-71 Dessin technique (sciences graphiques I)
241-223-70 Métrologie dimensionnelle I
241-953-70 Hydraulique pneumatique et fluidique
241-604-70 Planning

Électronique

243-101-70 Éléments de circuits électriques I
EPH-100-73 Diode, transistor, circuit intégré

Technique du génie civil

240-101-71 Arpentage I
220-606-70 Estimation
240-616-70 Mécanique du bâtiment

Informatique

420-900-71 Initiation à la programmation
420-901-71 Programmation Fortran
420-101-70 Introduction à l'informatique

Techniques d'assistance sociale

388-906-70 Information légale
350-110-69 Psychologie de l'enfant

Techniques d'éducation spécialisée

351-980-71 Gérontologie I

Techniques de secrétariat

601-924-67 Langue de l'administration
410-101-71 Comptabilité I
410-107-71 Initiation au droit des affaires
420-919-73 Introduction à un langage de programmation

Techniques administratives

410-101-70 Comptabilité I
410-201-71 Comptabilité II
410-107-71 Initiation au droit des affaires
410-115-71 Marketing I
410-215-71 Marketing II
410-134-71 La négociation collective
410-130-71 Science du comportement et gestion du personnel
410-117-71 Organisation et méthodes (time study)
EPH-100-72 Rédaction de rapports
EPH-102-73 Initiation à la coopération

*Technique policière

310-302-71 Droit pénal

Physique

203-101-69 Mécanique

Mathématiques

301-101-69 Initiation à la mathématique

Cours offerts à La Tuque
Sciences humaines

350-904-69 Relations humaines

Techniques de secrétariat

420-919-73 Introduction à un langage de programmation
601-924-67 Langue de l'administration

Techniques administratives

410-201-71 Comptabilité II
410-112-71 Personnel
410-115-71 Marketing I

Informatique

420-900-71 Initiation à la programmation
420-901-71 Programmation Fortran

Cours offerts à St-Tite

350-904-69 Relations humaines
601-934-67 Langue de l'administration
410-115-71 Marketing
410-101-71 Comptabilité I
410-112-71 Personnel
351-980-71 Gérontologie I

Cours offerts à St-Paulin

350-904-69 Relations humaines
410-101-71 Comptabilité I
410-116-71 Structure de l'entreprise

Temps plein à Shawinigan

A-Débutant	Durée en jours	Date début
Techniques du génie civil dessinateur de structure	A-260	01-10-73

INFORMATION ET INSCRIPTION

Du 20 au 24 août et du
27 au 31 août inclusivement
de 7h à 9h p.m.

Collège de Shawinigan
655, de la Station
Shawinigan
G9N 6U8
(819) 537-9351

Du 27 au 31 août
de 7h à 9h p.m.

École Eugène Corbeil
Boulevard Ducharme
La Tuque

Les 27 et 28 août de 7h à 9h p.m.

Polyvalente Paul-Lejeune
405, St-Joseph
St-Tite

Les 29 et 30 août
de 7h à 9h p.m.

École des Vallons
2881, Bergeron
St-Paulin

Les cours annoncés sont déjà prévus dans les différents endroits apparaissant dans les colonnes ci-haut. De plus, si le nombre d'inscriptions est suffisant, aux autres villes, d'autres cours pourront être organisés.
L'annonce des cours de formation générale à temps partiel de chaque collège fera l'objet d'une publication indépendante. Si vous êtes dans l'impossibilité de vous présenter ou de téléphoner aux endroits indiqués, veuillez expédier la formule ci-dessous.

Cours désiré : ..... Jour : ..... Soir : .....

Nom : .....Prénom : ..... No Ass. Soc. : .....

Adresse : .....

Numéro de téléphone, bureau : .....Résidence : .....

Description : .....Expérience : ..... Ans : .....

Niveau collégial

offerts par La Commission de Formation professionnelle de la Main d'Oeuvre de la Région en collaboration avec les Cegep et les Centres de Main d'Oeuvre du Canada (région 4)

Tous ces cours sont gratuits sauf ceux indiqués d'un astérisque.

Cegep de Trois-Rivières

Temps partiel

Techniques administratives

410-101 Comptabilité I
410-102 Administration
410-107 Droit des affaires
410-112 Fonction et organisation du personnel I
410-115 Marketing I
410-117 Structure de l'entreprise
410-130 Comportement et gestion du personnel
601-924 Langue de l'administration et de la technique

Sciences humaines

350-900 Comportement humain
350-904 Relations humaines
350-911 Psychologie industrielle

Informatique

420-604 Implantation de système II
420-900 Initiation à la programmation
420-901 Programmation Fortran
420-902 Programmation Cobol
420-903 Programmation PL I

Sciences humaines

385-615 Initiation à la vie économique
383-920 Introduction à l'économique I
388-101 Introduction à l'assistance sociale
388-201 Intervention auprès des individus

Bibliotechnique

390-201 Service de catalogue
510-103 Histoire de l'art et esthétique

Technique du papier

232-321 Technologie du bois

Technique génie civil

240-101 Topométrie I (arpentage)
240-401 Topométrie III (arpentage)
240-511 Mécanique des sols I

Électrotechnique

243-301 Electro III - semi conducteur

* Techniques auxiliaires de la justice

310-302 Droit pénal I (techniques policières)

Attestation d'études collégiales

1-Administration en gestion de personnel

(recyclage)
8 cours en administration

2-Informatique programmeur intermédiaire

(débutant)
7 cours en informatique, 5 cours en administration, 3 cours en autres

3-Information analyste de système junior (recyclage)

4 cours en mathématique, 4 cours en informatique.

4-Administration comptabilité

(recyclage)
8 cours en administration

5-Auxiliaire de la Justice, techniques policières

(recyclage)
27 cours en police, 6 cours en autres.

6-Métallurgie contrôle de la qualité

(recyclage)
6 cours en métallurgie, 8 cours en autres.

7-Électro - technique, éléments d'instrumentation

(recyclage)
12 cours en électrotechnique, 4 cours en autres.

8-Mécanique dessins de conception

(débutant)
12 cours en mécanique, 6 cours en sciences graphiques, 5 cours en autres.

9-Génie civil évaluation immobilière

(débutant)
9 cours en génie civil, 9 cours en autres.

Certificats d'études collégiales

1-Administration en secrétariat de direction

(recyclage)
12 cours en administration, 9 cours en autres.

2-Administration option personnel

(débutant)
17 cours en administration, 3 cours en autres.

TEMPS PLEIN

B-Perfectionnement

	Durée	Date de début
Techniques infirmières (recyclage d'auxiliaires)	B 51 semaines	10-09
Techniques métallurgiques contrôle de la qualité	B 52 semaines	01-10

INFORMATION ET INSCRIPTION

Du 20 au 31 août du lundi au jeudi de 8h30 à 12h, de 1h30 à 5h, de 7h à 9h, le vendredi de 8h30 à 12h et de 1h30 à 5h.

aux endroits suivants:

3175, rue Laviolette
Local R-69
Trois-Rivières
Tél.: jour 378-9171
Soir: 378-4911

Lieux additionnels d'inscription aux cours à temps partiel :

Polyvalente de Louiseville
les 22 et 30 août
de 9h a.m. à 9h p.m.

Bureau de l'Éducation permanente
491, avenue Lupien
Louiseville
228-5561

Polyvalente de Nicolet
les 23 et 29 août
de 9h a.m. à 9h p.m.
Bureau de l'Éducation permanente
Polyvalente Jean Nicolet
Nicolet

Pour toutes informations et inscriptions, veuillez communiquer avec les endroits ci-haut mentionnés ou avec la Commission de Formation professionnelle de la Main d'Oeuvre de la région de Trois-Rivières.

500, Des Érables
Cap-de-la-Madeleine
Tél. : (819) 379-1314

Roland Roberge, directeur général

du 20 au 31 août de 9 heures a.m. à 9:00 heures p.m.
CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE
500, Des Érables, Cap-de-la-Madeleine,
Tél.: 379-1314

Parvenu au niveau secondaire

L'étudiant évolue à son rythme

Approfondissement et maturation, voilà ce qui caractérise la deuxième étape, dans le processus d'éducation continue commencé à la classe maternelle et à l'école élémentaire.

L'exploration des différents champs d'expression se poursuit. Les disciplines, utilisées jusque - là pour mettre en marche les mécanismes d'apprentissage, deviennent, ainsi que la méthode qui leur est propre, objets de découverte et de formation.

Les méthodes d'enseignement sont adaptées à la capacité de travail et à la mentalité qui caractérisent le développement atteint par les élèves du secondaire.

C'est le début d'une exploration plus rigoureuse et plus ordonnée de l'univers.

LES ELEVES ET LE CALENDRIER SCOLAIRE

L'école secondaire reçoit les élèves de onze, douze et treize ans selon leur degré de préparation.

La durée normale du cours secondaire est de cinq ans; elle peut être plus ou moins longue suivant le profil de formation de chaque élève et selon ses aptitudes.

L'inscription est obligatoire et se fait à la date et selon les modalités établies par chaque commission scolaire.

La rentrée se fait le mercredi suivant la fête du Travail. L'année scolaire des élèves compte un minimum de 180 jours, les enseignants consacrant une vingtaine de jours aux activités de planification, d'évaluation et de rencontres avec les parents.

L'ECOLE SECONDAIRE POLYVALENTE

La polyvalente assure à tous les élèves une formation secondaire de base sans spécialisation exclusive ou prématurée, formation qui se diversifie graduellement par un jeu d'options.

Un programme individuel varié et la promotion par cours répondent aux besoins et aux intérêts de l'adolescent et assurent son cheminement progressif.

La polyvalence permet à chacun de découvrir ses talents et ses préférences, en fonction soit d'une formation scolaire plus poussée, soit d'une fonction de travail; d'approfondir certains champs d'intérêt selon ses aptitudes et ses goûts.

Elle permet également aux enfants qui éprouvent des difficultés d'adaptation de suivre des activités appropriées à leur développement, tout en participant à une vie de groupe variée et enrichissante.

La diversité des démarches individuelles crée un milieu pluraliste où l'adolescent apprend le respect de l'autre, où il prend conscience du caractère spécifique de chacun, de la nature et de l'importance des services que chacun peut rendre à la collectivité et en recevoir.

PLUSIEURS PROGRAMMES AU CHOIX

Un programme individuel devrait comprendre un choix parmi un certain nombre de cours:

- cours dans des disciplines communes, fondamentales au niveau secondaire;
- cours dits de concentration, déterminés par l'option de l'adolescent;
- cours complémentaires, qui viennent élargir son horizon;
- activités étudiantes.

Il est toujours possible de revenir sur le choix d'un cours ou d'une concentration, celle-ci devenant complémentaire de la nouvelle concentration. Plus cette réorientation se fait tôt, moins elle a de conséquences sur la durée des études.

PROMOTION PAR COURS

Il n'y a plus au secondaire d'examen annuel sanctionnant de façon globale la réussite d'une partie d'un programme d'études divisé en étapes bien déterminées. Suivant son cheminement, et grâce à la promotion par cours, l'élève peut, à l'intérieur de chaque discipline, passer d'un cours moins avancé à un cours plus avancé, même si, dans une autre discipline, son rythme est un peu plus lent. Il suffit que l'écart ne soit pas trop grand.

EXAMENS ET CERTIFICATION

Chaque cours suivi par l'élève fait l'objet d'un examen; s'il y a échec, l'élève doit en général reprendre le cours. L'élève ne peut habituellement s'inscrire à un cours s'il n'a pas réussi les cours considérés comme préalables. Un certificat de fin d'études secondaire, avec mention d'une spécialité professionnelle, s'il y a lieu, est remis aux élèves qui ont répondu aux exigences de la certification. Les cours suivis et la scolarité sont reconnus par une attestation d'études.

ACTIVITES ETUDIANTES

A compter de 1972 (règlement No.7), des activités choisies par les élèves s'inscrivent dans le profil scolaire. C'est une occasion pour l'adolescent d'exercer son dynamisme et sa créativité de façon originale.

Ces activités peuvent être facilitées dans l'école par la formation de cellules de vie étudiante: cellules-communautés composées d'une centaine d'élèves, à la vie desquelles participeraient des administrateurs, des enseignants et des membres du personnel non enseignant; cellules-foyers, groupes de 20 à 25 élèves, à l'intérieur d'une cellule - communauté.

Par la contribution spontanée et originale du dynamisme de chacun, cette nouvelle démarche peut rendre le milieu scolaire éducatif, à tous les niveaux et dans toutes ses dimensions.

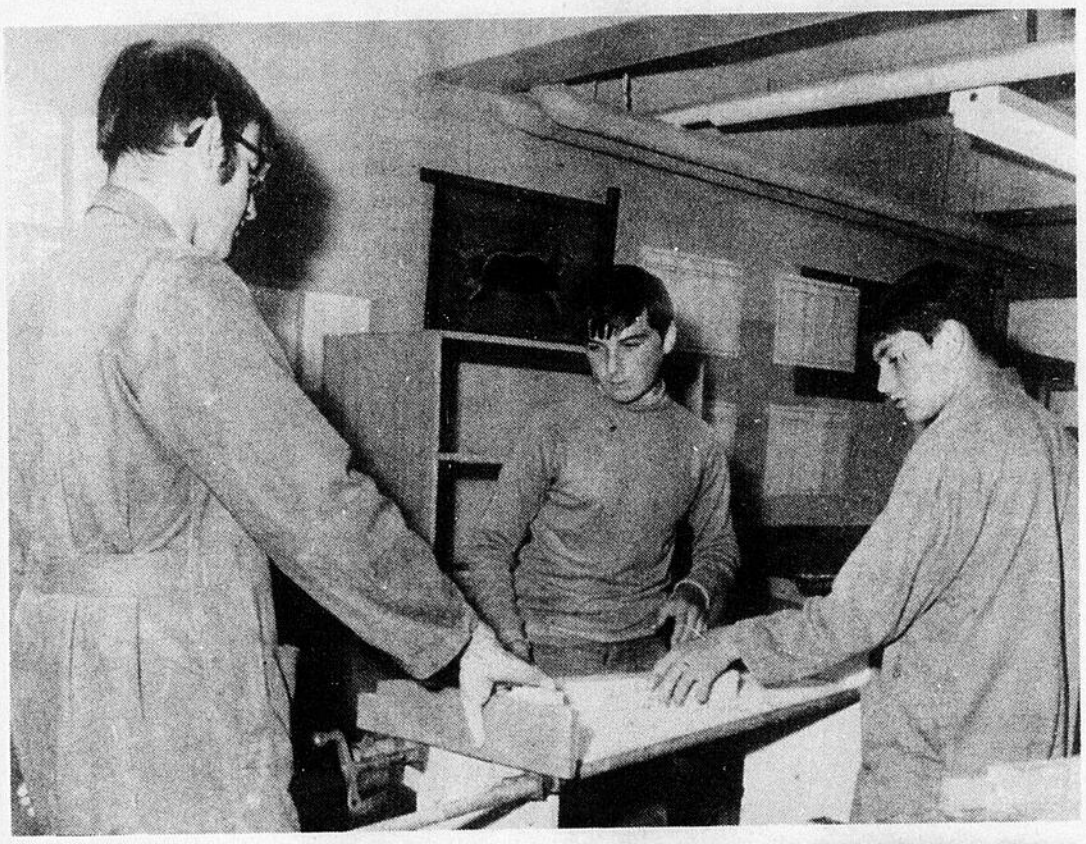

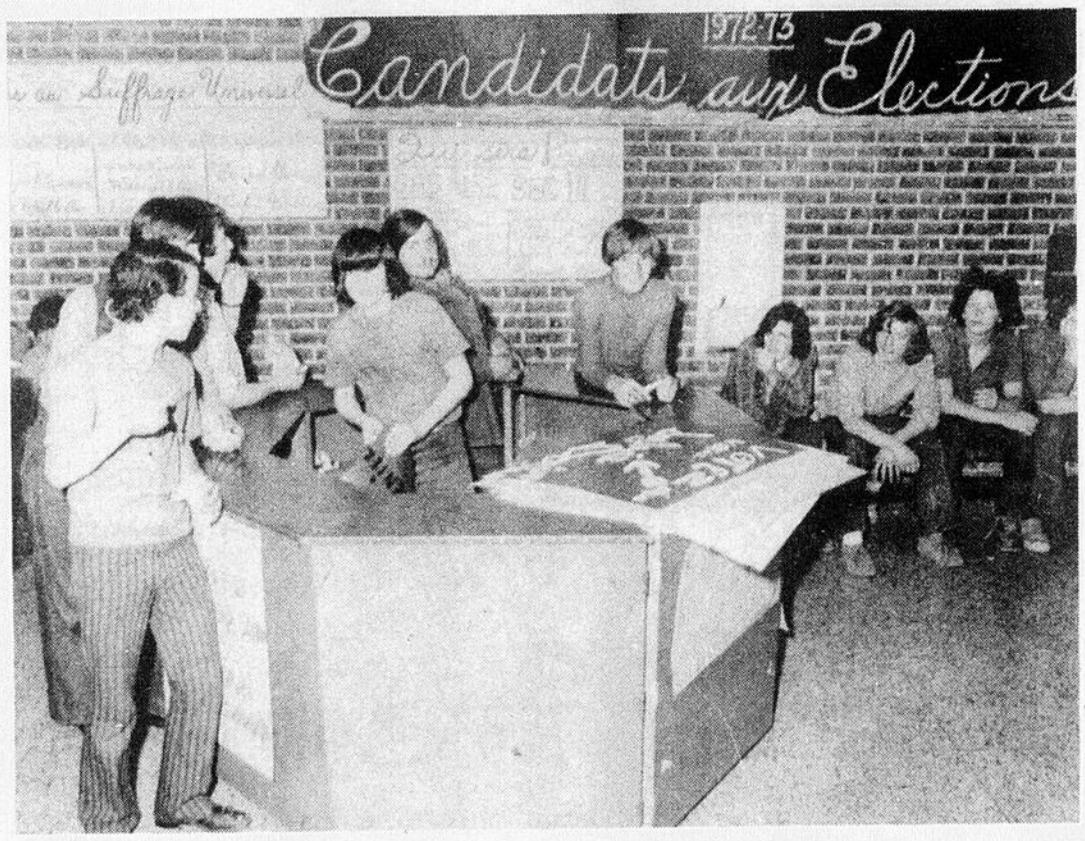

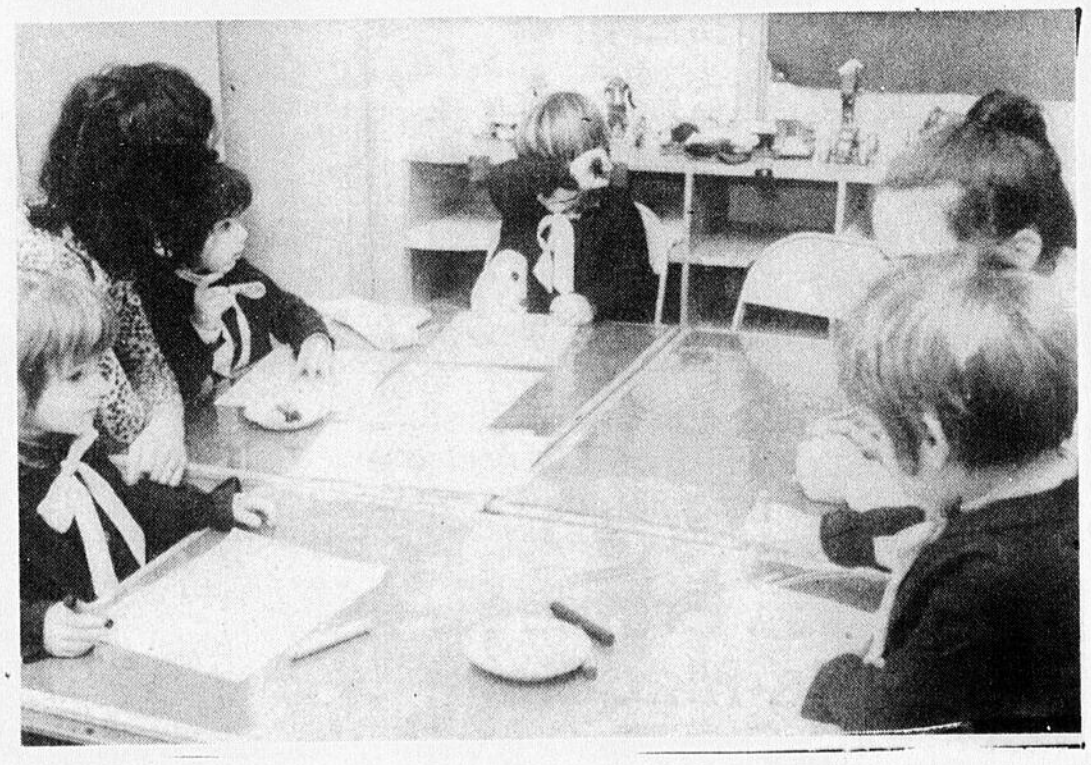

Au niveau élémentaire

La formation importe plus que l'information

S'éduquer, pour l'enfant, c'est se développer de façon équilibrée en intégrant progressivement, à son propre rythme et selon son tempérament et ses aptitudes, des expériences diverses: dédécouverte, création, socialisation.

Faciliter cette tâche, pour l'école, c'est favoriser chez l'enfant le développement et la maîtrise du plus grand nombre de moyens d'expression: personnalisation, et de communication: socialisation; le préparer à l'école secondaire. L'éducation à l'école élémentaire est formation plus qu'information; elle porte sur les techniques d'expression et de communication et comporte l'exploration systématique du milieu personnel et humain de l'enfant.

Avec la progression continue, plus de coupures arbitraires dans l'apprentissage, plus de normes communes d'excellence, mais une évaluation souple et globale, le respect des caractéristiques individuelles et de l'originalité des êtres.

POUR QUELS ENFANTS?

Pour tous les enfants de six ans (au 1er octobre) à 13 ans (maximum).

L'inscription est obligatoire et se fait à la date et selon les modalités établies par chaque commission scolaire.

La durée normale moyenne du cours élémentaire est de six ans.

L'élève est promu obligatoirement après sept ans, exceptionnellement après cinq ans.

Les cheminements différents des enfants et leur maturation plus ou moins rapide, combinés avec le progrès continu, expliquent ces différences.

SELON QUEL CLASSEMENT?

L'élémentaire nouveau ne comporte plus d'étapes fixes sanctionnées chacune par un examen de passage.

Dans chaque école, au début de l'année scolaire, les élèves sont classés selon leur âge. Ils sont ensuite répartis en groupes de travail selon des critères d'intérêts, de rendement, d'aptitudes et de goûts. Le groupe de travail doit favoriser la formation intégrale de l'enfant et concilier l'enseignement collectif et les exigences individuelles.

La formation des groupes d'enfants qui éprouvent des difficultés d'adaptation à l'école se fait suivant un ensemble plus étendu de critères d'ordre psychologique et médical; ces groupes s'intègrent à la vie de l'école en participant aux activités collectives organisées pour des groupes plus larges.

PROGRAMME

A l'élémentaire, les dix-ciplines sont utilisées dans une perspective de complémentarité, comme des moyens intégrés aux activités d'apprentissage et de formation:

- Activités d'éveil aux réalités humaines et sociales
  - enseignement religieux
  - formation personnelle, familiale, civique et économique
  - sciences humaines
- Activités d'éveil aux réalités scientifiques et mathématiques
  - sciences de la nature
  - mathématiques
- Activités d'expression et de communication
  - langue maternelle et langue seconde
  - arts plastiques
  - expression musicale
  - expression dramatique

Activités de mouvement et d'expression corporelle

- exercices psychomoteurs
- danse et rythmique
- sport et plein air

A l'école élémentaire, l'enfant apprend à utiliser ses sens, ses capacités d'observation, de réflexion, d'attention, d'exploration, de création, d'échanges.

CALENDRIER

L'année scolaire compte 200 jours, dont au moins 180 servent aux activités de formation, les autres étant consacrés à la planification et à l'évaluation du travail par le personnel, ainsi qu'à des rencontres avec les parents.

Elle commence le mercredi qui suit la fête du Travail et se répartit en quatre étapes qu comportent en proportions variables:

- des activités d'organisation du travail,
- d'apprentissage et de formation
- de consultation, d'évaluation et de synthèse, ainsi que des activités combinées de détente et formation.

PARTICIPATION

Parents, enseignants et administrateurs doivent travailler en collaboration pour que les objectifs de l'école élémentaire soient atteints.

Les jours de rencontre éducateurs - parents prévus au calendrier (règlement no 7), la formation des comités d'école et des comités de parents, et l'élection des commissaires (garanties par la loi 27, 1971), toutes ces initiatives visent à rapprocher les éducateurs, à relier l'école et le milieu.

Ce que vous attendiez...

la vente d'économie avant la rentrée des classes Spéciaux

Super spécial
Les Fameux "Red Carpet"
Régulier $21.00
$4.99 à $12.99

Souliers pour dames
Blanc ou noir
Régulier $8.95 à $14.95
$1.99 à $6.99

Souliers pour fillettes
Régulier $5.00 à $10.00
pour $2.99
à $5.99

Souliers de toile
pour dames et jeunes filles
Régulier $3.49 à $6.99
$2.99 à $4.99

"Slater" et autres
Extra spécial pour hommes
Régulier $16.95 à $29.95
$3.99 à $11.99

Bourses
Très spécial
$3.99 à $6.99

Souliers de toile
pour hommes et garçons
$3.99 à $6.99

Souliers pour enfants
Régulier
$4.00 à $11.00
$1.99 à $5.99

Souliers O'Omphies
pour dames
Régulier $13.95 à $15.95
Réduit de $0.99 à $3.99

Souliers pour garçons
Régulier $6.00 à $12.00
En vente de $2.99 à $6.99

Sandales
pour dames
Rég $4.00 à $23.00
$1.99 $2.99
$5.99 $9.99

Pantoufles
pour dames
$1.99 $2.99
$3.99

G. R. Chrétien Chaussures

Plusieurs autres spéciaux non énumérés
Jeudi 16 août au samedi 25
aucun échange admis durant la vente

191 St-Laurent Louiseville
Tél.: 228-2883

Prêts et bourses : ce qu'il faut savoir

Pensiez-vous avoir besoin de l'aide du Service des Prêts et Bourses aux étudiants pour la prochaine année scolaire?

Dans l'affirmative, il vous faut, pour obtenir cette aide, répondre aux conditions suivantes:

Etre domicilié et résider au Québec depuis au moins un an à titre de citoyen canadien ou d'immigrant reçu. Le titulaire d'un passeport étranger muni d'un visa d'étudiant ne peut recevoir ni prêt ni bourse.

Etre inscrit dans un établissement reconnu par la Loi des prêts et bourses aux étudiants ou par les règlements d'application de cette loi, pour y suivre à temps complet des études régulières de niveau collégial ou universitaire.

Les étudiants qui fréquentent les établissements énumérés ci-dessous peuvent obtenir des **prêts et bourses.**

AU QUEBEC

les universités
les Cégep
les établissements d'enseignement postsecondaire déclarés d'intérêt public par le ministre
les établissements d'enseignement postsecondaire reconnus par le ministre aux fins de subfentions.

HORS DU QUEBEC

l'Université d'Ottawa
l'Université Carleton, d'Ottawa
le Collège dominicain de Philosophie et de Théologie d'Ottawa.
l'Université Laurentienne, à Sudbury
le département d'administration des affaires (M.B.A.) de l'Université Western, à London, Ont.
Universités et collèges classiques du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse et de l'Ile du Prince-Edouard.

NE PEUVENT OBTENIR QUE DES PRETS LES ETUDIANTS QUI FREQUENTENT:

les établissements d'enseignement du Québec, agréés par le ministre et détenant un permis d'enseigner au niveau collégial.
les universités et les collèges situés hors du Québec mais au Canada, et qui sont membres de l'Association des universités et des collèges du Canada.
les établissements associés à une institution membre elle-même de l'AUCC, ou ceux que subventionne directement la province où ils sont établis. (Ex. Colleges of Applied Arts and Technology, Institutes of Technology, Vocational and Technical Schools).

PRINCIPE FONDAMENTAL

Le gouvernement fournit une aide complémentaire à tout étudiant capable et désireux de poursuivre des études collégiales et universitaires, mais dont les ressources financières s'avèrent insuffisantes, compte tenu de sa contribution personnelle et de la participation de ses parents.

Le gouvernement ne veut pas prendre les responsabilités qui reviennent normalement à l'étudiant et à sa famille. Le service des prêts et bourses n'offre qu'une aide complémentaire. Les familles sont donc tenues de payer proportionnellement à leurs ressources respectives, les études de leurs enfants, et ni ceux-ci ni leurs parents ne peuvent se considérer comme libérés de leurs obligations par une décision qu'ils prendraient arbitrairement.

CONTRIBUTION DES PARENTS

Le gouvernement fixe à contribution des parents en tenant compte des ressources financières et des charges de chaque famille (sauf pour les étudiants mariés ou religieux).

CONTRIBUTION DU CANDIDAT

Le candidat doit participer au financement des frais reliés à la poursuite de ses études autant que le font la majorité des étudiants de son niveau. A cette fin, il lui incombe de se trouver un emploi rémunérateur ou de trouver d'autres moyens d'équilibrer son budget. Dans le cas du candidat marié, on tient compte des revenus du conjoint ainsi que des dépenses minimum reliées au maintien du ménage étudiant.

CONTRIBUTION DU GOUVERNEMENT

En vue d'établir les besoins de chaque candidat, le gouvernement fixe, pour chaque groupe d'étudiants, les dépenses minimum nécessaires à leur **subsistance** pour une période d'un an et il obtient de chaque établissement d'enseignement reconnu le montant des frais de **scolarité**, de **volumes**, **d'inscription,** etc.

Il déduit de ces frais les contributions exigées des parents et de l'étudiant. Selon le besoin ainsi calculé, un prêt ou un prêt et une bourse peuvent être attribués à l'étudiant.

PRET ET BOURSE

S'il est vérifié d'après ce calcul, qu'il existe un besoin d'aide, le gouvernement délibre un certificat qui permet à l'étudiant de négocier un emprunt auprès de l'établissement de crédit de son choix: banque ou caisse populaire. Un maximum a été fixé afin d'éviter que l'étudiant ne s'endette trop.

Si le besoin dépasse le prêt maximum prévu pour le niveau d'études, la différence est accordée sous forme de bourse. Le maximum attribuable pour chaque niveau d'études est donné dans le tableau suivant.

Catégorie	Prêt	Bourse	Total
Etudiant de niveau collégial ou professionnel	$500	$1000	$1500
Etudiant d'université, 1ère, 2è, 3è année	700	1100	1800
Etudiant d'université, 4è, 5è année et au-delà	800	1200	2000

REMBOURSEMENT

Le gouvernement paie les intérêts pendant la durée des études de chaque bénéficiaire. L'emprunt ne coûte donc rien à l'étudiant avant la fin de ses études.

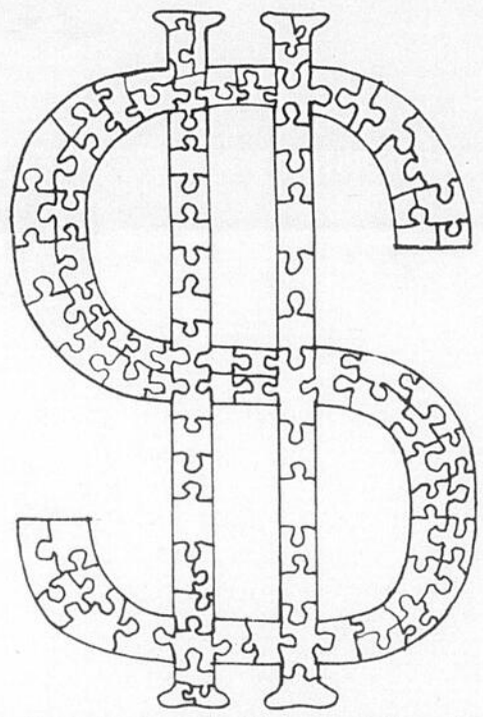

Environ six mois après la fin de ses études, l'emprunteur doit commencer à rembourser le capital et à payer l'intérêt sur le total de ses emprunts. Il peut se prévaloir de l'échelle de remboursement ci-dessous.

Total des emprunts	Mode de remboursement suggéré
$ 999	$20 par mois
1,000-1,799	Remboursement en cinq (5) ans
1,800-2,599	Remboursement en six (6) ans
2,600-3,399	Remboursement en sept (7) ans
3,400-4,199	Remboursement en huit (8) ans
4,200-4,999	Remboursement en neuf (9) ans
5,000- et au-dessus	Remboursement en dix (10) ans

INFORMATION

Le responsable de l'aide financière de l'établissement d'enseignement que vous fréquenterez pourra répondre à toute question relative à l'attribution des prêts et bourses. Pour tout renseignement, on peut aussi s'adresser au

Service des Prêts et Bourses aux étudiants,
Ministère de l'Education,
Québec 4.

Le gouvernement accorde une aide financière aux handicapés, jeunes ou adultes, qui, sans cette aide, seraient privés d'un enseignement élémentaire, secondaire, collégial ou universitaire que leur capacité physique et leurs aptitudes intellectuelles leur permettent de recevoir. Une aide aux handicapés qui veulent obtenir un entraînement professionnel peut aussi être accordée, dans certains cas.

MODES D'ATTRIBUTION DES BOURSES

Un comité de spécialistes de la **réadaptation**, de l'éducation et du placement examine **chaque demande** et recommande l'attribution d'une **bourse qui réponde** aux besoins de l'étudiant.

ETUDES ELEMENTAIRES ET SECONDAIRES

Les élèves incapables de suivre les **études** élémentaires et secondaires offertes par leur commission scolar res et secondaires offertes par leur commission scolaire à cause d'un handicap sévère peuvent recevoir une bourse pour accéder aux études qui correspondent à leurs aptitudes.

ETUDES COLLEGIALES ET UNIVERSITAIRES

Normalement les handicapés aptes à poursuivre des études collégiales ou universitaires peuvent recevoir un prêt et une bourse, comme les autres étudiants. Dans leur cas, on tiendra compte de leur handicap en calculant le montant de la bourse.

Toutefois les grands handicapés tels que les amputés de deux membres, les aveugles, les épileptiques, les paraplégiques, etc., recevront des bourses seulement. Le gouvernement les dégage ainsi de toute obligation de remboursement.

A QUI S'ADRESSER

Les handicapés eux-mêmes, leurs parents ou les organismes de réadaptation peuvent s'adresser

POUR LA REGION DE MONTREAL

au Bureau Régional de Montréal
Réadaptation des handicapés,
Ministère de l'Education,
190, Est, rue Crémazie,
Montréal 351.

POUR LA REGION DU QUEBEC

au Service des prêts et bourses aux étudiants

Réadaptation des handicapés,
Ministère de l'Education,
Hôtel du Gouvernement,
Québec 4.

N.B. Pour demander ces bourses spéciales prévues pour les handicapés, il ne faut pas utilier la carte d'inscription jointe au présent dépliant. Celle-ci doit être utilisée seulement par les étudiants éligibles au régime régulier des prêts et bourses aux étudiants.

A REMPLIR PAR

Si vous n'avez pas fait de demande de prêt et de bourse l'an dernier, il vous fait remplir la carte d'inscription pour obtenir un formulaire de demande. Veuillez toutefois prendre connaissance des renseignements fournis dans le présent dépliant, afin de vous assurer que vous êtes admissible à ce régime d'aide.

Les étudiants qui ont présenté une demande de prêt et de bourse l'an dernier recevront un formulaire de demande cette année. Si c'est votre cas, n'envoyez pas la carte ci-jointe, à moins que votre adresse principale n'ait changé ou que vous n'ayez pas encore reçu, en juin, votre formulaire.

Ecrivez au crayon à mine noire et en majuscules (sauf pour la signature).

N'inscrivez qu'une lettre (ou un chiffre) par case.

Laisser une case libre entre les mots.

Ecrivez de gauche à droite.

Répondez bien à toutes les questions.

A RENVOYER AVANT...LE 30 SEPTEMBRE

Au Service des prêts et bourses aux étudiants.

Sur réception de votre carte d'inscription, un dossier sera ouvert et un formulaire de demande de prêt et de bourse personnel vous parviendra dans un délai d'environ trois semaines. Une date limite de retour sera indiquée sur votre formulaire; après le début de septembre, c'est un délai d'un mois qui est accordé.

IMPORTANT

Si vous ne possédez pas déjà votre propre numéro d'assurance sociale, vous pouvez l'obtenir en vous procurant un formulaire à cette fin disponible à tout bureau de poste et tout bureau d'assurance-chômage.